

BEAU SUCCÈS DU PREMIER WEEK-END DU CONCOURS HIPPIQUE DE COLOMBIER

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

Au chapitre de la coexistence entre les blocs Journée historique à Berlin et à Bonn: une page est tournée

Plus de dix-huit ans après l'échec de la conférence des ministres des affaires étrangères des quatre puissances sur l'Allemagne du 25 janvier au 18 février 1954, l'Union soviétique et les alliés occidentaux ont franchi samedi deux étapes importantes dans le sens de la coexistence pacifique avec la signature de traités destinés à atténuer la tension et à interdire l'agression.

En effet, samedi à midi, les ministres des affaires étrangères d'URSS, des Etats-Unis, de France et de Grande-Bretagne, MM. Gromyko, Rogers, Schumann et Douglas-Home, ont signé à Berlin-Ouest, dans l'immeuble du Conseil de contrôle allié de l'ancienne capitale allemande, l'accord quadripartite sur Berlin.

Ils se sont, à cette occasion, encouragés les uns les autres à manœuvrer pour que s'ouvre désormais une nouvelle ère de paix et de prospérité. Le traité, qui est entré en vigueur samedi à minuit, assure l'accès sans entrave à Berlin-Ouest par les corridors routiers et aériens et lève les interdictions qui empêchaient les voyages des Berlinoises de l'Ouest à Berlin-Est et en Allemagne orientale.



Le moment des signatures. De gauche à droite: MM. Schumann (France), Douglas-Home (Grande-Bretagne), Gromyko (URSS) et Rogers (Etats-Unis).

D'autre part, cet accord prélude aux conversations qui s'ouvriront dans trois semaines à Berlin en vue d'un accord général normalisant les relations entre la RFA et la RDA. Simultanément, à une minute près, l'Allemagne fédérale et l'URSS échangeaient, à Bonn, les instruments de ratification du traité de non-agression conclu le 12 août 1970 à Moscou. Quatre heures et demie plus tard, il était procédé, également au ministère des affaires étrangères dans la capitale de la RFA, à l'échange des instruments de ratification du traité signé le 7 décembre 1970 à Varsovie entre la République fédérale et la Pologne. En outre, les deux pays ont décidé à cette occasion d'établir immédiatement des relations diplomatiques.

LE FAIT ACCOMPLI

Les traités conclus par Bonn avec Moscou et Varsovie, qui forment la pierre angulaire de la politique du chancelier Willy Brandt, entérinent les frontières actuelles de l'Europe, y compris la frontière entre les deux Allemagnes, et la ligne Oder-Neisse entre l'Allemagne de l'Est et la Pologne.

(Lire la suite en dernière page)

KARTING à Neuchâtel

Plus de 2000 spectateurs à Pierre-à-Bot pour suivre la troisième manche du championnat suisse de karting! Le succès populaire est assuré. Il en va de même sur le plan sportif, les meilleurs pilotes de Suisse s'étant mesurés sur une piste très technique, particulièrement difficile pour un tracé occasionnel. Finalement, le Zuricois Hagenbuch s'est nettement imposé dans la catégorie A en gagnant les deux manches de la finale. Notre photo Avipress - Baillod: un des nombreux coude à coude qui a marqué cette journée. (Lire en page 16)



L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 8, 9

A travers la Suisse : page 11

Tous les sports : pages 13, 14 et 16

Carnets du jour, programme radio-TV : page 21

Page 8 Incendie dans une boulangerie à Payerne

Page 9 Concordat scolaire intercantonal: Berne refuse, mais le Jura accepte!

Page 11 Zurich maintient aussi le début de l'année scolaire au printemps

Georges PERRIN

Deux fois « OUI » aux votations fédérales

Le peuple suisse a accepté, ce week-end, par un double oui, la prorogation de deux arrêtés urgents, l'un proposant la limitation du volume des constructions et l'autre octroyant des moyens d'action en matière monétaire.

Table with 4 columns: Stabilisation de la construction, Sauvegarde de la monnaie, Oui, Non. Lists results for various cantons and a total.

La participation au scrutin a été faible. Notons cependant une participation de 73,1 % du corps électoral à Schaffhouse tandis que les cantons de Neuchâtel et Vaud sont bons derniers avec chacun 12,4 %.

En fait, la participation électorale — 25,8 % — enregistrée lors des votations fédérales du week-end, est la plus faible jamais atteinte depuis 1848. La cote la plus basse atteinte jusqu'ici était celle des votations sur les dispositions transitoires pour les élections du Conseil national et du Conseil fédéral, le 10 août 1919, où 32,8 % seulement des électeurs s'étaient déplacés. Plus récemment, la votation sur le droit foncier du 14 septembre 1969 avait connu une participation de 32,9 %.

la grande majorité des votants a accepté les deux arrêtés ainsi que tous les cantons et demi-cantons. Les acceptants et rejettants présentent le plus faible écart au Valais où l'on enregistre 19.663 « oui » et 10.534 « non » pour l'arrêté sur la limitation de la construction et 20.816 « oui » contre 9201 « non » pour les mesures monétaires, avec une participation au scrutin de 24 %.

J.-P. G. (Lire la suite en page 11)

Votations neuchâteloises: TROIS OUI

Résultats et commentaires en page 3

Les idées et les faits AU PIED DU MUR

Quinze ans durant, des hommes qui avaient plus que d'autres sans doute le sens de ce qu'on nomme « l'accélération de l'histoire » ont affirmé, répété, proclamé qu'il devenait urgent d'aménager le territoire si l'on voulait prévenir le chaos. On leur donnait raison en principe, mais on leur opposait que le problème auquel ils accordaient à juste titre tant d'importance était si complexe, mettait en cause des intérêts si nombreux, si divers qu'on ne saurait le résoudre sans une longue et patiente réflexion.

En fait, pour secouer la routine administrative, il a fallu une initiative lancée par le parti socialiste et l'Union syndicale suisse et qui tendait à fonder le droit foncier sur de nouvelles bases. Ce projet, combattu par tous ceux qui attachent encore quelque prix aux règles d'une économie libérale, aurait eu sans doute quelque chance d'être accepté si le Conseil fédéral n'avait pas, peu avant le scrutin populaire, promis de présenter sans plus tarder le texte d'un nouvel article constitutionnel sur l'aménagement du territoire.

Or, il a fallu deux ans encore de discussions, parfois byzantines, au Parlement pour mettre au point les dispositions fondamentales qui trouvaient l'agrément du souverain à l'automne 1969.

Le principe était donc admis. Encore s'agirait-il de l'appliquer. Chacun en était conscient: difficultés et obstacles surgiraient de nouveau dès qu'on entreprendrait de préciser, dans une loi, des notions et des règles énoncées, formulées d'une manière générale dans l'article constitutionnel.

Ce projet de loi est maintenant connu. A première vue, on peut dire qu'il ne trahit pas les intentions de cette majorité qui s'était, avec peine il est vrai, dégagée au Parlement pour donner à la Confédération un pouvoir plus étendu et en tout premier lieu pour assurer une coordination indispensable entre les cantons, pour l'imposer au besoin.

On ne prétend point par là que le texte gouvernemental doive être voté « ne varietur ». Au contraire, il faut souhaiter que, sur certains points tout au moins, s'instaure un débat capable d'apporter quelques clarifications dans un domaine où il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver, de discerner d'emblée s'il est utile ou nécessaire qu'intervienne l'autorité politique, quelle doit être la mesure de cette intervention et qui est habilité à en décider.

En fin de compte cependant, il s'agit maintenant de savoir si les dispositions constitutionnelles votées en 1969 doivent être appliquées de manière à se révéler efficaces ou, au contraire, si l'effort va porter sur les moyens de les rendre aussi « inoffensives » que possible.

Le législateur est au pied du mur. On attend de lui qu'il ne perde pas de vue que l'aménagement du territoire n'a pas d'autre but que de maintenir et surtout de préparer pour la génération à venir un cadre général d'existence qui soit encore digne de l'homme. Sans doute, ce but ne sera-t-il pas atteint sans que certains intérêts particuliers en pâtissent. Mais font-ils vraiment le poids face à l'intérêt général? Toute la question est là.

PIRATES DE L'AIR ET AVIATION AMÉRICAINE: DROLE DE WEEK-END

Une nouvelle fois, le week-end écoulé a été mouvementé pour l'aviation civile américaine. Le détournement le plus important est le fait d'un jeune Noir de 24 ans, pilote d'hélicoptère, William Holder, qui a ordonné à l'équipage d'un « Boeing 720 » des « Western Airlines » de se rendre à Alger où l'appareil a atterri samedi en fin d'après-midi.

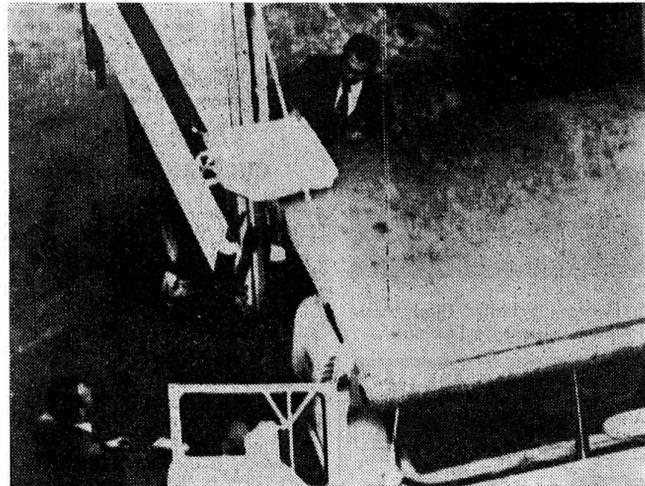
Le pirate de l'air, accompagné d'une femme et vêtu d'un uniforme militaire, avait d'abord prétendu avoir trois complices à bord. Il devait, cependant, se révéler qu'il n'en était rien et qu'il ne disposait même pas d'arme. Une rançon de 500.000 dollars lui a été remise à San Francisco, où il a été relâché. 50 des 90 passagers. Il réclamait, en outre, la mise en liberté de la militante noire Angela Davis. Cette dernière exigence n'a pas été satisfaite. L'avion s'est ensuite rendu à New-York où les autres passagers ont pu débarquer.

Peu après, l'appareil mettait le cap sur Alger où il devait atterrir à 19 heures. Là, les deux pirates ont été pris en charge par les autorités algériennes, alors que l'avion et son équipage étaient autorisés à repartir pour Madrid où il s'est posé dans le courant de la nuit de samedi à dimanche. (Suite en dépêches.)

Le vendredi

WASHINGTON (AFP). — M. Leyden, porte-parole de l'administration fédérale de l'aviation à Washington, se référant aux psychiatres, a déclaré que les pirates se manifestent surtout le vendredi, car ils craignent de passer le week-end en solitaire.

Selon certains psychiatres, a-t-il ajouté, « ces gens sont déprimés quand approche la fin de la semaine. Ils n'aiment pas se sentir seuls ». Ils s'imaginent peut-être aussi que les mesures de sécurité sont moins strictes pendant les week-ends parce que beaucoup de gens se déplacent.



Dans ce sac blanc, les 500.000 dollars exigés par le pirate qui se trouve maintenant à Alger. (Téléphoto AP)

CINQ ANS APRÈS

Les gens qui s'intéressent tant soit peu à l'actualité internationale seront curieux de voir comment se passera la journée d'aujourd'hui, cinquième anniversaire du début de la guerre de Six jours, par laquelle, on s'en souvient, l'Egypte de Nasser fut battue à plate couture par Israël.

Peu de progrès ont été accomplis depuis cette campagne-éclair par les Egyptiens... si ce n'est dans le domaine oratoire. Mais n'oublions pas tout de même qu'ils ont également renforcé ces cinq dernières années leur appareil militaire de façon très substantielle, grâce aux livraisons soviétiques massives de chars, d'avions, de fusées et à la coopération de centaines de techniciens russes de toutes armes.

Quant à savoir comment ils se serviraient de tout cet arsenal dans une éventuelle et nouvelle épreuve de force avec les Israéliens, souhaitons, dans l'intérêt de la paix, que la démonstration n'ait pas lieu.

Pour le présent, ce sont les extrémistes palestiniens qui ont pris le relais de la lutte armée contre Israël. Mais le terrain qu'ils ont choisi n'est pas non plus à leur avantage. Détourner puis détruire quelques avions, assassiner à l'aéroport de Tel Aviv quelques dizaines d'enfants, de femmes et d'hommes sans défense, cela permet, certes, d'attirer l'attention internationale sur les tueurs pendant un jour ou deux.

Mais le verdict est impitoyable: l'opinion mondiale éprouve et condamne ces actes hystériques; ce sont des manifestations d'impudence, de nature à dresser tout le monde contre les Palestiniens, au lieu de susciter la compassion pour l'état déplorable dans lequel végètent quelques centaines de milliers d'entre eux. En outre, le potentiel militaire, touristique et psychologique d'Israël n'est nullement atteint par ce genre d'atrocités; bien au contraire, ce sont les Israéliens qui bénéficient d'un regain de sympathie et d'un soutien matériel supplémentaire à travers la planète.

En même temps, l'action subversive en Moyen-Orient et partout ailleurs se discrédite aux yeux des foules. Comment une minorité de vulgaires criminels, arabes ou japonais, espère-t-elle renverser un équilibre toléré et soutenu au Moyen-Orient par les deux supergrands, URSS et Etats-Unis?

Comment d'autres groupuscules seuls de malfaiteurs, allemands ou suisses (comme ceux arrêtés la semaine dernière à Zurich), peuvent-ils prétendre à renverser un ordre démocratique auquel l'écrasante majorité des citoyens restent infiniment plus attachés qu'à la frénésie sanguinaire de quelques désaxés, poussés au crime par une poignée de pseudo-intellectuels égarés et prétentieux? R.A.

MEUBLES...

classiques ou modernes, Louis XV ou Louis XVI, basque ou espagnol rustiques meubles rembourrés

...ne soyez pas les derniers à profiter du choix et des prix de

MEUBLES NUSSBAUM

Peseux et Neuchâtel Tél. 31 43 44 ou 31 50 88

A Neuchâtel et dans la région

L'Union suisse des entreprises de forge, du bois, du métal et de la machine agricole a siégé à Neuchâtel DES DÉCISIONS INSPIRÉES PAR LE SOUCI DU LENDEMAIN

Samedi après-midi, à la Salle des conférences, l'Union suisse des entreprises de forge, du bois, du métal et de la machine agricole (FBMA) a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. E. Hofer, assisté par MM. M. Vionnet et K. Haberli, en présence de 250 délégués venus de toutes les régions du pays. La FBMA est née en 1891 et a fêté son 80^{ème} anniversaire l'année passée. Elle compte actuellement 2400 membres dont une trentaine de Neuchâtelois.

L'assemblée des délégués s'est tenue à l'issue de quatre journées de travaux au cours desquelles les différentes questions professionnelles intéressant l'Union ont été abordées. L'assemblée a décidé, pour 1973, la fusion avec les serruriers et l'adhésion des charbons à la société des menuisiers. Cette réorganisation tient compte de l'évolution industrielle qui oblige les forgerons à s'orienter vers la machine agricole et la serrurerie et les autres professions à diversifier leurs activités. Comme devait le souligner M. Hofer, président central de la FBMA, au cours de son intervention samedi, la réorganisation envisagée permettra la création d'une association professionnelle encore plus forte et capable de mieux défendre les intérêts de leurs membres.

L'accent a également été mis, au cours de la discussion, sur la formation et le perfectionnement professionnels. Au cours de l'assemblée, 14 jeunes ont reçu leurs diplômes de maîtrise et M. Hofer a tenu à les féliciter chaleureusement. Les travaux de la FBMA ont été suivis par M. Perrenoud, chef du service technique du département cantonal de l'agriculture.

Les délégués, accompagnés de leurs femmes, ont été reçus vendredi au Château, où un vin d'honneur leur était offert par le Conseil d'Etat à la Salle des chevaliers.

Samedi, ils étaient les hôtes de la ville, et, à cette occasion, le président Jean-Claude Duvel, devait, en leur souhaitant la bienvenue, se féliciter que Neuchâtel devienne un centre recherché de congrès nationaux et internationaux et un lieu de rencontre.

Le soir, tout le monde se retrouva dans la grande salle du restaurant « La Roton-

de », pour le banquet traditionnel, qui fut agrémenté par les productions applaudies de la « Militaire » et de la « Chanson neuchâteloise ».

Hier matin, les délégués de la FBMA et leurs femmes ont découvert les beautés du lac à l'occasion d'une longue excursion en bateau. Ces belles heures, présidées par un soleil éclatant, devaient éclipser le séjour des hôtes de Neuchâtel. Un séjour d'autant plus apprécié que la dernière session de la FBMA à Neuchâtel date de... 1924 ! J. P.

Dernier tirage quotidien de la loterie

Quelque 3500 personnes ont participé, samedi, au tirage de la dernière journée de la Quinzaine neuchâteloise. Les prix ont été gagnés par :

Un vélomoteur Peugeot, offert par Allegro S. A., à Marin, à Mlle Anne-Hélène Gex, Neuchâtel.

Une montre électronique Baume et Mercier (Palladium joaillerie), à Mlle Lise-Marie Clottu, Cornaux.

Un service à liqueur 5 pièces avec plateau métal argenté (bijouterie Robert) à Sylvio Fischer, Neuchâtel.

Un transistor Médiateur (Jeanneret radio TV) avec un coffret-apéritif (Aux Gourmets), à Mme Ruth Schenk, Berne.

Un bon d'achat (Garcin chapelier) avec un carton de 12 bouteilles de vin (Aux Armourins), à M. F. Perret, Cortaillod.

Un bon d'achat (parfumerie Tripet) avec un carton de 6 bouteilles de vin (Aux Gourmets), à Mme Barsaghini, Neuchâtel.

Un bon d'achat (magasin Baby-Confort), avec un tambour de lessive (multi-discounts Borloz), à M. Henri Pellet, Auvernier.

Un bon d'achat (magasin Baby-Confort) avec un carton de 24 bouteilles de bière Muller, à M. Wilhelm Roggen, Scerrières.

Un bon d'achat (parfumerie Armand) avec un coffret-apéritif (Aux Gourmets), à Mme Simone Durand, Cortaillod.

Un bon d'achat avec un coffret-cadeau (parfumerie Bornand), à M. Sylvio Fischer, Neuchâtel.

Prix spécial : un jambon (boucherie Rohrer), à M. Adrien Fontana, Neuchâtel.

Tous les billets déposés lors des tirages quotidiens participeront au tirage final le 12 juin 1972.

Nouveau président libéral de l'exécutif du Landeron

De notre correspondant : Vendredi soir à l'hôtel de ville, le Conseil général a tenu sa première séance de la période législative. Le doyen d'âge, M. Albert Perrot (LLR), a ouvert l'assemblée en annonçant que les élections ont été validées par le Conseil d'Etat. Le bureau a été constitué comme suit : président : Mlle Claude Hahn (radicale) ; première vice-présidente, Mme Marie-Madeleine Mary (libérale) ; deuxième vice-président, M. Jean-Robert Jeanneret (socialiste) ; secrétaire, M. Jean Pauchard (LLR) ; secrétaire adjoint, M. Marcel Doleys (radical) ; questeurs, MM. Jean-Claude Droz (libéral) et Michel Jacard (socialiste). La nouvelle présidente occupant son fauteuil pour la troisième fois, félicita les élus.

Pour la première fois, il s'agissait de nommer un Conseil communal de cinq membres. Jusqu'ici, il en comprenait sept. Le nombre des candidats n'étant pas dépassé, la nomination se fait tacitement. Sitôt après la séance du Conseil général, le nouvel exécutif s'est ainsi constitué : présidence et finances, M. Georges Schaller (libéral) ; vice-présidence, domaines et bâtiments, M. André Abplanalp (radical) ; secrétaire, police et services sociaux, M. Paul Moulin (socialiste) ; secrétaire adjoint et services industriels, M. Edgar Béguin (radical) ; travaux publics, M. Maurice Girard (libéral).

L'attribution des forêts reste à faire. Selon l'intervention d'un conseiller général, l'éventualité d'une rotation à la présidence devrait être envisagée.

Au moment de passer à la nomination des commissions, M. Jeanneret insista pour une participation plus disciplinée aux séances. La moyenne des absences a été trop élevée durant la période précédente. Puis, en passant à la désignation de la commission scolaire, on constata que les accords ingroupés ne sont pas respectés par le parti radical qui déclara s'en tenir à l'esprit démocratique de son groupe. Dans une atmosphère quelque peu tendue, les premiers tours au bulletin secret occasionnent des surprises, les autres groupes jugeant utile de parler à certains coups.

voici les résultats : Commission scolaire : Marie-Madeleine Mary, Marie-José Wermeille et Charles Girard, libéraux ; Jean-Claude Vaucher et Bernard Rebetez (socialistes) ; Maurice Maurer, Michel Gillieron et Roland Geiser (radicaux) ; Jean-Marie Cotter (LLR). Commission du feu : Marcel Muttner et Ernest Bruhin (radicaux) ; Denis Frochaux et Michel Mallet (libéraux) ; Marcel Pellaton (socialiste). Commission de salubrité (présidée par M. Paul Moulin) : Raymond Bratschi (libéral), Pierre Haymoz (socialiste), François Bernasconi (radical) et

Daniel Javet (LLR). Commission financière et de gestion : Jean-Robert Jeanneret et Henri Mascetti (socialistes) ; Gilbert Frochaux et Charly Angehrn (libéraux) ; Albert Perrot (LLR) ; Francis Persoz et Raymond Pizzera (radicaux). Commission agricole et d'améliorations foncières (présidée par M. Maurice Girard) : Martial Perret (socialiste) ; Maurice Bourgois (LLR) ; Aimé Barben et Jacques Bonjour (radicaux) ; Noël Muriset et Imier Voillat (libéraux). Commission des naturalisations et des agrégations : Bernard Gicot et Henri-Pierre Québatte (libéraux) ; Claude Hahn et Marcel Doleys (radicaux) ; Roger Rimet (socialiste). Délégué au conseil intercommunal de l'ACES et à la commission financière : Georges-Adrien Matthey (libéral). Membres au comité de surveillance de la piscine : Jacques Steffen, André Chételat et Robert Mutiner (radicaux) ; Simone Perret (socialiste) ; Jeannette Quillet et Raymond Bratschi (libéraux) et Jean Pauchard (LLR). Fin de séance, le Conseil communal a été chargé d'intervenir à propos d'une éventuelle modification dans l'organisation de la gare aux marchandises.

Naissances

Monsieur et Madame Jean STOECKLI-BIERE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Isabelle
2 juin 1972

Clinique « Les Mamans »
33 Bordeaux (Gironde)
Résidence Aliénor d'Aquitaine
26, avenue de la Libération
33 Lormont (Gironde)

Madame et Monsieur Alain PETITPIERRE-GIRARD et leur fille Anouk ont la joie d'annoncer la naissance de

Joëlle - Myriam
4 juin 1972

Maternité des Cadolles Place 14
2000 Neuchâtel

Olivier et ses parents, Monsieur et Madame Christian RICHINA-BOVET sont heureux d'annoncer la naissance de

Pascal
le 4 juin 1972

Maternité Pourtalès Gravières 3
2016 Cortaillod

Monsieur et Madame Albert HONSBERGER-WEIBEL et Cécile ont la joie d'annoncer la naissance de

Marc
le 2 juin 1972

Maternité Pourtalès Route de Bâle 5
Neuchâtel Le Landeron

Christian a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Cyril
2 juin 1972

Monsieur et Madame Jean-Claude SCHREYER-KOPP Maternité Pourtalès Vergers 7
Neuchâtel 2016 Cortaillod

Monsieur et Madame Pierre de MONTMOLLIN et Caroline ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Guillaume
le samedi 3 juin 1972

Maternité de Fontenettes 8
Pourtalès Auvernier

Berceaux - Lits - Poussettes, etc.
BABY-HALL
TOUT POUR L'ENFANT
Grand-Rue 2 Pesex Tél. 31 38 35

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Louis Fournier, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Georges-Henri Wenger et leurs filles Danièle et Michèle, à Hauterive ;
Madame Rose Martin-Barbezat, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur P.-A. Colomb et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame P.-A. Martin et leurs enfants, aux Verrières ;
Monsieur Willy Keller et ses enfants, à Couvet et Evillard ;
les familles parentes et alliées, ainsi que les amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Madame Louis FOURNIER
née Jeanne-Alice BARBEZAT

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur affection dans sa 69^{ème} année.

Neuchâtel, le 4 juin 1972.
(Faubourg du Lac 35)

Dieu est amour.

L'incinération aura lieu mercredi 7 juin.
Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

La famille ne portera pas le deuil
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ta volonté soit faite.

Mat. 6.

Madame Emile Erb-Schlub, à Travers ;
Madame et Monsieur Marcel Pasche-Erb et leurs enfants, à Bienne ;
Monsieur et Madame Frédy Erb-Weber et leurs enfants, à Fleurier ;
Madame et Monsieur Paul Wälchli-Erb, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Aubin (NE) et Nidau ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Henri-Louis Erb-Bobillier ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur et Madame Fritz Schlub-Wolf,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile ERB

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une courte maladie, dans sa 78^{ème} année.

Travers, le 2 juin 1972.
(Rue du Verger)

Je lève mes yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ?
Le secours me vient de l'Eternel.

Ps. 121 : 1.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le lundi 5 juin, à 15 heures.

Culte au temple de Travers à 13 h 15, où l'on se réunira.

Domicile mortuaire : rue du Verger.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'ai patiemment attendu l'Eternel, il s'est incliné vers moi.

Ps. 40 : 1.

Mademoiselle Hélène Sinning, à Fleurier ;
Monsieur Louis Sinning, à Renes ;
Madame et Monsieur H. Jacot-Guillarmod, au Landeron, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Charles Jacques, à Fleurier,
ont le chagrin d'annoncer le décès de leur tante bien-aimée,

Mademoiselle

Charlotte JAQUES

que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui à l'âge de 85 ans.

Fleurier, 4 juin 1972.

Domicile mortuaire : hôpital de Fleurier.

L'enterrement, sans suite, aura lieu à Fleurier, le mardi 6 juin 1972, à 13 heures.

Le culte aura lieu à la chapelle du cimetière.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part

La Société neuchâteloise des Vieux-Zofingiens et la Société de Zofingue ont le profond chagrin de faire part à leurs membres du décès de

Monsieur

André GROSJEAN

survenu accidentellement le 1er juin 1972.

Madame Louis de Pury ;
Madame Yves Gourgouen ;
Monsieur et Madame André Sandoz et Roxane Gourgouen,
ainsi que les familles Berthoud, Bonhôte, Wittnauer, alliées et amie,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Georges BERTHOUD

née Madeleine COLOMB

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui le 28 mai.

L'ensevelissement a eu lieu au Rouret, le 30 mai.

La Pastorale 06650 Le Rouret (France).

MAISON HESS

pour vos

COURONNES, BOUQUETS ET GERBES
Trellie 3 — Tél. 25 45 62

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ces trois choses demeurent :
La foi, l'espérance et l'amour.
Mais la plus grande est l'amour.
I. Corinth. 13 : 13

Pour nous, qui avons cru, nous entrons dans le repos.
Hébr. 4 : 3.

Madame et Monsieur Georges-André Dubois-Gruet, à Pesex ;
Monsieur et Madame Jean-Jacques Dubois et leur petit Christophe, à Areuse ;
Mademoiselle Marlyse Dubois, à Lausanne ;
Madame et Monsieur René Imhof-Gruet et leur fille Marie-Madeleine ;
Madame et Monsieur Pierre Matthey-Gruet et leur fils Claude-Alain, Eric et Christian, à Bôle ;
Monsieur et Madame Ernest Jeanrenaud et famille ;
Madame et Monsieur Louis Schneider-Jeanrenaud et famille ;
Madame et Monsieur Marc Vaucher-Jeanrenaud et famille ;
Monsieur Francis Jeanrenaud et famille ;
Madame Suzanne Meyer-Jeanrenaud et famille ;
Madame Renée Studzinski-Jeanrenaud et famille ;
Madame et Monsieur Alfred Monnier-Gruet et famille ;
Monsieur Fritz Gruet et famille ;
Madame et Monsieur Marc Chapatte-Droz, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Edouard GRUET

née Hélène JEANRENAUD

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dimanche, dans sa 81^{ème} année, après une pénible maladie, supportée vaillamment.

La Chaux-de-Fonds, le 4 juin 1972.

(183, rue Numa-Droz)

L'incinération aura lieu mardi 6 juin.
Culte au crématoire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille : Monsieur et Madame René Imhof-Gruet, 17, rue des Buissons.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Samuel Girard, ses enfants et petits-enfants :
Monsieur et Madame Jean-Jacques Girard et leurs fils, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Pierre-André Girard et leurs filles, à la Tour-de-Peilz ;
Monsieur Charles-Alfred Girard ;
Madame et Monsieur Marcel Christen et leur fille, à Cornaux ;
Les enfants et petits-enfants de feu Théophile Jeanfavre ;
Les enfants et petits-enfants de feu Ami-Henri Girard,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Samuel GIRARD

née Irène JEANFAVRE

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 64 ans.
2065 Savagnier, le 3 juin 1972.

Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre et de la mort, je ne craindrai aucun mal. Car Tu es avec moi.

Ps. 23

L'ensevelissement aura lieu à Savagnier, mardi 6 juin, à 13 h 30.

Culte de famille au domicile, à 13 heures.

Le corps repose à l'hôpital de Lau-dèveux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'ai invoqué l'Eternel dans ma grande détresse et il m'a exaucé.

Ps. 20 : 1.

Madame veuve René Voegeli-Mombelli, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame veuve Agnès Schibli-Mombelli, à Vernate (Tessin) ;
ainsi que les familles parentes et alliées, au Tessin, à la Chaux-de-Fonds, Genève, Pesex, Couvet, Yverdon et Montmollin,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve

Marthe-Marie MOMBELLI

née GRAF

leur chère et bien-aimée maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 90^{ème} année.

Vernate (Tessin), le 3 juin 1972.

L'incinération aura lieu lundi 5 juin au crématoire de Lugano, à 15 h 45.

Messe à Vernate, lundi 5 juin à 14 h 45.

Domicile mortuaire : La Rusticana, Vernate (Tessin).

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

La Société fédérale de gymnastique Hommes de Corcelles-Cormondrèche a le pénible devoir d'annoncer à ses membres, le décès de

Madame RIHS

maman de Monsieur Fernand Rihs, membre honoraire de la société.

Arrigo

Pompes funèbres

Pesex - Neuchâtel

Tél. 31 12 24

Fabrique de cercueils

Transports Toutes formalités

Monsieur et Madame Fernand Deschoux-Bise et leurs enfants à Payerne ;
Madame et Monsieur Jean Birrer-Deschoux et leurs fils à Dielsdorf (ZH) ;
Madame et Monsieur Max Bulliard-Deschoux et leurs fils à Yverdon ;
Madame et Monsieur Eugène Benguerel-Deschoux et leurs fils à Bevaix (NE) ;
Madame et Monsieur André Clerc-Deschoux et leurs enfants à Court (J.B.) ;
Monsieur et Madame Jean-Claude Deschoux-Schmitt et leur fille à Bevaix (NE) ;
Famille Paul Rossier-Huguenot à Besençons ;
les familles Huguenot, Deschoux ;
Les familles parentes, alliées et amies, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve

François DESCHOUX

née Cécile HUGUENOT

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 3 juin 1972, à l'âge de 76 ans, après une longue et pénible maladie chrétien-nement supportée, munie des sacrements de la Sainte Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église paroissiale de Grolley, mercredi 7 juin 1972, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Guérvet, Grolley.

Au revoir, maman chérie, tes souffrances sont finies.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

La Confrérie des chevaliers de la Cave de Bevaix a le devoir de faire part du décès de

Madame

François DESCHOUX

mère de Monsieur Jean-Claude Deschoux, membre de la Cour.

Le personnel du restaurant « Hippo-campe », bar-dancing « Chez Gégène », a le devoir de faire part du décès de

Madame

François DESCHOUX

mère de Madame Esther Benguerel, leur patronne, et de Monsieur Jean-Claude Deschoux, leur collègue.

Monsieur et Madame Jack Weber et leur fils Daniel ;
Mademoiselle Marthe Weber ;
Madame Alice Brunner-Weber et famille, à Zurich ;
Madame Berthe Weber ;
Monsieur Willy Weber ;
Madame Ernest Weber et famille, en France ;
Madame Paul Weber, à Genève, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Frédéric WEBER

leur cher et bien-aimé père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu dans sa 78^{ème} année, après une pénible maladie.

Neuchâtel, le 3 juin 1972.
(Ecluse 48)

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité mardi 6 juin.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



M. Georges Schaller (lib.), nouveau président de l'exécutif.

AVIS TARDIFS

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures
Fr

A Neuchâtel et dans la région

Fin des manifestations de la Quinzaine

Neuchâtel avant l'an 2000

La troisième Quinzaine de Neuchâtel est finie. Du 24 mai et pendant douze jours, quasiment sans relâche, elle a, par de nombreuses manifestations, animé la cité, mettant en valeur cette Boucle qui doit devenir — demain sans doute, parce qu'on aura réappris le chemin qui y mène — l'un des plus jolis centres commerciaux et d'achats de Suisse romande. La circulation sera tenue à l'écart, les rues du centre seront rendues aux habitants-pétons, on y déambulera à l'abri des gaz de véhicules et des dangers de la circulation. L'imagination nous aide à brosser le tableau de la future Neuchâtel, une ville paisible, comme jadis, où il fera bon vivre, rester, venir ou revenir.

Pour l'heure, la Quinzaine est finie. Il est trop tôt pour dire quel fut le succès réel de cette manifestation à laquelle le comité exécutif, présidé par M. Robert Aschelmann, a travaillé pendant une année, pour que la Boucle demeure vivante, animée, chaleureuse, accueillante avec des commerçants actifs, imaginatifs, entrepreneurs.

Et ce fut l'éventail des manifestations qui s'inscrivirent dans le cadre de la Quinzaine: concert symphonique, promenade-spectacle au bord du lac, gala de variétés au théâtre, championnat suisse de karting à Pierre-à-Bot (dont il est question aujourd'hui dans les pages sportives), défilé inédit de caravanes historiques et de voitures neuves, promenade lacustre pour les personnes du troisième âge, cinéma pour les enfants, sans oublier les deux ouvertures nocturnes de magasins, le grand marché et le marché aux puces, le samedi, dans le vieux quartier des Halles. Jusqu'aux restaurateurs qui, pour l'occasion, ont refait, comme Maître Jacques Montandon leur avait montré, de vieilles et bonnes recettes de la cuisine neuchâteloise oubliée.

Samedi, au lendemain de la belle, agréable et instructive promenade-spectacle d'Alex Billeter, Yves Aschelmann et Bernard Fluck, entre Beau-Rivage et le port, la bière fut à l'honneur, mais auparavant, dans le vénérable quartier des Halles la vie grouilla. Le grand marché, préservé cette fois du mistral, inondé de soleil, offrit à l'œil toujours émerveillé du citadin, son spectacle de sons et lumières: ces merveilleux produits de la terre, cette audacieuse et pourtant si parfaite symphonie de couleurs et de mélange incomparable de parfums, d'odeurs! Un grand marché est un chef-d'œuvre impressionniste. Et qui niera que celui de Neuchâtel a de quoi faire des envieux en Suisse romande? Samedi on y avait, comme la semaine précédente, adjoint un grand marché aux puces où, à cause de l'étroitesse des ruelles, on se bousculait, dans une ambiance joyeuse, aux sons des automatons et dans le fumet des saucisses grillées.

Le samedi soir enfin, dans ce Panéso transformable et adaptable à souhait, la bière coula à flot! L'orchestre municois venu exprès créa une ambiance très... ba-



Du marché aux puces à la Fête de la bière. (Avispress - J.-P. Baillo)

varois. L'on but, mangea, chanta, dansa jusqu'à une heure et tout le monde rentra exténué, alors que l'aube préparait l'une des plus belles journées que nous ayons eues ce printemps.

La Quinzaine est finie. Elle a perdu son appellation de « commerciale ». Sans doute

pour mieux contribuer à la sauvegarde du commerce local en réapprenant d'abord aux gens à connaître et apprécier un centre-ville vivant, joyeux, avenant, qui est une préfiguration de ce que sera probablement Neuchâtel bien avant l'an 2000!

G.Mt.

COLOMBIER

Dégâts importants à la pisciculture

(c) Lors de la récente tempête, trois arbres se sont abattus sur les bâtiments de la pisciculture de la Saunerie, à Colombier. Les dégâts sont assez importants; on article le chiffre de 60.000 francs.

En effet, la charpente est déformée, le toit défoncé sur toute sa partie centrale. A l'intérieur, l'une des branches maîtresses s'est plantée verticalement jusque sur le fond des bassins d'incubation des œufs. Personne n'a été blessé.

Après l'assemblée, au Théâtre de Neuchâtel, les participants se sont rendus à Avenier pour y déguster les crus du Château, ainsi qu'un repas excellemment servi.

C'est en bateau que le retour se fit jusqu'à Neuchâtel.

Les aides familiales suisses à Neuchâtel

Quatre cents personnes environ ont assisté, samedi, à l'assemblée générale de l'Association suisse des organisations d'aide familiale, présidée par M. Philippe Mayor. Les différents rapports ont été adoptés et trois membres du comité remerciés pour les nombreux services rendus. Deux personnes se retirent après vingt ans d'activité; elles sont entrées au moment de la création de cette association.

M. J.-F. Aubert a donné une conférence extrêmement intéressante, parlant de la révision de l'assurance vieillesse

et survivants. Les aides familiales sont appelées à intervenir dans tous les domaines d'un ménage. Elles rendent également d'inappréciables services chez les personnes âgées et sont donc tenues de pouvoir renseigner nos aînés.

Les membres de la section neuchâteloise de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin l'ont constaté: La 2me correction des eaux du Jura en voie d'achèvement

La « Romandie » filait tout de même un peu plus vite que le vent. Se retournant, le capitaine avait salué l'employé chargé de manœuvrer l'écluse de Port qui permet d'aligner les niveaux des trois lacs. En cette matinée de samedi, MM. Eric Wavre, ingénieur et président de la section neuchâteloise de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, et Georges Béguin, président central, avaient le cœur léger: pour eux, cette sortie d'été serait un succès grâce à la température estivale.

Les quelque cinquante participants furent accueillis par M. Wavre qui souhaita par ailleurs que « cette équipée nautique laisse présager d'un avenir non seulement industriel, mais touristique des voies navigables, où l'on pourra passer ses loisirs au fil de l'eau européen ». Lors de la croisière, il salua la présence de MM. Sterchélé, ingénieur, et vice-directeur du bureau de la 2me correction des eaux du Jura et président

de la section bernoise de l'Association et Anliker, spécialiste de l'aménagement des rives et de la finition des travaux qui fourniront maints renseignements intéressants.

Ainsi, au gré des méandres conduisant de Neuchâtel, via Thielle et l'Aar, à Altret, on s'apercevait que les travaux, commencés en 1962 avec la participation des cantons de Soleure, Berne, Fribourg, Vaud et Neuchâtel (à raison de 50%) et de la Confédération, allaient en s'achevant. Et, à cette date, quelque huit millions de mètres cubes de matériaux ont été excavés des divers canaux (Nidau-Buren, Thielle et Broye) et 2 millions de mètres cubes de pierres ont été utilisées pour l'aménagement et la protection des rives.

De fait, il s'agit d'une splendide réalisation à mettre à l'actif du bureau du professeur Muller, grand patron de cette seconde correction. On ne peut donc

qu'applaudir aux principes dont s'est inspiré le paysagiste, M. Anliker: enlever les végétaux impropres, mais aussi, par endroits, conserver, voire compléter la nature.

— Désolé, pas de berges en béton! D'ailleurs, les promeneurs, les passagers des unités sillonnant ces cours d'eau, les pêcheurs surtout, s'en sont rendu compte: les milliers de pierres bordant les rives donnent plus d'éclat aux canaux qui paraissent ainsi plus naturels, d'où l'expression de « tablier du dimanche ».

Certes, il fallut, avant les travaux, déboiser. Mais, bien vite, on sema du gazon où il se révéla indispensable, on retira le bois mort flottant à fleur d'eau, bref on fit place nette. Replanter où il était nécessaire de le faire, éviter de condamner des arbres, ménager en quelque sorte des réserves pour la faune, voilà qui fut une tâche de grande envergure; elle contribue ainsi à l'agrément des rives où des allées d'arbres sont apparues, ainsi que de nombreux chemins.

Et lorsque vous vous rendez à Altret par exemple, comme les participants à cette journée, à Soleure ou dans la Broye, gardez-vous des préjugés: vous serez sans doute surpris par le décor qui incite les touristes à flâner, les pères de familles à pêcher, les couples à rêver. Et si, d'aventure, une cigogne bat de l'aile ou une famille de cygnes s'éloigne à l'approche de votre embarcation, dites-vous qu'eux ont assisté à cette gigantesque métamorphose: la Broye est plus large (60 m) et la Thielle comme le canal Nidau - Buren atteint 85 mètres.

Elargir, approfondir, corriger: trois verbes, trois missions qui reviennent à la bouche de ceux pour qui le passage des embarcations jusqu'à 1200 tonnes est désormais possible. Dès lors, il ne reste plus qu'à souhaiter qu'un organisme intercantonal pour le nettoyage des eaux soit créé pour que, dès l'inauguration prévue cet automne, l'on soit assuré d'une propreté parfaite au fil des ans.

C'est à ce prix seulement que l'on reviendra sur les bords de l'Aar, de la Thielle ou de la Broye, pour y goûter de succulents filets de perche. L'enjeu n'en vaut-il pas la chandelle? J.-P. A.

LES VOTATIONS CANTONALES TROIS FOIS OUI

Mais la participation n'a atteint que 12,6 %!

La chaleur estivale du week-end n'a guère incité les Romands à se rendre aux urnes. Pour la double votation fédérale, les taux de participation varient, en effet, entre 12 et 13% dans les cantons de Neuchâtel, de Vaud, de Genève et de Fribourg. Seul, le Valais fait exception avec 24%, mais on s'y prononçait aussi sur la loi fiscale... La moyenne pour l'ensemble du pays étant de 25,8%, la Suisse française se distingue de nouveau par ce que nos Confédérés considèrent comme un manque d'esprit civique.

A la décharge des abstentionnistes romands, on peut avancer cependant le manque d'intérêt de ce scrutin fédéral sur deux arrêtés provisoires déjà en vigueur et relatifs à la stabilisation du marché de la construction et la sauvegarde de la monnaie.

Les citoyens et les citoyennes du canton de Neuchâtel avaient, en outre, à se prononcer sur trois projets. Avec deux majorités diverses, les 12,6% du corps électoral ont répondu trois fois oui. Ici encore, la votation apparaissait comme une formalité, aucune opposition ne s'étant manifestée.

Bref, le décret prévoyant une nouvelle tranche de 12 millions pour l'encouragement à la construction de nouveaux immeubles HLM a été approuvé par 9225 oui contre 2717 non, la loi sur les établissements spécialisés pour personnes âgées par 11.264 oui contre 798 non et le décret allouant un subvention de plus de 7 millions pour le Centre de formation professionnelle du Littoral, à Neuchâtel, par 7653 oui contre 4146 non.

On remarquera que si la quasi-unanimité des votants a accepté le projet permettant de mieux soigner nos aînés du « troisième âge », l'opposition s'est renforcée en ce qui concerne les HLM et a dépassé la moitié des « oui » pour le centre professionnel de la Maladière.

On a peine à comprendre ces réticences qui se sont manifestées dans toutes les communes à des degrés divers. Pour la petite histoire, signalons que Fresens, Vaumarcus, les Bayards, la Brévine et bien sûr Brot-Plamboz, ont refusé le décret concernant l'encouragement à la construction. Il est vrai que ces localités agricoles ne

connaissent pas le problème du logement. Villiers, le Pâquier, Savagnier, Engollon, Coffrane, le Cerneux-Péquignot, la Brévine, Bémont, Brot-Plamboz (encore!) se sont opposés à la seconde étape du centre professionnel de la Maladière. Tous ces villages qui sont voués à l'agriculture ont parfois de la peine à saisir les besoins des autres professions. Mais dans le cas particulier, aussi illogique que cela puisse paraître, leur « non » nous paraît être davantage le signe du mécontentement des gens de la terre qui s'estiment toujours lésés par rapport aux autres catégories sociales.

Une autre constatation doit donner à réfléchir. Toujours à propos de ce centre professionnel de Neuchâtel, près de la moitié des « non » proviennent des deux districts du Haut, et plus particulièrement des villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds. L'esprit de clocher, cette votation le prouve, est loin d'avoir disparu de nos Montagnes sensibilisées par la stagnation démographique.

Jean HOSTETTLER

VOTATIONS FÉDÉRALES

VOTATIONS CANTONALES

DISTRICTS	Stabilisation de la construction		Sauvegarde de la monnaie		Campagne H. L. M.		Politique gériatrique		Centre de la Maladière	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Neuchâtel										
Neuchâtel	1749	148	1823	69	1608	277	1826	73	1366	508
Serrières	160	15	168	8	150	24	168	6	140	34
Vauseyon	136	12	139	7	132	16	143	7	115	30
La Coude	180	23	197	6	169	35	202	6	159	47
Monruz	84	8	83	10	82	10	91	2	61	31
Hauterive	140	21	147	13	134	30	145	16	122	40
Saint-Blaise	206	30	222	12	194	38	229	9	176	56
Marin-Epagnier	145	17	156	5	141	18	160	4	118	45
Thielle-Wavre	35	5	37	4	33	8	35	6	25	16
Cornaux	69	3	71	1	65	6	73	—	56	13
Cressier	123	21	133	13	121	23	141	4	114	30
Enges	17	4	21	1	16	6	19	3	17	5
Le Landeron-Combes	120	17	128	10	105	29	128	6	89	42
Lignières	55	4	58	1	44	15	52	7	40	19
Total	3219	328	3383	160	2994	535	3412	149	2598	916
Boudry										
Boudry	149	27	165	12	125	50	159	13	109	64
Cortailod	174	13	178	9	151	36	180	7	149	38
Colombier	270	21	269	18	236	57	275	20	221	72
Auvernier	176	16	188	7	160	34	185	7	158	35
Peseux	448	53	472	30	398	84	470	24	316	160
Cornelles-Cormondr.	267	27	269	27	231	57	276	15	205	76
Bôle	118	8	123	5	104	17	123	2	98	26
Rochefort	57	11	63	6	49	18	64	4	42	25
Brot-Dessous	14	2	15	1	13	4	17	—	13	4
Brévia	130	17	133	12	119	25	133	11	98	39
Gorgier-Chez-le-Bart	105	18	113	11	78	42	116	7	71	50
Saint-Aubin-Sauges	125	22	137	8	124	22	137	9	107	35
Fresens	22	2	23	3	11	12	21	4	10	12
Montalchez	10	4	11	3	7	7	12	2	7	7
Vaumarcus-Vernéaz	23	7	27	2	13	17	26	4	13	16
Total	2088	248	2186	154	1819	482	2194	129	1617	659
Val-de-Travers										
Môtiers	43	9	47	4	41	11	50	2	28	23
Couvet	143	17	150	8	126	29	148	9	116	39
Travers	107	22	122	4	93	36	112	15	68	58
Noiraigue	54	13	58	9	56	11	60	7	41	25
Boveresse	15	3	17	1	14	4	16	2	9	9
Fleurier	171	13	174	8	152	31	163	17	120	55
Buttes	43	6	40	10	38	11	47	2	30	18
La Côte-aux-Fées	56	12	61	9	51	19	59	11	34	35
Saint-Sulpice	26	7	29	3	27	7	31	2	21	11
Les Verrières	53	23	60	16	55	22	55	21	34	43
Les Bayards	20	8	24	4	13	15	23	5	11	16
Total	731	133	782	76	666	196	764	93	512	332
Val-de-Ruz										
Cernier	73	7	72	6	60	16	75	4	51	28
Chévard-Saint-Martin	83	13	90	8	79	19	92	8	66	33
Dombresson	85	14	84	14	80	20	93	6	59	39
Villiers	31	10	38	4	31	11	35	6	15	25
Le Pâquier	16	7	15	6	15	8	18	5	8	14
Savagnier	47	16	53	11	41	22	55	9	31	32
Fenin-Vilars-Saules	28	5	29	3	29	5	33	1	22	12
Fontaines	63	9	66	6	47	25	66	6	40	30
Engollon	18	2	17	3	14	7	19	2	8	13
Fontainemelon	88	8	89	6	78	19	90	8	72	23
Les Hauts-Genèveys	52	5	55	2	41	14	51	4	32	23
Boudévilliers	63	6	61	8	51	16	62	7	36	31
Valangin	51	9	52	8	47	14	54	7	34	27
Coffrane	72	11	73	12	48	36	69	18	31	53
Les Genèveys-s.-Cof.	98	17	103	11	93	19	108	7	76	36
Montmolin	29	5	32	3	20	14	32	2	23	12
Total	897	144	929	111	774	265	952	100	604	431
Le Locle										
Le Locle	907	126	929	113	700	377	866	118	644	410
Les Brenets	82	12	86	7	58	34	90	4	49	40
Cerneux-Péquignot	38	17	43	12	36	18	36	18	18	36
La Brévine	32	10	37	4	19	23	28	14	13	28
Le Bémont	9	5	10	4	7	7	13	1	3	11
La Chaux-du-Milieu	54	8	54	6	40	22	54	9	38	24
Les Ponts-de-Martel	95	24	107	13	79	35	107	11	55	54
Brot-Plamboz	14	12	17	10	11	15	15	11	6	20
Total	1231	214	1283	169	950	31	1309	186	826	623
La Chaux-de-Fds										
Ch-de-Fds - Centre	1263	135	1309	72	1032	359	1338	71	759	60

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samediTous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de
7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est ouverte, du diman-
che au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction
répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.Délai de réception
de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent
paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les
grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le
vendredi avant 9 heures et les petites annonces le ven-
dredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi
jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus
à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et
jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte
aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4,
dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures.
Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons
plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au
maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les
réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces
locales 37 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames
urgentes, Fr. 2.40 le mm. Réclames Fr. 1.60 le mm.
Naissances, mortuaires, 80 c. le mm. Petites annonces
non commerciales, 35 c. le mot, min. 10 mots.Pour les annonces de provenance extra-cantonale:
Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité,
Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève,
Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel,
Saint-Gall, Shaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an 69.— 6 mois 36.— 3 mois 19.— 1 mois 7.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre
bureau.Délais pour les changements d'adresse
(minimum une semaine)la veille avant 8 h 15.
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 15.
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits.
A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Enchères
publiquesL'Office des poursuites du district de Boudry vendra par voie
d'enchères publiques, le mardi 6 juin 1972, dès 14 heures, à
Boudry, local des ventes, rue Louis-Favre 20, les biens ci-
après désignés:1 meuble-paroi avec bar; 1 bureau-secrétaire ancien; 1 ca-
napé transformable en lits doubles, avec 2 fauteuils, en skai
noir; 1 divan et 2 fauteuils; 1 canapé usagé; 1 table rectan-
gulaire dessus marbre; 1 meuble radio-gramo Leinetal; 1
appareil de télévision Philips; 1 frigo BBC; 2 lustres; 1 gril
Grillswiss; 2 peintures; 1 machine à écrire Hermes Média 3
avec coffret; 11 volumes Mémoires de Churchill; 6 volu-
mes Oeuvres de Conan Doyle; 12 volumes de Erckmann-
Chatrin; 1 lot de livres divers reliés, ainsi que quelques au-
tres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Pour visiter, le local des ventes sera ouvert le jour des en-
chères, dès 13 h 30.

OFFICE DES POURSUITES, BOUDRY

IMMEUBLES

A vendre aux Rasses, sur Sainte-Croix, un beau

CHALET (meublé)

cuisine, véranda, très grande pièce de séjour avec
cheminée de salon, coin à manger, 3 petites
chambres à coucher (5 lits), 1 salle de bains, W.-C.
séparés. Carnotzet, 2 caves, garage. Chauffage
central au mazout. Situation excellente, endroit tran-
quille, vue panoramique.Prix de vente: 115.000 fr. (y compris le mobilier).
S'adresser à PIGUET & CIE, service immobilier,
1401 Yverdon. Tél. (024) 251 71.Nous offrons, pour l'automne pro-
chain, à Hauterive, demagnifiques
appartementsde 4 pièces + hall (102 m²).Situés dans un endroit très tran-
quille, à proximité du centre du
village et de l'arrêt du trolleybus.Chaque appartement comprend de
grandes chambres, hall avec
armoires, cuisine équipée, salle de
bains, douche, W.-C. séparés, bal-
con-loggia de 15 m².Prix: à partir de Fr. 150.000.—,
garage Fr. 12.000.—FINANCEMENT BANCAIRE POSSI-
BLE JUSQU'À 90 %.Pour tous renseignements, s'adres-
ser à: Paul CRETEGNY & Cie,Neuchâtel, 43, faubourg du Lac,
tél. 25 69 21.L'IMPRIMERIE
CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient

à la disposition

des industriels

et des

commerçants

pour exécuter

tous les travaux

en typographie

et en offset

A ST-Blaise
avec fr. 21.000.- déjà,
devenez propriétaire
d'un appartement
PAT face au lac
et aux Alpes.

PAT « ST-BLAISE »

chemin des Perrières ST-BLAISE (NE)
A dix minutes du centre de Neuchâtel.

1ère étape A/B/C

2ème étape D/E

2 pièces dès Fr. 75.000.— 3 pièces dès Fr. 103.000.—
3 pièces dès Fr. 85.000.— 4 pièces dès Fr. 117.000.—
4 pièces dès Fr. 96.500.— 4/5 pièces dès Fr. 134.000.—
5 pièces dès Fr. 118.000.— 5 pièces dès Fr. 140.000.—Parking souterrain Fr. 10.000.—
communications: Gare CFF, trolleybus.

Renseignements auprès de:

Me François CARTIER
6, rue du Concert
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038/25 12 55Entreprise PIZZERA
Rochettes 19
2017 BOUDRY
Tél. 038/42 17 17C.E. BERTHOUD
Transactions Immobilières
et Gérances
9, Epancheurs
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 13 41PAT
39, rue Peillonex
1225 CHÊNE-BOURG
Tél. 022/35 86 00Me Bernard CARTIER
1, rue A.-Bachelin
2074 MARIN
Tél. 038/33 35 15Sur place:
APPARTEMENT PILOTE
34, chemin des Perrières
Tél. 038/33 34 34
Permanence: mardi
mercredi - jeudi - samedi

Demande d'informations

à retourner à l'agent PAT ci-dessus, ou à PAT, Chêne-
Bourg/GE.Veuillez me faire parvenir, sans engagement, les informa-
tions relatives à PAT « ST-BLAISE » FAN X7

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Tél.

A louer tout de suite ou pour
date à convenir, à la Neuve-
villeappartement
de 6 pièces
en attique3me étage. Situation tranquille
et très ensoleillée. Salon avec
cheminée, réduit, cuisine avec
machine à laver la vaisselle.
Grande terrasse autour de
l'appartement. Garage.Loyer mensuel: Fr. 815.— plus
charges.S'adresser au concierge,
tél. (038) 51 35 24 ou à la gé-
rante:

ROBERT PFISTER

Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 220255

OFFRES D'EMPLOIS

L'hôtel - restaurant BEAUX-ARTS,
Neuchâtel, engagerait pour entrée
immédiate ou date à convenir

sommelière (ier)

Faire offres ou se présenter au
bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.Café-restaurant en Ajoie cherche
pour entrée immédiate

sommelière

gentille et aimable, pour service
au café et à la salle à manger.Très bon salaire, chambre à dis-
position, nourrie, logée, blanchie.
Mercredi libre.Ecrire sous chiffres 970.061, à
Publicitas, 2900 Porrentruy.

OUVRIER

indépendant capable de prendre
des responsabilités, est recherché
pour différents travaux d'atelier.
Bon salaire.
Tél. 24 47 67.

Nous cherchons

employée de maison

de 7 h 30 à 11 h.
Semaine de 5 jours.
S'adresser au Foyer Dubied DSR,
Marin. Tél. (038) 33 23 39.

A LOUER

Au centre de Neuchâtel
locaux pour magasin, minimum
120 m² parterresont recherchés par maison suisse solvable (presta-
tions de service).
Reconstruction, éventuellement modernisation à nos
propres frais.
Contrat de longue durée désiré.Faire offres sous chiffres 44-48517 D, à Publicitas,
Neuchâtel.

A louer

VILLA

au rez-de-chaussée supérieur d'une
sise rue Emer-de-Vattel 50, à Neuchâtel,

APPARTEMENT

de 5 pièces, comprenant: terrasse, grande salle de
séjour, salle à manger, cuisine parfaitement agen-
cée, vestiaire et W.-C. indépendants, ainsi que
partie de nuit comportant deux grandes chambres à
coucher et une plus petite. Bains et W.-C. avec tous
appareils + bidet et douche.Les tapisseries et les fonds seront exécutés au gré
du preneur. L'entrée du locataire peut se faire dans
un délai très court. Vue imprenable sur le lac et les
Alpes, jardin aménagé, quartier résidentiel très tran-
quille, trolleybus à proximité.Loyer mensuel: Fr. 1700.— chauffage et eau chaude
compris.En plus dudit appartement, cette villa comprend un
logement de 2 pièces, déjà loué, ainsi que 5 boxes
en bordure de rue avec accès direct. Elle serait
vendue au prix de 562.000 fr. avec les boxes et de
517.000 fr. sans les boxes. Hypothèque en 1er rang
de 300.000 fr.Pour visiter et traiter:
Fiduciaire Leuba & Schwarz,
faubourg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 71.

BAS-DE-SACHET

A louer pour le 24 juin 1972

APPARTEMENT

de 3 1/2 chambres, tout confort.
Loyer mensuel 360 fr., plus
charges.Etude Pierre JUNG, Bassin 14,
Neuchâtel. Tél. 25 82 22.Nous louons à Neuchâtel, pour
date à convenir,APPARTEMENTS
de 4 1/2 piècescomprendant: 3 chambres à cou-
cher, un grand salon, une cuisine
équipée avec lave-vaisselle, salle
de bains et W.-C. séparés.
Ascenseur, service de concier-
gerie, cave, galetas, places de
jeux.LOYER: à partir de Fr. 580.— +
charges et garage.S'adresser à Paul CRETEGNY &
Cie, 43, faubourg du Lac, Neu-
châtel. Tél. 25 69 21.A louer dès le
24 juin 1972,
à PESEUX, rue
des Uttings 17,appartement
de 3
chambresavec tout confort,
au rez-de-chaussée.
Le locataire devra
assurer le service
de conciergerie.
Loyer 220 fr. +
charges.
Imocom,
Terreaux 9,
Neuchâtel.A louer pour le
24 juillet 1972,
chemin de la
Caille 78
(quartier de
Maillefer), à
Neuchâtel,

garage

Loyer mensuel:
Fr. 65.—
Fiduciaire
Leuba & Schwarz
fbg de l'Hôpital 13,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 71.

cogo

Neuchâtel engage, pour
LA CITÉ UNIVERSITAIRE:AIDES DE BUFFET
CASSEROLIERS
AIDE DE BUREAU

à mi-temps

dans des locaux ultra-modernes;

pour son RESTAURANT LA TREILLE

EMPLOYÉS (ES) D'OFFICE
CASSEROLIERSCONGÉ LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS.
Prestations sociales d'une grande entreprise + taux
d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.
Faire offres à M. Strautmann,
tél. (038) 24 68 05.Garage Hirondelle, 2000 Neuchâtel
cherche, pour son importante station BP

SERVICEMAN

Horaire réglé, très bon salaire, caisse de retraite.

Prendre rendez-vous avec M. Pierre Senn, ou télé-
phoner au (038) 24 72 72.

FAVAG

cherche

employé de bureau

pour son service de comptabilité
des œuvres sociales et de caisse.Préférence sera donnée à un candidat
ayant une certaine expérience dans ce
domaine.Faire offres manuscrites, avec photo, cur-
riculum vitae et prétentions de salaire, à:

FAVAG S.A., Monruz 34, 2000 Neuchâtel

FAVAG
SA
NEUCHÂTELFABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

A qui s'adresse cette annonce

à des mécaniciens
ou serruriersen possession du certificat fédéral de capacité ou de
formation équivalente. Si vous envisagez un change-
ment de situation, notre entreprise peut vous offrir:— un travail qui satisfera à
votre besoin d'indépen-
dance professionnelle et
d'initiative personnelle.— un horaire à 2 équipes avec
alternance hebdomadaire
dans notre service d'en-
retien préventif des ma-
chines (semaine de 40 heu-
res, alternativement 1 ma-
tinée ou 1 après-midi de
temps libre).

— la sécurité de l'emploi.

— nos avantages sociaux
d'avant-garde.Vous êtes intéressé? Alors prenez contact avec notre
service de recrutement ou complétez simplement cette
annonce et retournez-la à l'adresse ci-dessous. Nous
vous assurons de notre entière discrétion.

Nom: _____ Prénom: _____

Profession: _____ Tél.: _____

Adresse précise: _____

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

engage pour ses différentes
succursales de
Bellevaux:

UNE VENDEUSE

Bôle:

UNE VENDEUSE

Prestations sociales d'une grande
entreprise + taux d'épargne plus
favorable pour le personnel COOP.

Faire offres ou se présenter à
l'office du personnel,
Portes-Rouges 55,
tél. (038) 25 37 21, Interne 21,
Neuchâtel.

LA MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE

cherche

EMPLOYÉ (E)
DE BUREAU

pour le secrétariat municipal contrôle des habitants

avec certificat fédéral de capacité (apprentissage
de commerce ou d'administration) ou diplôme équi-
valent; langue maternelle française, avec bonnes
connaissances de la langue allemande et notions
d'italien. Entrée en service: 1er août 1972 ou selon
date à convenir.

Semaine de 5 jours, prestations sociales.

Les offres de service, accompagnées d'un curricu-
lum vitae et des prétentions de salaire, doivent être
adressées à la mairie de la Neuveville, 3, place de
la Gare.

Les Restaurants Beaulac

à Neuchâtel, cherchent pour
entrée immédiate:1re dame de buffet
sommelier (ère)
fille ou garçon
de buffetTéléphoner au (038) 24 42 42 ou
se présenter, dès 14 heures, aux
restaurants.Achetez votre MACULATURE
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

PRIX «CITÉ»



Toute simple et charmante!
ROBE crimplène jacquard, découpe surpiquée, décolleté arrondi, façon amincissante

39.-

timbres coop ou 5 % rabais

coop

La Cité

Annonces Suisses S.A. «ASSA»

Société Suisse de publicité

Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Judi 22 juin 1972, à 15 heures,
 dans les bureaux de la Direction générale des
 Annonces Suisses S.A. «ASSA», rue de l'Avenir 56, Genève

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 1971
2. Rapport du président
3. Bilan et compte de profits et pertes 1971
4. Rapport des contrôleurs
5. Décharge au conseil d'administration et à la direction générale
6. Décision sur la répartition du bénéfice
7. Divers

Le bilan, le compte de profits, et pertes, ainsi que le rapport des contrôleurs sont à la disposition de Messieurs les actionnaires, à partir du 10 juin 1972, au siège social de la Société, Rieterstrasse 35, 8002 Zurich.

Selon l'article 10 des statuts, les actionnaires qui désirent prendre part à l'assemblée générale doivent demander au moins trois jours d'avance une carte d'admission qui sera délivrée sur présentation des actions par le siège social.

Le conseil d'administration

Zurich, le 1er juin 1972

AF Machines à laver

Toutes les grandes marques chez le spécialiste, au
DISCOUNT DU VIGNOBLE

Notre expérience dans la branche électro-ménagers, vous permettra de faire un choix sain à des prix jamais vus !

Plus de 20 modèles au choix
 100 % automatiques à partir de
Fr. 760.-

Lave-vaisselle inox

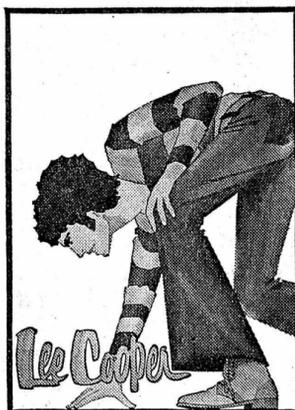
12 couverts Fr. 1390.-

moins notre prix discount au magasin. Prospectus et visites sans engagement.

Grosses reprises. Livraisons partout gratis. Service après-vente assuré.

Discount du Vignoble

Fornachon & Cie.
 Tél. (038) 46 18 77,
 2022 BEVAIX



Dépositaire
ROBERT - TISSOT SPORT

Saint-Honoré 8 - Neuchâtel

DURS D'OREILLE!

Nous ne sommes liés à aucune marque de fabrique, mais entièrement neutres et pouvons vous livrer tous les appareils acoustiques, depuis le plus fort jusqu'au plus minuscule (aussi le nouveau UNITRON sans frais de pile), pour être essayés un certain temps, sans obligation d'achat. Notre acousticienne, pourvue d'une excellente formation professionnelle, travaille déjà depuis plus de 17 ans pour les durs d'oreille et elle est réputée pour son activité sérieuse et consciencieuse.

Consultation auditive le premier mercredi de chaque mois, la prochaine fois

mercredi 7 juin 1972, de 14 à 18 heures

Prenez rendez-vous par téléphone (038) 25 13 67 chez Martin Luther, opticien diplômé, place Pury 7, Neuchâtel.

Nous sommes fournisseur autorisé de l'assurance-invalidité et nous vous aidons volontiers à remplir les formalités prescrites.

CHIC!



Ce week-end, papa loue avantageusement une voiture chez

A. WALDHERR

NEUCHÂTEL Parcs 147
 Tél. (038) 24 12 65

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



Creditreform en sait plus!

Renseignements et recouvrements dans le monde entier

Aarau	064/22 33 12 T
Basel	061/22 00 75 T
Bern	031/25 31 31 T
Biel	032/ 3 88 50 T
Chur	081/22 38 10
Freiburg	037/24 71 12
Genève	022/25 12 16 T
La Chx-de-Fds	039/22 49 38
Lausanne	021/22 21 14
Lugano	091/ 3 16 21 T
Luzern	041/23 15 88 T
Neuchâtel	038/33 35 15
Schaffhausen	053/ 5 36 12
Solothurn	065/ 2 58 56 T
St. Gallen	071/24 19 51 T
Winterthur	072/ 5 11 74
Zug	052/23 41 01 T
Zürich	042/21 22 92 T
	01/28 94 00 T

Telex

PARASOLS

en grand choix



Modèles pour balcons à
 Fr. 43.50 déjà.

Voyez notre nouveau **STORE** avec monture à manivelle, largeur 250 cm au prix imbattable de Fr. 260.- seulement.

Assortiment complet en meubles de jardin.

Quincaillerie de la Côte Peseux

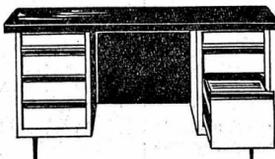
Tél. 31 12 43.

BOUTIQUE JERSEY-TRICOT

Seyon 5 c
 NEUCHÂTEL
 Tél. 25 61 91

Exécute tous les travaux soigneusement et rapidement à des prix raisonnables

Meubles de bureau bon marché



Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs ; à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir Fr. 690.-

Bureau pour étudiant, en bois, grandeur du plateau 120 x 56 cm, composé de 2 corps Fr. 168.-

Actuellement : quelques meubles de bureau usagés ou légèrement endommagés par des transports

Reymond

Exposition à Cornaux
 (A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

Écriteaux en vente au bureau du journal

Que ce serait beau...

...si nos routes étaient moins embouteillées!



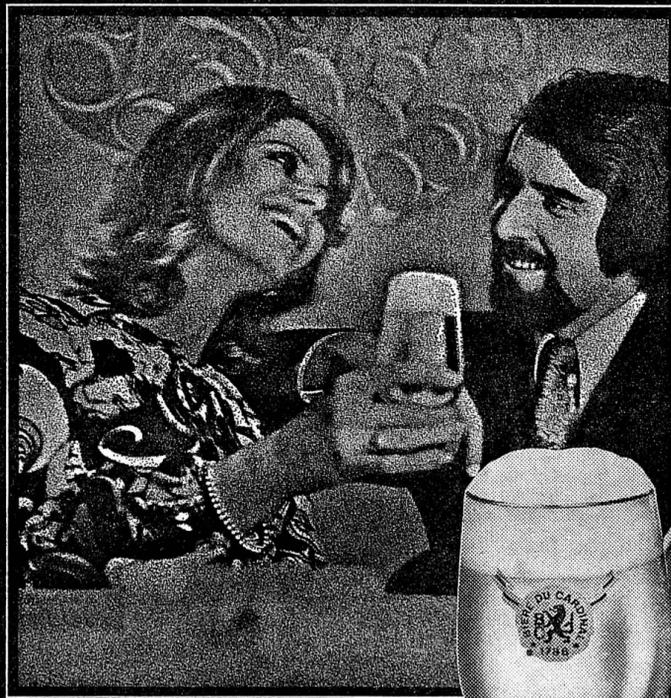
450 mètres de route offrent de la place soit à 100 voitures extérieurement grandes, soit à 150 voitures intérieurement vastes. Ainsi, la longueur de chaque file pourrait être réduite d'un bon tiers.

Que ce serait beau, si tout le monde roulait en Mini...



Importateur: British Leyland Switzerland, Badenerstr. 600, 8021 Zurich, tél. 01 54 56 00

Cardinal Grandes bières suisses depuis 1788



la "Spéciale" fleur des bières du Cardinal



Gallant...
expression d'une
certaine
personnalité



Caractère, style,
sensibilité trouvent en
Gallant leur meilleure
expression. Elle dénote
le goût des bonnes choses,
celles que l'on apprécie
pleinement. Comme
la douceur, la légèreté,
l'arôme d'une
cigarette unique:
votre Gallant.

Gallant: la seule
cigarette de ce type
dont le filtre
contient de la terre
filtrante naturelle
(particules blanches)
en plus du charbon actif.

Gallant... sa douceur fait sa force!

STRADIN S.A.

Horlogerie, Joaillerie, pierres précieuses,
cherche pour ses nouveaux bureaux de Saint-Blaise (NE)

COLLABORATRICE

de langue maternelle française ou allemande, connaissant parfaitement le français et l'anglais, habile sténodactylographe, désireuse de travailler de façon indépendante et aimant les responsabilités. Préférence sera donnée à candidate ayant plusieurs années de pratique dans l'industrie et le commerce international.

Adresser offres, avec curriculum vitae, à STRADIN S.A., Les Bourguillards 8, 2072 Saint-Blaise.

MIGROS

cherche

pour son Supermarché de PESEUX

MAGASINIER responsable

pour la réception de la marchandise

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

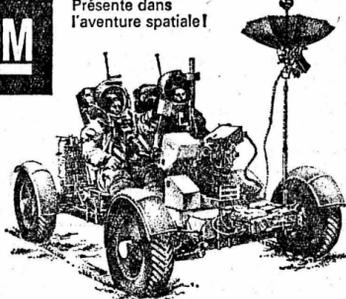


M - PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.



Présente dans
l'aventure spatiale!



LUNAR ROVING VEHICLE

Dans notre petite équipe de collaborateurs de notre bureau de révision à Bienne, une place comportant des responsabilités en qualité de

RÉVISEUR

est à repourvoir. Ce poste particulièrement intéressant vous offre la possibilité, après mise au courant, de traiter de façon indépendante toutes les questions de révision concernant notre organisation très variée.

Nous voyons en notre futur collaborateur une personnalité ayant beaucoup d'initiative, une certaine facilité d'adaptation, possédant un jugement sûr et une certaine habileté de négociateur. De très bonnes connaissances en ce qui concerne la révision ou la comptabilité ainsi que de très bonnes connaissances de la langue anglaise sont indispensables.

Veillez nous écrire ou nous téléphoner. Tél. (032) 2 61 61, Interne 578, M. Willen. Nous vous ferons volontiers parvenir la formule d'inscription.

General Motors Suisse SA 2501 Bienne

CHEVROLET - PONTIAC - OLDSMOBILE - BUICK - CADILLAC - OPEL
VAUXHALL - RANGER - BEDFORD - GM DIESEL - FRIGIDAIRE - DELCO

SIC-Société d'Ingénieurs conseils
Clément + Bongard, J. Gicot, C. von der Weid
Ing. dipl. EPF-SIA-ASIC
Rue de Romont 20, 1700 Fribourg

Nous cherchons, pour l'élaboration des plans de la route nationale No 1 et du réseau routier adjacent, entre Greng et Chiètres, plusieurs

- Ingénieurs - techniciens ETS
- Dessinateurs du génie civil
- Une secrétaire - dactylo expérimentée

Il s'agit d'un travail intéressant et varié, dans une équipe jeune et dynamique. Les perspectives d'occupation sur ce mandat s'étendent jusqu'en 1982.

Salaires en fonction des compétences, prestations sociales légales.

Faire offres écrites ou téléphoner au (037) 22 56 73.

BANQUE COURVOISIER S. A., 2000 Neuchâtel
cherche

COMPTABLE

connaissant la comptabilité bancaire et aimant les responsabilités.

Place stable. Possibilités d'avancement. Fonds de prévoyance.

Entrée immédiate ou date à convenir.

EMPLOYÉE

pour son service de la comptabilité.

Connaissances bancaires non exigées. Place stable, travail varié et intéressant.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres au bureau du personnel ou téléphoner au (038) 24 64 64.

Nous engageons à la demi-journée,
pour date à convenir,

SECRÉTAIRE BILINGUE

si possible de langue maternelle allemande.

Horaires de travail selon entente.

Travail indépendant et varié.

Adresser offres écrites à BN 1349 au bureau du journal.

Bouchers gérant de magasin

de vente au détail

garçons de plot vendeurs

sont demandés par

Schlup

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

68, av. d'Ouchy - Lausanne

Place stable bien rétribuée. Se présenter ou téléphoner au (021) 26 42 81.



FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous engageons, pour notre restaurant du personnel, une

FILLE D'OFFICE

ou

GARÇON DE CUISINE

Congés samedis et dimanches.

Travail agréable.

Horaires réguliers.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à M. Rolfs, tél. (038) 21 11 45, interne 245.



OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 - 2003, NEUCHÂTEL

Le comité du Cercle Tessinois met au concours le poste de

TENANCIER

de son établissement du Cercle Tessinois, à Neuchâtel.

Entrée en fonction: 1er septembre 1972.

Les offres doivent parvenir à l'adresse du président, R. Ardia, Corteneaux 2, 2034 Pesex, jusqu'au 16 juin 1972 au plus tard. Tout renseignement peut être demandé à la même adresse, tél. (038) 31 32 28.

Pécaut-Automation

Prés-Guétins 20

La Neuveville

CHERCHE pour entrée immédiate ou à convenir, des

mécaniciens

mécaniciens-
monteurs

mécaniciens-
fraiseurs

Avantages sociaux, travail agréable.
Prière de se présenter ou de téléphoner au No (038) 51 15 35.

OFFRES D'EMPLOIS

Pharmacie moderne de la Chaux-de-Fonds cherche

AIDE EN PHARMACIE

ou

DROGUISTE

pouvant être intégré (e) rapidement dans une équipe de travail jeune et dynamique.

Entrée: août-septembre ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres P-28-950049, à Publicitas, case postale 205, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Boulangerie-pâtisserie cherche

boulangier pâtissier

Semaine de 5 jours. Prestations sociales d'une entreprise moderne.
Bon salaire à personne capable.

Tél. (038) 24 17 17.

armourins

cherche,
pour entrée immédiate ou à convenir,

VENDEUSES

pour ses départements :

- Rideaux
- Chemiserie Messieurs
- Sport
- Tissus-blanc
- Articles de toilette
- Confection dame

Places stables, bien rétribuées.

Semaine de 42 h 30 (5 jours par rotation).

Avantages internes et sociaux d'une entreprise moderne.

Se présenter au chef du personnel.

Tél. (038) 25 64 64.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS



Céramiques et masques : quelques pièces sont tout à fait remarquables. (Avispress - Robert)

Arts, cinéma, cuisine : les écoles secondaires exposent

Cela prend peu à peu figure de tradition que de pouvoir admirer une fois par année, à l'aula des Forges, les travaux exécutés par les élèves des ACO, des écoles secondaires.

Vous pénétrez ainsi dans un monde où le « Do it yourself », très à la mode en notre ère des loisirs, voisine avec des études approfondies dans des domaines divers allant de l'écologie à la spéléologie. De toute façon, dès l'entrée dans l'aire de l'exposition, les différents secteurs sont cette année particulièrement bien agencés. Vous oubliez qu'il s'agit d'élèves et d'école, pour admirer des créations et objets qui sont ceux de véritables artistes. Dans les travaux essentiellement pratiques, relevons les sculptures sur bois, dont deux magnifiques totems suscitent beaucoup d'envie, les céramiques aux formes laissant transparaître toute l'imagination et l'originalité du jeune artisan, les bijoux en métal travaillé ou en email qui, d'une beauté remarquable, démontrent bien le goût actuel des jeunes dans ce domaine. Les photographes en herbe étonnent également par la qualité et la recherche de leur travail, compliments qui peuvent aussi être adressés aux linograveurs, aux graveurs sur bois et aux réalisateurs de vitraux.

Citons aussi pour mémoire toutes les activités qui se rapportent aux représentations théâtrales des ACO, soit décors et costumes, ainsi que l'innovation très récente de l'impression — et pas en bricolant mais avec du matériel de professionnels exposé d'ailleurs — d'un journal. Nous reviendrons plus en détail sur ce point.

AUTRE NOUVEAUTÉ

Une autre nouveauté de la dernière période est l'introduction d'un cours de tissage. Avec des métiers — made in ACO — par François Corbellari, maître de travaux manuels — douze élèves se sont appliqués avec beaucoup de goût, à réaliser de petits ouvrages en tissage. Dans les cours non directement pratiques, il y a encore tout un éventail à choix pour l'élève qui ne serait peut-être pas un manuel.

La connaissance du pays, la pêche, la spéléologie, l'écologie, la philatélie, la géographie illustrée et construite, la TV, magnétoscope, offrent aussi bien des manières d'avoir du plaisir en apprenant.

Dans un autre genre qui semble avoir beaucoup de succès, la cuisine pour garçons laisse supposer que de vrais maîtres-

Près de la Sagne

Auto contre un arbre : un blessé

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 21 h 10, une voiture conduite par M. Francesco Oliveri, domicilié à Locle, roulait de la Sagne en direction des Entre-deux-Monts. A la hauteur d'un virage à gauche, juste après la seconde entrée conduisant au communal de la Sagne, probablement à la suite d'un excès de vitesse, le conducteur perdit la maîtrise de sa machine qui est sortie de la route à droite et est allée terminer sa course contre un arbre, à cinq mètres en contrebas.

Souffrant de douleurs à l'épaule gauche, le chauffeur loclois a été conduit à l'hôpital par un automobiliste de passage. Le permis a été saisi.

Etat civil (mai)

NAISSANCES. — Hutzli Johnny Gilbert, né le 16, fils de Max et de Liliane née Blanc. Oppliger Yann, né le 6, fils de Michel et de Katharina née Breitenstein. Sandoz Anne Claude, fille de Marcel et Rose-Alice née Zmoos, née le 28.

DÉCÈS. — Fritzel Fritz, né en 1908, décédé le 17 à la Chaux-de-Fonds. Thiebaut Walther, né en 1924, décédé à la Sagne le 18 mai. Buri Michèle, née en 1938, décédée à la Sagne le 27 mai.

Pourquoi l'orange est-elle noire?

On se trouve au moins 20 raisons pour aimer ou détester tel apéritif. L'une est l'amertume. Picon s'est interrogé sur l'opinion des gens (enquête ISOP). 18% l'aiment parce qu'il est amer, 10% lui reprochent d'être amer. Qu'est-ce que cela prouve? D'abord qu'il a de la personnalité. Ensuite, qu'on ne peut contenter chacun. Ce qui ressort du Picon, avant même l'écorce d'orange (composante principale), c'est l'arôme des herbes et des plantes qui lui donnent sa couleur noire. Voilà pourquoi l'«Ame» Picon devient aujourd'hui l'apéritif léger (il titre 25°), qui ne sonne pas, mais qui ouvre l'appétit.

PICON
Agent général pour la Suisse: Schmid et Gassler Genève.

Un adolescent grièvement blessé

Au volant de sa voiture, Mlle Raymond Schweizer, habitant le Locle, circulait samedi vers 7 h 10 rue Numa-Droz en direction est. A la hauteur de la rue des Armes-Réunies, l'automobiliste n'a pas respecté le signal «stop» et a coupé la route à un cyclomotoriste chaux-de-fonnier, le jeune Patrick-Michel Schwob, âgé de quatorze ans, qui descendait cette rue. Une collision se produisit. Le jeune homme a dû être transporté en ambulance à l'hôpital. Il souffre d'un traumatisme crânien-cérébral, d'une commotion cérébrale, d'une plaie au menton et d'éraflures aux mains et aux genoux.

Cambriolage dans les Côtes du Doubs

Depuis quelques semaines, nombre de chalets ou maisonnettes de week-end ont reçu la visite de cambrioleurs qui s'en prennent surtout aux victuailles laissées par les propriétaires, à des postes de radio ou autres appareils. Ces délits concernaient essentiellement les régions du Bas du canton.

Or on apprend le cambriolage d'un chalet de week-end situé à la Greffière, dans les côtes du Doubs, sur territoire communal de la Chaux-de-Fonds. Se trouve-t-on devant une seule et même bande ou un cas isolé? La police de sûreté a ouvert une enquête.

Toujours la priorité

Hier vers 11 h 10, une auto conduite par M. V.V., domicilié au Locle, roulait rue des Sagnes en direction est. A la hauteur de la rue du Sentier, le véhicule n'a pas accordé la priorité de droite à une autre voiture pilotée par M. A.K., également du Locle, qui roulait en direction nord. Collision et des dégâts.

Vol d'un motocycle

La police de sûreté communique qu'un vol de véhicule a eu lieu à la Chaux-de-Fonds, rue du Progrès 121. Un motocycle léger, de marque «Hercule», plaques jaunes NE 1403 a disparu.

M. Viansson-Ponté au « Club 44 »

Panorama de la France après le référendum

C'est un très large tour d'horizon de la vie politique française après le récent référendum, que nous a présenté avec un remarquable esprit de synthèse et un talent très personnel M. Viansson-Ponté, journaliste au «Monde».

Le conférencier a tout d'abord passé en revue les tendances qui constituent la majorité : il en distingue trois, les gaullistes «historiques» issus de la Résistance, les gaullistes «politiques» dont la formation remonte à la Guerre d'Algérie, enfin les «néo-gaullistes», technocrates que l'on peut qualifier de «pompidioliens». S'y rattachent des ralliés centristes comme Pléven et Duhamel, peut-être bientôt Lecanuet qui a milité pour le oui ce printemps.

Au sein de ce large rassemblement s'affrontent les partisans de l'immobilisme et les tenants de l'évolution qui ont récemment perçu les profonds changements de la vie quotidienne et les revendications plus violentes qui en ont résulté. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce débat est en fait éclairé pour l'essentiel par l'élection septennale du président de la République, qui pour le conférencier n'est pas devenue et ne deviendra pas une simple échéance politique. Cette réforme qui a profondément marqué la vie politique nationale demeure le souci permanent des hommes politiques et pèse sur la moitié de leurs actes.

LA STABILITÉ

S'il est un apport indéniable des institutions de la cinquième République, c'est bien de stabilité qu'il s'agit. Produite à l'origine par la présence du général de Gaulle, cette dernière s'est réellement ancrée dans les mœurs. Elle est due autant à une volonté nationale qu'au fonctionnement des institutions. Le drame, c'est que cette stabilité ne participe pas d'un esprit réformateur, mais profondément immobiliste, et qu'elle ne s'attaque pas aux grandes questions de l'heure. Celles-ci seront peut-être moins éludées que par le passé par suite de la récente prise de conscience, certes

encore diffuse, par l'homme de la rue des grands changements de notre temps.

DANS L'OPPOSITION

L'opposition de gauche est toujours déchirée par son éternel dilemme : elle ne peut parvenir au pouvoir sans l'appui des communistes, et ne peut en contrepartie conclure de programme commun de gouvernement avec le PC. Il faut néanmoins relever les données nouvelles qui caractérisent la direction des partis de l'opposition. C'est ainsi que François Mitterrand est devenu chef du parti socialiste sans avoir presque jamais été socialiste ; il en est de même de Jean-Jacques Servan-Schreiber qui préside aux destinées du parti radical, tandis que Georges Marchais présente un visage assez différent de celui de ses prédécesseurs. Quelles sont, vues sous cet angle, les perspectives de l'opposition ? L'aiguillon électoral parviendra-t-il à réunir certaines de ses formations sans grand illusion de prendre l'avantage sur la majorité actuelle, car il n'y aura pas de programme possible entre partis de gauche.

Quant à la majorité, il faut noter qu'elle a un peu perdu de son âge. Les néogaullistes prennent progressivement la relève, administrativement parlant, des gaullistes de la première et de la seconde heure. Il existe en son sein une certaine inquiétude à la suite de l'erreur stratégique du référendum pompidiolien. On assistera à un certain regain de concurrence entre ses divers courants, mais la bipartition devrait s'accroître au profit de l'UDR et du PC respectivement. C'est aux yeux de M. Viansson-Ponté une situation regrettable pour la France, car les quatre à cinq grandes familles multiformes politiques se réclamant qui du conservatisme, qui du libéralisme, qui du socialisme, n'y trouveraient pas leur compte et pourraient être tentées de régler leurs problèmes dans la rue.

La nouvelle librairie ABC

Une très sympathique cérémonie d'inauguration attendait en fin de semaine la clientèle de la librairie ABC, à l'occasion de l'ouverture du nouveau magasin sis à l'avenue Léopold-Robert. L'on se souvient qu'il y a plus de quatre ans, M. Roger Maire et Mme Armen Mehanedjian ouvraient une librairie à la rue Jaquet-Droz et savaient grâce à leur compétence lui insuffler un style original et un charme particulier qui furent très appréciés de tous les amateurs et amoureux du livre. Ce transfert sur l'avenue est une nouvelle étape importante, en raison d'une part de la situation, mais aussi d'une surface de vente supérieure.

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

La Chaux-du-Milieu : première séance du Conseil général

De notre correspondant :
Sous la présidence du doyen d'âge M. Georges Choffet, le législatif s'est réuni pour procéder aux différentes nominations nécessaires, occasionnées par les élections.

Après bien des discussions et plusieurs tours de scrutins aux bulletins secrets, voici la nouvelle composition des autorités de la Chaux-du-Milieu :

BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL
M. Denis Sauser nommé président ; M. Claude Haldimann, vice-président ; M. Clément Zill, secrétaire.

CONSEIL COMMUNAL
L'assemblée commence par l'élection des trois membres anciens du Conseil communal. Tous trois sont réélus au premier tour. Il s'agit de MM. L. Bernard, Vuille, Willy Fahry et Edmond von Büren.

Il s'agit ensuite de remplacer les 2 membres démissionnaires. Deux candidats sont soumis aux votes et élus au premier tour de scrutin. Ce sont MM. Clément Zill et Georges Choffet.

A la suite de l'élection de M. Clément Zill au Conseil communal il est nécessaire de désigner un nouveau secrétaire du Conseil général. M. Jean-Bernard Vuille est élu au premier tour de scrutin.

Les autorités législatives et exécutives étant désignées, il restait à nommer les différentes commissions et ce, par un vote à main levée.

Elle est nommée à nouveau en bloc et à l'unanimité. Il s'agit de MM. : Jean-Louis Chaboz, président ; Bernard Vuille, vice-président ; Willy Fahry, secrétaire ; Ernest Siegenthaler ; Jean Simon-Vermot ; Rolande Brunner ; Marcelle Monard ; Rose-Marie Ray ; Françoise Schöpfer ; Bernadette Barbezat ; Clément Zill.

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT
A la suite de démissions, trois nouveaux membres sont élus. La commis-

Il faut ajouter à cette analyse deux traits caractéristiques de la vie politique. D'abord, le progrès de la violence sociale plus ou moins entrée dans les mœurs, que ce soit chez les commerçants, les viticulteurs ou les fonctionnaires. D'autre part, il s'installe un climat de violence dans une situation de croissance économique accélérée. Cependant, on ne devrait pas s'attendre à la répétition d'un mai 68, mais plutôt à un état de tension endémique et de remise en question permanente. De toutes évidences, pour M. Viansson-Ponté, la France traditionnelle, malhusienne, chauvine est en voie de disparition sous la pression des bouleversements sociaux, moraux et économiques ; une France nouvelle est en train de naître.

BLN.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, L'Assassinat de Trotsky (16 ans).
Eden : 20 h 30, Le Viager (16 ans).
Plaza : 20 h 30, On est toujours trop bon avec les femmes (18 ans).
Scala : 19 h 30, Le Chagrin et la pitié (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Pas de spectacles le lundi.
EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie de service : Wildhaber, Léopold-Robert 7, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
«Club 44» : 20 h 30, L'Ecole obligatoire et l'influence du milieu.
Petite salle du TPR : 20 h, Pour une scénographie nouvelle.
Collège des Forges : exposition des ACO.

Le Locle

TOURISME — Bureau officiel de renseignements Henri-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Pharmacie Moderne, D.-J. Richard 27. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Les élèves du collège multilatéral de Cernier préparent avec enthousiasme son inauguration

D'un de nos correspondants :

Depuis plusieurs semaines déjà, les quelque quatre cents élèves du collège La Fontenelle à Cernier, préparent avec enthousiasme l'inauguration officielle des bâtiments prévue pour les 17 et 18 juin prochains. Les professeurs et les maîtres sont également dans le coup pour marquer ces deux journées d'une pierre blanche dans les annales de l'histoire du Val-de-Ruz.

Nous aurons l'occasion de rappeler quelles furent les grandes étapes de cette réalisation remarquable dont peut s'enorgueillir tout le Vallon.

POUR L'HEURE

Pour l'heure, signalons quelques-uns des principaux hors-d'œuvre qui seront offerts aux invités, aux représentants des autorités communales et cantonales, aux parents des élèves et à toute la population du Val-de-Ruz. La manifestation officielle se déroulera le samedi matin.

Tous les bâtiments seront animés par sons et couleurs. Les visiteurs accueillis par de ravissantes hôteses seront emmenés partout où ils souhaiteront se rendre pour faire connaissance avec la matière et l'esprit qui anime «La Fontenelle».

Les extérieurs terminés pour la circonstance permettront à chacun d'apprécier le site en bordure de la forêt ; les yeux pourront admirer à l'horizon la majesté des montagnes toutes proches, Chasseral, Chaumont et la gra-

cieuse courbe du vallon de Clémessin à Valangin.

Le grand hall couvert bondonnera comme une ruche dont toutes les alvéoles, occupées par les élèves symboliseront le travail intellectuel et manuel dans des réalisations concrètes inédites et intelligemment conduites.

MUSIQUE DIFFUSE

Partout les mains habiles des garçons et des filles auront déposé, suspendu, animé corridors, escaliers, salles de classe, tandis qu'une musique diffuse et discrète créera une ambiance de fête partout où le visiteur posera le pied.

Lanternes, guirlandes, tableaux, sculptures marqueront la diversité des activités accessoires. Dans les classes, travaux d'élèves, centres d'intérêts apporteront la preuve que l'Ecole neuchâteloise fonce avec succès vers l'avenir des études, à quelque niveau que ce soit. Sur la chaîne interne de télévision apparaîtront les visages des élèves au travail dans toutes sortes de domaines, tandis qu'un film rappellera les grandes étapes de la construction du collège.

NOUVEAU MATÉRIEL

Dans les salles spéciales, les visiteurs pourront approcher de très près le nouveau matériel mis à la disposition des enseignants. Le laboratoire de langues permettra aux intéressés de connaître la richesse et la valeur d'une technique nouvelle encore inconnue du grand public. Ceux qui le désireront pourront s'exercer à parler une langue étrangère, à la com-

prendre et à en saisir toutes les finesses.

Dans la magnifique aula où se déroulera la partie officielle, un groupe d'élèves improvisera un scénario sur le thème de la pollution et de la guerre atomique. Les grandes filles exécuteront ballets et danses classiques ; le chœur du collège et un ensemble instrumental original apporteront un élément musical de la meilleure veine au milieu de la foule qui déboulera dans les bâtiments. Les élèves auront aussi leur détente. Un bal organisé à leur intention aura lieu dans le hall le samedi soir. Le dimanche, si les conditions le permettent, ils pourront prendre part à toutes sortes de distractions et joutes sportives préparées à leur intention.

Le problème restauration n'a pas été oublié. Les filles de l'Ecole ménagère seront sur la sellette pour préparer de ces agréables victuailles qui seront offertes à tous. Enfin, signalons la parution du premier numéro de «La gerbe de la Fontenelle» qui contiendra les premiers textes rédigés par les élèves et offerts sous une forme originale à tous les visiteurs.

Deux grandes journées se préparent au collège multilatéral du Val-de-Ruz. Les premières volées qui occupent les nouveaux bâtiments depuis quelques mois garderont de cette inauguration un souvenir ineffaçable. Tous les élèves sans exception, par leur entraînement, leur bonne humeur, adresseront aux autorités et à toute la population un chaleureux merci. A.S.

Fontaines : Fête régionale de chant et de musique..

De notre correspondant :
L'appartenance au chœur d'hommes de Fontaines de mettre sur pied la 36^{me} réunion de la Fédération des chanteurs du Val-de-Ruz.

BOUDEVILLIERS

Première séance du Conseil général

(c) Le Conseil général issu des élections communales des 6 et 7 mai est convoqué pour la première séance de la législature 1972-76 le mardi 6 juin, qui sera présidée par l'ouverture par M. J.-P. Chollet, doyen d'âge. Il devra élire le bureau du Conseil général, les cinq membres du Conseil communal, la Commission scolaire, la Commission du budget et des comptes, les délégués au Conseil intercommunal, au Comité directeur et à la Commission scolaire du Centre secondaire du Val-de-Ruz. Le représentant à la Commission générale de Landeueux, la Commission de salubrité publique, la Commission des naturalisations et agrégations et la Commission d'urbanisme. La composition du Conseil communal sera quelque peu modifiée, du fait de l'entrée en lice du nouveau groupe «Objectif 2000». Nous y reviendrons.

COFFRANE

Votation communale

(c) Le 17 avril écoulé, le Conseil général avait fixé la taxe d'épuration des eaux usées qui devait être calculée sur la base de 10 % de l'impôt communal : 10 c. par M3 d'eau consommée et 500 par habitant. Cette décision avait fait l'objet d'une demande de référendum et samedi et dimanche les électeurs l'ont acceptée par 69 voix contre 19.

Samedi soir déjà, à la salle de gymnastique, et en guise de prélude, la population était conviée à un concert donné par la fanfare «L'Ouvrière» de Chézard-St-Martin, dirigée avec compétence et distinction par M. Rino Rozza. La valeur musicale des œuvres présentées et leur excellente interprétation auraient mérité un public plus nombreux. Mais cette faveur fut plutôt réservée au bal qui suivit, bal mené par l'orchestre «Ertieux» et qui fut très animé, jusque tard dans la nuit.

Le nombre des sociétés de chants et des fanfares a singulièrement diminué dans le Val-de-Ruz, depuis une trentaine d'années, et c'est dommage ! Néanmoins, ce sont sept chœurs d'hommes, un chœur mixte (La Côte-Engellon) et une fanfare qui se sont retrouvés à Fontaines, dimanche après-midi.

Aux accents de la fanfare «L'Espérance»

Favorisée par un temps superbe et par une organisation parfaite, cette 36^{me} fête régionale a été une réussite... (Avispress - G. C.)

Informations horlogères

Léger fléchissement des exportations horlogères au cours des quatre premiers mois de l'année

La Chambre suisse de l'horlogerie communique qu'en avril 1972, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 211.139.336 fr. contre 233.240.373 fr. en mars 1972 et 212.139.371 fr. en avril 1971. Durant le mois en question 5.522.179 montres et mouvements valant 187.253.517 fr. — ont été livrés à l'étranger, contre 6.350.619 pièces représentant 207.173.561 fr. — en mars 1972 et 5.691.204 pièces d'une valeur de 189.450.442 fr. — en avril 1971. De janvier à avril 1972, les exportations

horlogères ont atteint le total de 787.838.417 francs. Elles ont ainsi diminué de 3.879.172 francs soit de 0,5 % par rapport au niveau de l'année précédente.

Au cours des quatre premiers mois de 1972, les ventes de montres et mouvements à l'étranger ont porté sur 21.243.448 pièces valant 694.777.758 francs. Les chiffres reflètent donc une diminution de 2,0 % en quantité et une diminution de 1,9 % en valeur par rapport aux résultats de la même période de 1971.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Pour la première fois dans les annales

Une femme élue au Conseil communal de Boveresse

De notre correspondant :
Le Conseil général de Boveresse a tenu, vendredi soir, sa première séance de la nouvelle législature sous la présidence de M. Robert Stauffer, doyen d'âge. Quatorze membres étaient présents. Le quinzième était excusé pour raison de maladie.

Le bureau du législatif a été formé comme suit : président M. Maurice Vaucher, vice-président M. Albert Strauss, secrétaire M. Robert Stauffer, questeurs MM. Roger Erb et Hansjoerg Frankhauser.

CONSEIL COMMUNAL
Pour le Conseil communal, quatorze bulletins ont été délivrés, quatorze sont rentrés, un était nul et la majorité absolue était de sept. Ont été élus au premier tour de scrutin MM. Francy Dumont (nouveau) treize voix, Charles Mi-

chel (ancien) treize voix, Mme Nelly Monnier (nouvelle) douze voix, MM. Maurice Baehler (ancien) neuf voix et Jean Heimann (ancien) huit voix.

Ainsi, pour la première fois dans les annales de la commune de Boveresse, une femme entre au Conseil communal, ce qui marque non seulement un événement local mais aussi l'avance du féminisme dans les petites localités.

Du reste, une autre habitante de Boveresse, Mme Jean Heimann, siège aussi dans les autorités, car elle a été nommée il y a trois ans membre de l'autorité tutélaire.

Le nouveau Conseil communal tiendra la semaine prochaine sa séance constitutive.

COMMISSIONS

Commission financière : MM. Félix

Lehmann, Albert Strauss et Louis Racine.

Commission scolaire : Mme Nelly Monnier, MM. André Fattou, Francy Dumont, Jean-Louis Vaucher, Armand Borel, Roger Erb, André Guignard.

Commission du feu et de salubrité publique : MM. Willy Ofzky, Alfred Vaucher, Félix Lehmann et Robert Stauffer.

Commission d'agriculture : MM. Hansjoerg Frankhauser, Robert Stauffer, Roger Erb, Charles Blaser et Didier Monnet.

M. André Fattou représentera la commune de Boveresse à la commission du collège régional.

Une lettre anonyme adressée à... 450 destinataires

De notre correspondant régional :

Une lettre anonyme a récemment été distribuée au Vallon. Elle a été expédiée à quelque quatre cent cinquante destinataires, employés administratifs des entreprises de la région.

Elle émanait de douze personnes, mais celles-ci ne tenaient pas à se faire connaître sur le moment ! L'intention des expéditeurs est tout simplement de mettre sur pied une société coopérative des employés du Val-de-Travers pour obtenir des prix de gros principalement sur l'essence, l'ameublement, les articles ménagers... comme cela se fait déjà dans les entreprises suisses d'une certaine envergure.

Cette lettre anonyme a fait un certain bruit d'une part en raison de la nouveauté proposée, mais aussi parce que d'aucuns y ont vu, à tort, une manœuvre politique — comme c'est le temps des élections... — à la manière maïost!

L'anonymat de la case postale 45 à Couvet a déjà reçu et recevra sans doute encore passablement de réponses favorables et si des correspondants veulent savoir à qui ils ont réellement à faire, une réponse leur sera donnée. Aucune collusion, ils le verront, entre la politique et le commerce, n'est à l'origine de cette initiative dont le seul but vient d'être exposé plus haut.

G.D.

Première séance du Conseil général de Couvet : 41 conseillers généraux sur... 41

De notre correspondant :

Quarante et un conseillers généraux sur les 41 convoqués ont assisté vendredi soir à la première séance de la législature 1972-1976 du législatif couvetin. Ce qui n'est jamais produit depuis longtemps ! La séance a été ouverte par le président de commune sortant de charge, M. Claude Emery qui a donné connaissance de l'arrêté validant les élections communales des 6 et 7 mai derniers. Après avoir félicité les seize nouveaux élus et remercié ceux qui continueront à s'occuper des affaires de la commune, M. Emery a appelé M. René Krebs (Renouveau covasson), doyen d'âge de l'assemblée, à présider la séance. Ce dernier a salué ses pairs, exprimé sa gratitude à ceux qui n'ont pas brigué une réélection et adressé un compliment aux personnes qui représentent l'élément féminin. M. Krebs a fait appel à l'esprit civique des membres du Conseil gé-

néral, leur demandant de travailler dans l'intérêt de la commune et de faire preuve de cordialité. Tacitement, le bureau du Conseil général pour la période juin 1972 - mai 1973 a été constitué comme suit : MM. Eugène Hasler (radical), président ; Gilbert Bourquin (libéral), 1er vice-président ; Jean-Louis Baillods (socialiste), 2me vice-président ; Robert Jeanneret (Renouveau covasson), secrétaire ; Francis Maire (radical), secrétaire-adjoint ; Jean-Pierre Crétenet (socialiste) et Jean-Luc Bourquin (libéral), questeurs. En prenant possession du siège présidentiel, M. Hasler a rappelé la mémoire de MM. Marcelin Girardier et Fritz Guenet, décédés au cours de la précédente législature et a exprimé ses félicitations aux anciens et nouveaux élus. Il a reporté l'honneur de son élection au titre de premier citoyen du village sur son parti.

Le Conseil général a passé ensuite à

l'élection du Conseil communal. Celui-ci a été désigné tacitement. Il se composera de trois anciens, MM. Claude Emery, radical ; Michel Barraud, libéral, Jean-Pierre Berset, Renouveau covasson et de deux nouveaux, MM. Pierre Jeanneret et André Dupont, socialistes. La nomination de l'exécutif a été précédée d'une déclaration de M. Eric Bastardoz, au nom du groupe libéral, demandant que les cinq conseillers communaux soient élus au titre de non permanents. Les porte-parole des trois formations représentées au législatif se sont associés à cette déclaration de principe.

NOMINATIONS DES COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES

Toutes les nominations des commissions réglementaires ont été faites tacitement et sans aucun vote. Voici les noms des commissaires élus :

Commission du budget et des comptes : (sept membres) : MM. Eugène Hasler et Yves Münger (radicaux) ; Pierre-M. Borel (libéral) ; Jean-Pierre Crétenet, Jean-François Guye et Jean-Pierre Curchod (socialistes) ; Maurice Maggi (Renouveau covasson).

Commission scolaire : (quinze membres) : Mmes et MM. Marie-Madeleine Bobillier, Elsbeth Reinhard, François Codoni et Paul Borel (rad) ; Jacqueline Jacard, Carlo Parnisari et Gilbert Bourquin (lib) ; Marguerite Grimm, Christine Jeanneret, Nelly Güder, Jean-Louis Baillods, Albert Stehle et André Perrin (soc) ; Madeleine Chételat et René Krebs (Renouveau covasson).

Commission de l'école technique : (neuf membres) : MM. Adolphe Schenk et Robert Wittwer (rad) ; Fernand Jacard et Robert Fivaz, fils (lib) ; Jean-Pierre Crétenet, Heinz Heiniger, Jean-Arthur Borel et Robert Hofmann (soc) ; Robert Jeanneret (Renouveau covasson).

Commission de police du feu : (cinq membres) : MM. Charles Amann (rad) ; Frédy Juvet (lib) ; Gino Filippi et Jean-François Guye (soc) ; René Krebs (Renouveau covasson).

Commission d'agriculture : (neuf membres) : Charles Barbezat, Jacques Blanchet, Jacques Duvalnet, Eric Graber, Fernand Perret et René Stauffer (rad) ; Pierre-Denis Cruchaud, Louis Dreyer et Francis Magnin (libéraux).

Commission des travaux publics : (sept membres) : MM. Pierre Roulet et François Codoni (rad) ; Jean-Luc Bourquin (lib) ; Joseph Rudaz, Charles Neuhaus et Frédy Güder (soc) ; Maurice Maggi (Renouveau covasson).

Commission des Services industriels : (sept membres) : MM. Jean-Blaise Leuba (rad) ; Francis Fivaz et Marius Perret (lib) ; Francis Montandon, Albert Grandjean et Roger Bovey (soc) ; Edouard Wanner (Renouveau covasson).

Commission de salubrité publique : (six membres) : Mmes et MM. Pierre Roulet (rad) ; Pierre-M. Borel et Gilbert Bourquin (lib) ; Marguerite Grimm et Frédy Güder (soc) ; Daisy Pianaro (Renouveau covasson).

Commission du Fonds Duval : (trois membres) : MM. Maurice Waldmeier (rad) ; Laurent Bourquin (lib) ; René Krebs (Renouveau covasson).

Commission des naturalisations et des agrégations : (cinq membres) : Mme et MM. Marie-Madeleine Bobillier (rad) ; Armand Huguenin (lib) ; Fernand Thiébaud et Pierre-André Cand (soc) ; Maurice Maggi (Renouveau covasson).

Les 73 membres de ces dix commissions réglementaires se répartissent comme suit : 21 radicaux, dix-sept libéraux, 25 socialistes et dix Renouveau covasson. Selon les renseignements que nous avons, c'est la première fois à Couvet qu'un membre d'une communauté étrangère a été élu membre d'une commission. En effet, M. Carlo Parnisari, présenté par le parti libéral, a été nommé membre de la commission scolaire. C'est un pas vers une intégration bien comprise. Les divers n'ayant pas été employés, la séance a été levée après 30 minutes de délibérations.

CONSEIL COMMUNAL : DICASTERES ET SUPPLÉANCES

(c) Sous la présidence du président du Conseil général, M. Eugène Hasler, les cinq membres du nouveau Conseil communal se sont répartis les charges de la façon suivante : MM. Claude Emery, présidence, surveillance générale, forêts et travaux publics ; Michel Barraud, vice-présidence et services industriels ; André Dupont, secrétaire, services sociaux et archives ; Pierre Jeanneret, finances ; Jean-Pierre Berset, domaines, bâtiments et police. Les suppléants ont été réparties comme suit : présidence et surveillance générale : M. Michel Barraud ; secrétaire et archives : M. Michel Barraud ; finances : M. Claude Emery ; domaines et bâtiments : M. Michel Barraud ; forêts : M. Pierre Jeanneret ; services industriels : M. Jean-Pierre Berset ; travaux publics : M. André Dupont ; police : M. Pierre Jeanneret ; services sociaux : M. Jean-Pierre Berset.

Le Conseil communal a décidé que la vice-présidence serait assurée à tour de rôle et par rotation par un des quatre membres de l'exécutif autre que le président de commune désigné.

COUPE DE LA « FAN » À FLEURIER Deux équipes en tête

De notre correspondant régional :

Le tournoi du FC Fleurier, qui a débuté il y a huit jours, a donné lieu, chaque soir, à deux rencontres intéressantes.

On sait que les dix équipes interprofessionnelles, sont inscrites dans deux groupes qui auront chacun leur propre classement. Pour la coupe « FAN », du groupe 1, le classement à la fin de la première semaine s'établit de la manière suivante :

1. Bâtiment	2	2	—	7-0	4
2. Ebauches	2	2	—	4-0	4
3. Dubied 1	2	1	—	1-5-2	2
4. Tornos	2	0	—	2-8	0
5. Dubied 2	2	0	—	2-0-5	0

Comme on le voit, Bâtiment et Eba-

ches ont pris déjà une option sur la victoire finale mais rien n'est encore décisif. Aussi les rencontres de cette semaine auront-elles une grande importance.

Les matches se sont joués dans un esprit de compétition et l'on sent que chaque équipe veut faire au mieux pour remporter la victoire.

En ce qui concerne le groupe 2, pour l'attribution du challenge de FC Fleurier, le collège régional est actuellement en tête avec quatre points.

Un incident dans ce groupe. Le centre professionnel avait battu la commune de Fleurier par 2-1. Mais la commune déposa protest car un joueur du centre professionnel n'était pas qualifié pour participer au tournoi. Finalement, le match a été annulé et sera rejoué.

VAUD - VAUD - VAUD - VAUD

Payerne : incendie criminel ? Locataires évacués par le toit

De notre correspondant :

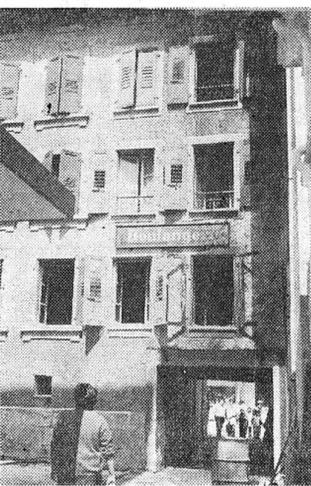
Dimanche, vers 02 h 40, la sirène a alerté le bataillon des sapeurs-pompiers, un incendie s'étant déclaré dans le bâtiment de la boulangerie de M. Claudio Mazza, 28, rue des Granges, à Payerne. Cet immeuble jouxtant celui de la laiterie de M. Armand Perrin, ainsi que l'hôtel de la gare. Le feu a pris dans un réduit situé sous un passage public, puis s'est propagé aux trois étages de l'immeuble, occupés par quatre locataires. Le rez-de-chaussée ayant été bloqué par le feu et l'intense fumée, il fallut évacuer les habitants par le toit et une fenêtre. Ce travail de sauvetage a été exécuté de main de maître par les pompiers, sous la direction du major Gaston Plumettaz. Grâce à l'habileté du Service du feu, le sinistre a pu être assez rapidement circonscrit, mais les pompiers ont dû tout de même rester sur place jusque dans la matinée.

Les dégâts dans les appartements de la boulangerie Mazza et au premier étage de la laiterie Armand Perrin, sont assez importants. Ils peuvent être estimés à environ 80.000 francs.

Ce nouvel incendie paraît d'autant plus suspect, qu'un commencement d'incendie avait eu lieu il y a quelques jours dans le bucher de MM. Bruder, frères, marchands de détail, sis dans la même rue, et qu'un autre

commencement d'incendie a eu lieu samedi après-midi, près de la « CAB », nécessitant l'intervention des pompiers.

La police de sûreté et la gendarmerie enquêtent.



Le feu a pris naissance sous le passage à gauche, puis a gagné les étages.

(Avipress - Pache)

La « Milice » bourgeoise de Grandcour a fêté son 591me anniversaire

De notre correspondant :

Samedi, par un temps splendide, s'est déroulée la traditionnelle fête de la « Milice » de Grandcour. Les bourgeois, qu'ils soient domiciliés au village ou au dehors, ont toujours célébré avec ferveur l'anniversaire de leur société d'Abbaye, dont l'origine remonte à l'année 1381. La « Milice » de Grandcour est la plus ancienne société d'Abbaye du pays de Vaud et peut-être même de Suisse. Elle est née à la suite d'une aide efficace apportée par les gens de Grandcour, en 1381, à leur seigneur, Guillaume de Grandson, en guerre avec le sire de Champvent, qui fut d'ailleurs battu. En reconnaissance des services rendus à sa cause, le baron de Grandson remit aux gens de Grandcour sa bannière, ainsi que des terres et la cave de la « Milice », dont la particularité est de n'être ouverte que durant les trois jours de la fête annuelle.

Le tir des bourgeois, qui s'est déroulé samedi matin, a permis de désigner le roi du tir 1972 en la personne de M. Claude Mayor, de Grandcour, qui a totalisé 87 points sur un maximum de 100 points. Ce dernier avait déjà gagné le titre de roi en 1968, 1969 et 1970. Cela lui a valu l'honneur de

porter le drapeau de la « Milice » au cortège.

Une fois le tir achevé, les tireurs se sont rendus en cortège au village, après avoir tenu leur assemblée générale au stand. Puis, sur le pont de danse, le président de la « Milice », M. René Marion, a rappelé les événements historiques à l'origine de la fête. Le cérémonial s'est poursuivi par la mise à prix de la bannière (1490 francs) pour une année et les diverses danses traditionnelles avec le concours toujours apprécié de la société de musique « La Lyre », dirigée par M. René Duvoisin.

Principaux résultats de la « Milice » bourgeoise : 1. Claude Mayor, 87 p, roi du tir ; 2. Richard Combremont, 82 ; 3. Louis Marion, 82 ; 4. Jean-Marc Marcuard, 80 ; 5. René Combremont, 79 ; 6. Gérard Combremont, 78 ; 7. René Marion, 78 ; 8. Jean-François Ménétrez, 78 ; 9. Gilbert Giacomotti fils, 77 ; 10. Auguste Mayor, 77, etc.

Noces d'or

(c) M. et Mme Henri Jeanmairiet-Dudan ont fêté, dimanche, entourés de leur famille, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Nouveau médecin-dentiste

(c) Mlle Catherine Laurent, fille de M. André Laurent, notaire à Payerne, vient de passer brillamment les examens à l'Institut dentaire de Genève, pour l'obtention du diplôme fédéral de médecin-dentiste.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE « Orlando Curioso »

(c) A la grande salle de Corcelles, le centre dramatique de lausanne a présenté « Orlando Curioso », une farce pour clowns, avec les « Colombaioni ».

YVERDON Pollution de la Thièle

(c) Samedi, à 8 h 35, les hommes de piquet du corps des sapeurs-pompiers d'Yverdon, ont été alertés pour une pollution accidentelle due à du mazout qui s'était répandue dans la Thièle et dont l'origine n'est pas encore connue. Un barrage a été établi pour recueillir le polluant à l'aide de produits absorbants.

VUITEBOEUF Anniversaire de l'Abbaye

(c) Hier avait lieu à Vuiteboeuf une grande fête qui revêtait un éclat particulier. En effet, c'était le 325me anniversaire de l'Abbaye de la localité, qui permit aux gens de l'endroit et de toute la région de participer samedi aux tirs et dimanche au déroulement de la partie officielle. Prirent notamment la parole, le conseiller d'Etat Ragusin, l'abbé-président de la Fédération des abbayes vaudoises, Georges Tézet, d'Orbe, le syndic Deriaz, le préfet Nicole, P.-David Candau, député, et M. Louis Chaboz, roi de l'Abbaye, roi de l'ensemble du tir et membre du comité cantonal des carabiniers. Le cortège eut lieu dimanche matin ainsi que le culte qui se déroula au temple.

Affluence de visiteurs

(c) Jeudi, jour férié dans le canton de Fribourg, les rues de Payerne ont connu une animation extraordinaire. Les visiteurs fribourgeois sont en effet venus fort nombreux faire leurs achats dans les commerces de la cité de la reine Berthe, qui est actuellement le plus grand centre commercial de la contrée.

MOUDON Thé - vente

(c) Le thé-vente organisé à la maison de paroisse, dimanche après-midi, par la paroisse réformée de Moudon, a connu un beau succès, les visiteurs ayant été nombreux.

VALLORBE Assemblée des amis de la piscine

(c) L'Association des amis de la piscine de Vallorbe a siégé sous la présidence de M. Edouard Lambelet. La société exploite également le camping et le téléski des Champs-Neufs. Les responsables ont présenté des rapports très favorables pour l'exercice écoulé, ce qui permettra de nouveaux aménagements. Le comité a été formé et le camping adhère en première place avec un maximum de points à l'Association vaudoise des terrains de camping.

YVONAND Chute

(c) M. Louis Margairaz, âgé de 75 ans, domicilié à la Maison de repos d'Yvonand, a fait une chute au cours de laquelle il s'est fracturé le col du fémur. Il est soigné à l'hôpital d'Yverdon.

critique A QUI FAIRE CRÉDIT

Un nouveau vice est en train de se démocratiser : alors qu'autrefois seuls les fils de famille avaient la possibilité de s'endetter pour l'amour d'une belle, pour satisfaire des appétits de joueur ou pour tout autre futilité, aujourd'hui, tous ou presque, peuvent emprunter de l'argent ou acheter à crédit. En Amérique c'est, paraît-il, du dernier chic d'avoir sa carte de crédit. La carte de crédit, cela pose son homme.

Après que des législations très strictes eurent été créées pour réprimer les abus de la vente à tempérament, des hommes d'affaires avisés ont trouvé moyen de tourner la loi par le biais du « prêt personnel », ou « petit crédit ».

Pour la première fois, la solution que nous avions naguère préconisée a été appliquée à la TVR, à savoir le jumelage de deux émissions aux buts proches et aux styles voisins : « Affaires publiques » et « Table ouverte », la première explique le thème par le reportage filmé et une interview, la seconde par le débat. Il y a donc complémentarité évidente et il y avait lieu de l'exploiter. C'est désormais chose faite, il faut souhaiter que l'expérience se renouvèle.

Guy Ackermann menait l'enquête « Affaires publiques » avec le tact et le sens de l'humain qu'on lui connaît. Pierre Béguin présidait « Table ouverte », avec cette présence, cette autorité parfois un tantinet abusives dans certaines émissions, mais toujours empreintes de bonhomie. Dans le cas présent, Pierre Béguin fit montre de son enthousiasme journalistique et de son savoir sans

pour autant mettre le poids de son autorité présidentielle dans l'un des plateaux de la balance, puisque tous les participants au débat étaient, à quelques nuances près, d'accord sur le fond : le petit crédit est parfois utile, souvent dangereux.

MM. Roland Berdat, du Mouvement populaire des familles, Genève, Raymond Déonna, conseiller national, Genève, Maurice Golay, directeur d'une banque à Lausanne et Philippe de Veck, banquier à Zurich, animèrent cette émission.

Depuis 1966 à peu près, apparaissent les premières annonces concernant le « prêt personnel », toutes plus alléchantes les unes que les autres ; elles offrent des slogans « Achetez aujourd'hui, payez plus tard », « Certains disent oui, mais... nous disons mais oui... ».

Aux prêteurs sur gages d'autrefois, de tellement sinistre mémoire, ont succédé des petits plaisantins, « prêteurs sur gages » qui allèchent le chaland par leurs offres mirifiques qui, selon eux, tiennent de la potion magique et de la panacée et qui modernes alchimistes, ont trouvé la pierre philosophale, capable de transformer en or les dettes... des autres. Au moyen de taux d'intérêts élevés, de 14 à 18 % dans le meilleur des cas, voire plus encore...

Il fallait bien répondre à la médiocrité de la trilogie célèbre « métré, boulot, dodo », par quelque chose de plus brillant : on a inventé « auto, frigo, stéréo ». Mais tout ce qui brille n'est pas or. Il fallait trouver le joint (pour joindre les deux bouts) ; on le trouva, mais à quel prix !

G.-A. MONNIER

MOTIERS Succès d'une exposition

(sp) L'exposition des artistes professionnels du Val-de-Travers, ouverte à la maison des mascarons depuis le 12 mai, a fermé ses portes samedi soir. Cette présentation d'œuvres picturales, sculpturales et photographiques de Lermite, Latour, Hirtzel, Reussner, Leiter et Täche, organisée par le groupe « Alambic », a remporté un beau succès puisque plus de 400 personnes l'ont visitée ces trois dernières semaines.

Deux candidats libéraux

(sp) La section de Motiers, du parti libéral, a décidé de présenter deux candidats, vendredi prochain, lors de la première séance du nouveau Conseil général, pour l'élection des membres au Conseil communal.

LES VERRIÈRES Un auto sort de la route et s'écrase contre un arbre près des Verrières

(sp) Samedi soir, P. M. des Verrières, descendait au volant de la voiture d'un ami qui l'accompagnait, la route cantonale la Côte-aux-Fées - les Verrières.

Dans un virage à gauche, peu avant la « Malcombe », au-dessus des Verrières, à la suite d'un excès de vitesse, P. M. perdit le contrôle du véhicule qui monta sur la banquette droite puis sortit de la route à gauche pour aller finir sa course contre un arbre en contrebas de la chaussée.

Bien qu'éjecté de la voiture, P. M. n'a pas été blessé et son passager non plus. Le véhicule est hors d'usage. La police cantonale a ouvert une enquête.

L'accident s'est produit à l'endroit même où, le lundi de Pâques a été tué sur le coup un ressortissant italien.

CARNET DU JOUR

Couvet : Cinéma Colisée, 20 h 30, Rapports intimes dans les collèges de jeunes filles (16 ans, carte d'identité).

Fleurier : stade des Sugits, coupe FAN, 18 h. Collège régional - Centre professionnel, 19 h 15, Dubied 1 - Bâtiment.

Motiers : Musée Rousseau, ouvert.

Médecin et pharmaciens habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.

Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37 ; les Verrières, Banque cantonale neuchâtelaise.

Service d'aide familiale, tél. 61 23 74.

Fleurier, service du feu, tél. 61 12 04 ou 18.

Police cantonale, tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

Stade des Sugits Fleurier Coupe FAN et F.-C. Fleurier

Horaires des matches

Lundi 5 juin, 18 h
Régional-Centre professionnel
19 h 15 Dubied 1 - Bâtiment.

Mardi 6 juin, 18 h 30, Etudiantes-Commune de Fleurier - 19 h 45, Tornos-Dubied 2.

Mercredi 7 juin, 18 h 30, Schmutz-travaux professionnels - 19 h 45, Ebauches-Bâtiment.

Jeudi 8 juin, 18 h, Dubied 1-Dubied 2 - 19 h 45, Collège régional-Centre professionnel.

Vendredi 9 juin, 18 h, Tornos-Ebauches - 19 h 15, Etudiantes-Schmutz.

Prix des places réduit - Buvette.

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS TELEX

R. MONNIER

Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS TELEX

R. MONNIER

Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

BRAUN F 240 LS

Flash électronique avec ordinateur débranchable pour le réglage manuel.

Nombre guide : 22

Deux ans de garantie.

Fr. 208.-

Schelling

photo ciné
Tél. 61 18 38
Fleurier

CONSULTEZ NOS QUATRE GRANDES VITRINES PARKING À DISPOSITION

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE POMPES FUNÈRES

COUVEZ 63 23 42
FLEURIER 61 11 47
non-réponse 61 15 47

FRIBOURG - FRIBOURG



Cortège de banderoles pour s'opposer aux essais de tir.

Avry-sur-Matran opposé à des essais de tirs A l'arrivée des experts militaires le stand avait été saccagé

Depuis un certain nombre d'années, la commune de Fribourg cherche un emplacement pour le stand de tir qu'elle doit construire. On avait trouvé un emplacement adéquat sur le territoire d'Avry-sur-Matran. Mais ce projet suscita une très forte opposition au sein des autorités communales et parmi la population. Le Conseil communal avait demandé que des essais de tir soient faits. Ils devaient avoir lieu samedi matin. Lorsque les experts du

DMF sont arrivés sur place, ils ont trouvé le stand de tir provisoire saccagé et tous les accès à la place barrés par des véhicules.

Des banderoles montraient que les habitants ne tenaient pas du tout à ces essais. Les gens de la région craignent en effet que le bruit du stand rompe le charme de cette contrée proche de la ville de Fribourg.

Grandiose journée à Estavayer-le-Lac 30.000 personnes au cortège de la Fête cantonale des chanteurs

De notre correspondant: Le dernier acte de la Fête cantonale des chanteurs fribourgeois s'est joué hier dans le chef-lieu broyard, dans des conditions idéales et en plusieurs volets, suscitant un engouement populaire qui marquera dans les annales. En effet, on estime à quelque 30.000 au moins le nombre des personnes qui assistèrent, hier après-midi, au cortège de 38 groupes qui défila dans les rues de la cité historique. La journée, où du moins ses actes les plus importants, avait commencé par la réception de la bannière cantonale venue de Morat. La matinée fut marquée par un hommage rendu à M. Jules Marmier, le compositeur « slavacinois » âgé de 99 ans. Le banquet officiel fut marqué par des allocutions de M. Gustave-L. Roulin, conseiller aux Etats, et Bruno Fasel, président du Grand conseil.

Le grand cortège fut sans conteste l'apothéose de la fête. Son thème: « Estavayer, présent et avenir », était traité sur des modes divers, mais suivant une ordonnance qui assurait l'unité. Le maquetage des chars avait été conçu par M. Bernard Ducarroz, professeur. Parmi les 38 groupes, on notait plusieurs fanfares et groupes de l'extérieur. Quant aux groupes costumés, ils avaient été préparés dans le cadre des écoles d'Estavayer. Et les chars avaient été réalisés soit par des entreprises, soit par des privés.

Le parcours était suffisamment long pour que les milliers de spectateurs puissent goûter à tous les charmes offerts en bonne commodité.

La partie officielle suivit, marquée par une allocution de M. Jacques Bulet, syndic d'Estavayer, président du comité d'organisation de la fête, ainsi que de M. Henri Mauron, président cantonal des chanteurs. Les sociétés qui avaient participé aux concours reçurent un vitrail. Suivirent les concerts des chœurs d'ensemble, dirigés par MM. Mossu, Baeriswyl et Kaelin.

DOMDIDIÉRIEN Enfant de 3 ans tué Il s'était accroché au pare-chocs

(c) Samedi, vers 17 h 45, un enfant de trois ans, Christian Pillonel, domicilié à Domdidier, a trouvé une mort atroce. Un chauffeur d'Oleyres (Vaud) effectuait des livraisons d'eau minérale dans le quartier de « Praz Riond », à Domdidier.

Accident mortel à la croisée de Sâles

(c) Hier, vers 15 h 35, M. Robert Pache, domicilié à Moudon, circulait au guidon d'un cyclomoteur d'Oron en direction de Romont. A la croisée de Sâles, une voiture conduite par un Yverdonnois venant de Romont. Malgré un vigoureux freinage, l'automotomoteur, au moment où survénait (Gruyère), il s'engagea sur la route mobile et ne put éviter le cyclomoteur qui resta inanimé sur la chaussée. Il décéda pendant son transport à l'hôpital de RiAZ.

Les étudiants fribourgeois et l'intégration européenne

Samedi s'est tenu à Fribourg le premier séminaire régional des sections fribourgeoises de la Fédération romande de la Société des étudiants suisses consacrée au thème « La Suisse et l'intégration européenne ». M. Hansjoerg Mueller, chef adjoint du bureau de l'intégration, présenta tout d'abord l'ensemble des problèmes historiques, politiques et économiques que soulève ce sujet. Ensuite, M. Benedict de Tscherner, chef du bureau de l'intégration, répondit aux nombreuses questions émanant des divers groupes de travail. Les jeunes ont manifesté, face à ces problèmes, un vif intérêt et les deux conférences ont su satisfaire toutes les curiosités éveillées par les conférences.

MONTBRELOZ Incendie maîtrisé de justesse

(c) Hier, vers 18 h 45, un incendie s'est déclaré dans la grange de la ferme occupée par la famille de M. Guy Lenweiter, cantonnier à Montbrelloz (Broye fribourgeoise). Le bâtiment est la propriété de M. Marcel Lenweiter. Il semble qu'un ou deux enfants avaient accidentellement mis le feu à un tas de foin. On put toutefois intervenir sans retard, tandis que les pompiers de la localité et ceux du centre de renfort d'Estavayer accoururent. Les dégâts sont très limités, mais on a eu très, très chaud.

« Looping » et vol plané de... 22 m 50!

(c) Hier, vers 18 h 15, un automobiliste de Fribourg, M. Christian Dumont, circulait en direction de Payerne. Dans la descente située peu avant le pont sur la Petite-Glâne, il perdit la maîtrise de sa voiture qui quitta la route, parcourut quelque 200 mètres sur la banquette gauche et fit un vol plané spectaculaire au-dessus du cours d'eau. Au cours de celui-ci, le véhicule heurta le garde-fou du pont, fit un « looping » et tomba de l'autre côté, à une distance de 22 m 50. Le conducteur, commotionné, fut transporté à l'hôpital d'Estavayer. Le véhicule est démolé.

LANTHEN Chien sur la route: scootériste grièvement blessé

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 23 h 15, M. Paul Riedo, domicilié à Berne, circulait au guidon d'un scooter de Fribourg en direction de Berne. A Lanthen (commune de Schmitzen), il fit une grave chute, à laquelle aucun témoin n'assistait. Bien que grièvement blessé, M. Riedo put indiquer qu'il avait sans doute heurté un obstacle. En faisant des recherches, on découvrit, à une certaine de mètres du lieu de l'accident, un chien qui venait de cesser de vivre. Le scootériste fut transporté à l'hôpital cantonal de Fribourg.

ÉCUVILLEN Parachutiste blessé

(c) Hier, peu après 17 h, un parachutiste danois, M. Mogens Bach, domicilié à Montreux, s'est mal reçu lors d'un saut effectué au-dessus de l'aérodrome d'Écuvillens. Souffrant d'une foulure, voire d'une fracture d'une jambe, il fut transporté à l'hôpital cantonal.

District du lac: deux télescopes

(c) Hier, vers 10 h 30, trois véhicules fribourgeois se sont télescopés entre Courgevans et Morat, lors du ralentissement de la colonne dont ils faisaient partie, 6000 francs de dégâts. Et vers 11 h 50, un second télescope s'est produit dans les bois de Morat, entre trois véhicules bernois et bâlois, lors du ralentissement brusque d'une colonne;

JURA - JURA - JURA - JURA

Parce qu'ils sont Bernois, les Jurassiens ne seront pas au rendez-vous de l'Ecole romande en août 1974

Le problème jurassien a été illustré une fois de plus par le projet de loi de l'ancien canton de Jura, la modification des lois sur l'école primaire et sur l'école secondaire a été acceptée massivement par 12.429 « oui » contre 1800 « non » seulement, le « non » a prévalu dans l'ancien canton de manière tout aussi massive: 96.381 « non » contre 40.833 « oui ».

Malgré leur volonté, on ne peut plus clairement exprimée, les sept districts jurassiens seront donc tenus pour longtemps encore en dehors de la coordination fédérale et, ce qui est plus grave, en dehors de l'Ecole romande. Ce n'est certes pas la première fois que l'ancien canton impose, ainsi, son « diktat » au Jura, mais rarement la majorité n'a été aussi flagrante.

Le grand bénéficiaire de ce scrutin, d'ores et déjà qualifié « d'historique », sera donc tout naturellement le Rassemblement jurassien qui saura sans aucun doute exploiter habilement cette nouvelle démonstration de majorisation du Jura par l'ancien canton. A ce propos, le conseiller national Jean Wilhelm écrivait samedi dans le « Pays » de Porrentruy, ces lignes très explicites: « Si l'ancien canton refuse demain que le Jura, pour une fois unanime à l'exception du groupuscule POP, puisse faire partie de l'Ecole romande, et sortir du giron bernois historique étouffant, alors on assistera à une nouvelle crise politique extrêmement grave qui serait un cadeau royal pour le 25me anniversaire de la lutte du Rassemblement jurassien contre Berne... »

tous côtés, on demandait aux Jurassiens de se déplacer pour accepter le projet, c'est qu'on pensait que le surplus des « oui » du Jura pourrait contrebalancer les « non » de l'ancien canton. Or, il n'en était rien. Même une participation très élevée des Jurassiens ne serait pas venue à bout de l'opposition bernoise.

VERS UN MARASME SCOLAIRE Les suites politiques de ce scrutin brève-ment traitées, il faut maintenant considérer ses répercussions sur le plan scolaire. D'une part, le canton de Berne ne pourra plus participer aux travaux de coordination à l'échelle suisse, d'autre part ses rapports avec les cantons voisins, comme l'avait fait remarquer le Conseil exécutif la veille du vote, seront gravement perturbés, surtout dans les régions frontalières.

Sur le plan jurassien, heureusement, tout ne semble pas perdu puisque, en son temps, une motion déposée par le député Jardin, avait été acceptée. Elle demandait qu'au cas où le canton n'adhérerait pas au Concordat suisse, un statut particulier permette au Jura de rattacher l'Ecole romande. Il faudra donc maintenant insister une législation particulière pour le Jura, et probablement pour la partie francophone de Bienne (ce qui n'ira pas sans de jolies difficultés).

Ceci ne se fera pas en deux temps et trois mouvements, une telle procédure particulière implique sans doute la constitution d'une commission parlementaire, puis la préparation du projet de loi, deux « lec-

tures » du projet au Grand conseil et éventuellement la ratification du projet par le peuple. Par conséquent, le Jura arrivera bien en définitive à accrocher son « wagon » à l'Ecole romande, mais il ne pourra le faire à temps pour le départ de la coordination scolaire sur le plan romand en août 1974.

Certains se consolent peut-être en pensant que ce décalage permettra aux Jurassiens de bénéficier des expériences qui seront faites dans le reste de la Romandie. C'est une consolation bien faible en regard des ennuis que continueront à avoir ceux de nos écoliers qui, en raison d'un démantèlement de leurs parents ou de leur domiciliation aux frontières neuchâteloises par exemple, devront quitter une école du Jura pour poursuivre leur scolarité dans l'un des cantons romands. Les écoliers du Lauffenberg d'ailleurs connaîtront les mêmes difficultés lorsqu'ils se déplaceront à Bâle ou à Soleure.

Bref, le phénomène avait été décrit par avance: le vote bernois aura des répercussions catastrophiques.

sur le plan scolaire, aussi bien cantonal que jurassien, il créera, comme l'avaient écrit les libéraux-radicaux, un marasme d'où l'on ne sortira pas avant très longtemps.

DELEMONT: UN OUI ET UN NON Les citoyens de Delémont avaient à se prononcer durant ce week-end sur deux achats de terrain par la municipalité. Sur 6354 inscrits, 3368 sont allés voter. Ils ont

accepté l'achat de 100.000 mètres carrés aux Echames, pour la somme de 2.040.000 francs. En revanche, ils ont refusé le crédit destiné à l'achat d'une autre parcelle de 12.000 mètres carrés au Cras-de-Francheir, crédit d'un montant de 530.000 francs.

BEVI

Résultat cantonal

Les citoyens du canton de Berne, ont rejeté la modification des lois sur l'école primaire et les écoles secondaires, révision acceptée par environ 85 % des votants du Jura. Les trois autres objets — deux révisions de la Constitution et un crédit de 35 millions pour une école normale à Bienne — ont été acceptés. La participation au scrutin a été de 25 %.

L'abrogation de l'article 61, alinéa 2 de la constitution cantonale (Cour d'assises) a été acceptée par 110.636 contre 31.926 voix. La modification de l'article 10 alinéa 2 et le complément par l'article 61 bis de la Constitution cantonale (tribunaux pour mineurs) a été adoptée par 108.700 contre 33.042 voix.

L'arrêté populaire concernant la construction d'une école normale de langue allemande, et d'une école normale de langue française à Bienne, a été accepté par 98.417 contre 48.827 voix. Enfin, la modification des lois sur l'école primaire et les écoles moyennes a été rejetée par 98.181 contre 53.262 voix.

Société jurassienne d'émulation: multitude de projets et revendications diverses

De notre correspondant:

La Société jurassienne d'émulation a siégé samedi, à Delémont. Cette 107me assemblée correspond en réalité au 125me anniversaire de la création de cette association culturelle, mais aucune manifestation spéciale n'avait été organisée à cette occasion. En revanche, désireux de montrer la « jeunesse » de la centenaire, les responsables de la société ont multiplié pour 1972 les activités et innové en décidant la création d'un « Cercle d'études littéraires » qui aura en particulier pour tâche la publication d'une histoire littéraire illustrée du Jura et d'un « Cercle des patoisans » qui regroupera ceux qui s'intéressent aux parlers dialectaux, fera l'inventaire des œuvres écrites, en patois, suscitera l'étude scientifique de nos idiomes et récompensera les auteurs des plus beaux textes.

En outre, l'Emulation publiera, comme chaque année, un volume des « Actes », mettra au concours un prix de la prose

destiné à l'auteur d'un ouvrage édité entre le 1er mai 1968 et le 1er avril 1973 ou d'une œuvre inédite appartenant à l'un des genres suivants: roman, nouvelle, conte, pièce de théâtre, essai ou étude critique. Un colloque destiné aux classes des écoles supérieures du Jura et consacré à « l'information » sera organisé, une bibliographie jurassienne, celle de 1971 sera publiée, le Cercle d'études scientifiques se donnera des statuts et recrutera des membres et une « exposition de Noël », ouverte aux peintres et sculpteurs du Jura, sera organisée. Enfin, l'Emulation prévoit pour l'automne prochain la parution du premier volume — consacré à l'histoire — du « Panorama du pays jurassien ». Il s'agit là d'une encyclopédie qui présentera le pays sous ses aspects les plus divers, aussi bien dans la perspective historique que dans l'évocation de ses vallées, de ses plateaux, de ses montagnes et de ses villes, dans l'évocation de ses habitants et de leurs activités quotidiennes, dans la présentation de sa faune, de sa flore, dans l'évocation de ses

enfants qui se sont illustrés dans les sciences, les arts ou les lettres. Voilà pour l'activité future. Celle de 1971 ne fut pas moins intense: M. Edmond Gueniat, président central, et les membres des comités l'évoquèrent, en particulier les heures passées à l'examen du rapport intermédiaire présenté par la commission d'étude du Centre culturel jurassien (CCJ). C'était là un moment important de l'assemblée, car on sait que l'Emulation ne partage pas la conception de « culture » développée par le futur centre culturel. On s'attendait donc à des interventions à ce sujet. Il n'en fut rien.

Le rapporteur se contenta de rappeler la position de la société qui reconnaît au projet quelques aspects positifs, notamment l'idée de la création d'un atelier de gravure et le principe de l'animation culturelle. En revanche, il regretta les considérations philosophiques et politico-sociales dont le rapport est émaillé et constate que les structures juridiques prévues relèguent l'Emulation au « galetas » de la future maison jurassienne de la culture. Il déplaça enfin que le projet du CCJ ne repose sur aucune base financière sérieuse, ce qui confère à cette entreprise ambitieuse un caractère fortement utopique.

Parmi les « moments » importants de l'assemblée, signalons encore: — La démission du président central, M. Edmond Gueniat, et son remplacement par M. Michel Boilat, 36 ans, professeur de latin au gymnase de Porrentruy.

Le vote d'une déclaration concernant le domaine de Bellefontaine usiné hydroélectrique désaffecté par les FMB — qui pourrait devenir une « station de terrain », établissement destiné à l'enseignement de la biologie et aux recherches en matière d'écologie.

— La diffusion d'une résolution votée le 2 juin par le conseil de l'Emulation à l'adresse de la direction de l'instruction publique du canton de Berne, pour s'étonner du fait que n'ait pas encore été constituée la « commission de travail » composée de représentants des départements respectifs et des directeurs de la formation pédagogique des cantons de Berne et de Neuchâtel, commission qui devra donner l'expression d'une réalité à l'article premier du décret, selon lequel les candidats jurassiens à l'enseignement secondaire inférieur peuvent faire leurs études ailleurs qu'à Berne.

— Annonce il y a 15 mois, cette commission n'a pas encore été constituée. L'Emulation voudrait connaître les raisons de ce retard et elle demande que la commission soit constituée sans délai et que son mandat soit défini et divulgué par voie de presse.

— La conférence brillante présentée par M. Martin Nicoulin sur le Jura et la genèse de la ville de Noves Friburgo, ville créée au Brésil au début du siècle dernier et vers laquelle partent quelque 500 colons jurassiens.

— Les interventions de MM. Roland Béguin, président de la section de Delémont, et Victor Erard, animateur des sections, pour dénoncer l'insuffisance du subside cantonal annuel de 30.000 fr. alloué par le canton à la Société d'émulation, société dont la vitalité va croissant sans cesse, mais dont l'appauvrissement va en s'amplifiant, si bien que l'année des sociétés culturelles du Jura sera bientôt une association française...

— L'intervention enfin de M. Gueniat, président sortant, pour demander l'élargissement du front de la culture et de l'humanisme à l'ordre cosmique.

BEVI

Résultat du vote dans les 7 districts du Jura

Courtelay: 2355 oui, 405 non. Delémont: 2432 oui, 295 non. Franches-Montagnes: 965 oui, 99 non. Laufen: 886 oui, 172 non. Moutier: 2603 oui, 446 non. La Neuveville: 694 oui, 146 non. Porrentruy: 2494 oui, 237 non.

Dans les considérations générales, il faut noter encore que la participation a été très faible dans le Jura, même pas 20 % et ceci malgré les innombrables appels lancés de toutes parts. Il faut déplorer un tel désintéressement, mais on peut toutefois constater qu'il ne change rien au problème. Si, de

BELLELAY Perte de maîtrise (c) Hier, un automobiliste de 19 ans, M. Y.-G. de Lajoux, a perdu le contrôle de sa machine en prenant un virage. Elle fut entièrement démolie. Quant au conducteur, il s'en tire avec un bras cassé.

ORVIN Accident et vols d'autos

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, le conducteur d'une auto a perdu la maîtrise de son véhicule qui a percuté trois murs à Orvin. Abandonnant le véhicule volé à Cornaux, le chauffeur et ses deux passagers s'emparèrent d'une machine en stationnement à Orvin et se rendirent à Cressier où ils abandonnèrent leur véhicule. On suppose qu'il s'agit d'individus, que la police recherche.

PERLES Passante renversée

(c) Hier à 16 h 45, Mme Anna Stalder, qui circulait, à Perles, à pied a été renversée par une voiture et une moto. Blessée elle a dû être hospitalisée à Beaumont.

Appel aux témoins

(c) Vendredi, entre 16 h 30 et 17 h, un garçon de 7 ans a été renversé par une auto circulant rue Hugl dont le conducteur a pris la fuite. Les personnes pouvant donner des renseignements, relatifs à cet accident, ainsi que sur le conducteur incriminé, sont priés de téléphoner à la police cantonale de Bienne, No (032) 2 16 21.

Motocycliste blessé

(c) Samedi au cours de l'entraînement de la course internationale de motos sur gazon, le coureur Bruno Muller, domicilié à Fahrwangen, a fait une chute et s'est fracturé une clavicule, il a été hospitalisé.

Informations horlogères

M. J. - W. Robbins: pour l'O.T.C...

Il y a deux incorrigibles bavards dans l'horlogerie. L'autre M. J.-W. Robbins est Américain. La semaine dernière, lors de l'assemblée générale annuelle d'Hamilton Watch Co., le président Robbins a déclaré que sa société avait signé un contrat avec la SSIH, la première devant livrer à la seconde les modules électroniques d'une nouvelle Pulsar. En réalité, il n'y a rien de très nouveau sous le soleil du Delaware, les modules étant ceux qui équipent déjà la présérie d'Omega Time Computer et M. Robbins n'a fait qu'officialiser un marché conclu bien avant Bâle.

Ceci s'inscrit dans la politique ambitieuse et très ruineuse menée par la SSIH qui dispose maintenant de deux systèmes opto-électroniques et de quatre types de « solid states », c'est-à-dire des montres ne comportant plus aucune pièce mécanique, ni éléments mobiles. Lorsqu'un camp de Satory, l'« Avion III » de Clément Ader s'apprêtait à décoller, personne ne pouvait dire combien de temps et sur quelle distance il volerait. La curieuse chauve-souris vola, cependant. Il en va de même avec les cristaux liquides. Ils marchent, mais pour combien de temps ?

R.C.A. annonce une durée de vie de trois ans et Bulova les a mis à l'essai. On comprend alors pourquoi

Non à la modification des lois scolaires et à la maison-tour

Ce week-end, le corps électoral biennois avait à se prononcer sur deux projets fédéraux, quatre conationaux et trois communaux. Voici les résultats de ces consultations.

— Votations fédérales: Nombre de votants inscrits: 36.345, participation: 9214, pourcentage: 25,4 %. Arrêté concernant la stabilisation du marché de la construction: 7807 oui, 1053 non. Arrêté sur la sauvegarde de la monnaie: 8130 oui, 679 non.

— Votations cantonales: (inscrits: 36.317, participants: 9213, participation: 25,4 %). 1. Abrogation de l'article 61, alinéa 2 (Cours d'assises): 7239 oui, 1194 non. 2. Modification de l'article 10, alinéa 2, et complément par l'article 61 bis (Tribunaux pour mineurs): 7188 oui, 1217 non. 3. Construction d'une Ecole normale à Bienne: 6917 oui, 2010 non. 4. Loi sur l'école primaire et sur les écoles moyennes: 4038 oui, 4807 non. La Ville de Bienne refuse donc cette loi.

— Votations communales: (inscrits: 36.210, participants: 9189, pourcentage: 25,4 %). 1. Révision partielle du règlement municipal: 6358 oui, 2384 non. 2. Remplacement de dix auto: 7400 oui, 1634 non. 3. Immeuble maison-tour au quai du Haut: 3998 oui, 4908 non. Là aussi, la ville de l'avenir refuse la construction de la maison-tour.

Informations horlogères

M. J. - W. Robbins: pour l'O.T.C...

la SSIH, soucieuse de ne rien laisser au hasard, a voulu mettre le maximum de chances de son côté. Actionnaire minoritaire d'Optel, elle a lancé sous le nom de Tissot Data Recorder, sous ceux de Lanco OTX et d'Hamilton Lazar trois garde-temps à peu près semblables à affichage par cristaux liquides.

L'HEURE A VOLONTÉ... D'autre part, la participation d'Aetos Watch S.A. au capital d'Hamilton Watch Co. lui a permis d'exploiter la seconde génération de la Pulsar, une « solid state » avec affichage par diodes lumineuses. C'est l'Omega Time Computer à la construction particulièrement robuste. De la grand-mère Pulsar, l'OTC a gardé les diodes mais aussi le bouton de commande encore que le système ait été beaucoup perfectionné: en le pressant, l'heure et la minute apparaissent sur l'écran » pendant 125 seconde. Si on continue d'appuyer, l'heure et la minute s'effacent et les secondes défilent devant les yeux.

Reste à savoir lequel des deux systèmes est le plus fiable. Faute d'être fixée sur l'exacte durée de vie des cristaux liquides, la SSIH joue toutes les cartes disponibles. Il n'est pas impossible qu'elle gagne sur les deux tableaux.

Congrès de la Société suisse de Pédiatrie

(c) Quelque 400 pédiatres ont assisté à leur congrès, samedi et dimanche. Samedi, 16 rapports furent suivis de communications et de discussions. Chaque rapporteur disposait de 20 minutes pour présenter son sujet alors que 10 minutes étaient disponibles pour les discussions.

Parmi les orateurs de langue française, relevons les noms de MM. M.-H. Béguin (La Chaux-de-Fonds): « Un nouvel aliment: le sucre complet de Nestlé », P. Royer (Paris): « Bases métaboliques de l'utilisation des laits dits humanisés ».

Au total, 14 sujets présentés par 18 médecins. Puis suivirent la partie administrative et un intéressant match de waterpolo opposant les assistants participant au congrès. La journée de samedi s'est terminée par un banquet de gala au cours duquel plusieurs allocutions furent prononcées, notamment celle de M. Fritz Staehli, maire de Bienne. La journée de dimanche fut consacrée aux communications libres où prirent notamment la parole en français MM. G. Lacour, M. Bolens et J.-C. Rouge (Genève): « Sonde nasogastrique et résistance des voies aériennes chez le nouveau-né normal », J.-M. Choffat et A. Torrado (Lausanne): « Hypertension portale, complication des soins intensifs de la période néonatale », E. Sulvok et E. Jéquier (Lausanne): « Régulation thermique chez le nouveau-né exposé au chaud », P. Girardet et N. Freneck (Neuchâtel et Lausanne): « Trisomie 18 et Trisomie 21 dans une même fratrie », J. Berney, E. Grasset et A. Cuenet (Genève): « Le traitement continu des myéloméningocèles ».

CARNET DU JOUR

CINEMAS Apollo: 15 h et 20 h 15, Les deux Anglaises et le continent. Capitole: 20 h 15, dimanche, 15 h et 20 h 15, Le Gendarme en balade. Elite: 14 h 30 16 h 05, 17 h 40, 19 h 45 20 h 15, Fleischlust. Lido: 15 h et 20 h 15, Le Passager de la Pluie. Métro: 20 h, Jerry Land, chasseur d'espions - Macho Callahan. Païca: 14 h 30 et 20 h 15, My Fair Lady. Rex: 15 h et 20 h 15, Ausser Rand und Band am Wolfgangsee. Scala: 15 h et 20 h 15, Colorado. Studio: 15 h et 20 h 15, Hedonistic Pleasures. EXPOSITIONS Galerie de l'Estampe: Jean-Claude Kunz. Galerie Forum-Light: Céramique Alma Rossini. Galerie Flury: 20 artistes. Galerie d'Art, Lyss: Willy Reiser. Galerie 57: 9 artistes biennois: Gfeller - Oppenhei - Hofkuz - Ruhlun - Iseli - Wilhelm - Item - Gerber - Keller. Pharmacie de service de nuit et du dimanche: Pharmacie Schurch, rue de Nidau 36, tél. 2 43 54. Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, téléphone 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr. Jolissaint, rue de l'Union 16, téléphone 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05. Médecin pour cas urgents: jeudi et dimanche, tél. 6 55 66. Piscine ouverte: ouverte. Plage: ouverte. Bureau de renseignements, tél. 6 62 62. Théâtre de Poche: Theaterlabor Torso, Vienne.

Rössli engage plus de 2 millions de francs au service de la qualité

Soucieux de rester à la pointe du progrès tout en respectant la tradition, les spécialistes de la fabrication de cigares Rössli se sont aperçus que l'aménagement d'installations ultra-modernes pour le traitement du tabac permettrait d'améliorer encore la qualité de leurs produits. Fidèles aussi à leur promesse de garantir coûte que coûte le haut niveau de cette qualité, ils ont décidé d'investir 2 millions de francs dans ce but. Cela non seulement pour disposer d'un appareil de production plus conforme aux exigences actuelles, mais surtout pour relever encore la qualité des cigares. Car c'est cette foi dans la qualité et ce respect d'une tradition séculaire qui ont fait de la maison Rössli ce qu'elle est aujourd'hui: une des plus importantes fabrications de cigares. (Si les cigares Rössli se distinguent par leur haute qualité, il en va de même des Stumpen et cigarillos Rössli.) Rössli Habana arôme corsé Cigarillos Carino faible en nicotine Rössli 20 plaisir raffiné

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



Claude Stauffer
agent général

J'agrandis
mon équipe
de conseillers
en prévoyance!

Nous conseillons nos clients du canton de Neuchâtel. Le nombre de nos assurés étant en constante augmentation, nous aimerions engager

2 conseillers en prévoyance

Prenez contact avec nous, même si vous ne possédez pas de connaissances particulières en assurance. Nos nouveaux collaborateurs recevront une formation adéquate et complète.



Claude STAUFFER
Agence générale HELVETIA-VIE
Rue de l'Évole 23 - Ruelle W.-Mayor 2
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 94 44

CHAUFFEUR POIDS LOURD

IMPORTANT MAISON D'AMEUBLEMENT engage, pour faire face à l'augmentation de ses livraisons,

Entrée : 1er août 1972 ou à convenir.
Place stable, conditions intéressantes, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Faire offres à la Direction des
MEUBLES PERRENOUD S.A., 2053 CERNIER.
Tél. (038) 53 36 66.



La Caisse Cantonale d'Assurance Populaire, à Neuchâtel, cherche un(e)

employé (e) de bureau

Date d'entrée à convenir.
Semaine de 5 jours.
Caisse de retraite.

Faire offres écrites, avec copies de certificats et prétentions de salaire, à la Direction de la C.C.A.P., 3, rue du Môle, 2001 Neuchâtel.

INDICOSA

Nous sommes un bureau jeune et dynamique et cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, plusieurs

INGÉNIEURS DIPLOMÉS EXPÉRIMENTÉS MÉTREURS - SURVEILLANTS DE CHANTIERS DESSINATEURS (TRICES) EN GÉNIE CIVIL ET BÉTON ARMÉ QUALIFIÉS

pour participer à l'établissement de projets et plans d'exécution de :

- Petits et grands bâtiments locatifs
- Constructions industrielles (locaux administratifs, halles, ateliers, dépôts, etc.)
- Canalisations
- Ponts
- Routes

Nous offrons à personnes capables :

- Un salaire au-dessus de la moyenne
- 13me mois
- 3 semaines de vacances par année
- Stages de perfectionnement sur d'importants chantiers
- Avantages sociaux (fonds de prévoyance, assurance perte de salaire, etc.)

Les personnes s'intéressant sérieusement à collaborer avec nous, en nos bureaux tranquilles et modernes, situés aux environs immédiats de Neuchâtel et de Lausanne, sont priées d'adresser leurs offres à

INDICOSA
Ingénieurs diplômés et conseils S.A.
Avenue Beauregard 49,
2036 Cormondrèche (NE).

UNION DE BANQUES SUISSES, Genève

offre à

UN JEUNE JURISTE

(pas nécessairement avocat) une intéressante activité au sein de son bureau juridique, dont les tâches variées sont en rapport avec les problèmes juridiques généraux, plus particulièrement dans les domaines : « contentieux » et « crédits ».

Ce poste permet au titulaire d'acquérir une bonne connaissance des affaires d'une grande banque suisse, ainsi que des questions juridiques d'un établissement financier aux activités internationales.

Pour tous renseignements, prière de prendre directement contact avec Me Thomas Egger de notre bureau juridique, tél. 26 82 11 ou d'adresser offres de service à notre département du personnel.



Union de Banques Suisses

Genève

HOTEL TOURING AU LAC
Neuchâtel - Tél. 25 55 01
cherche :

sommeliers sommelières

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.



Nous cherchons une

SECRÉTAIRE

jeune et capable de travailler de manière indépendante au sein de notre département de diagnostic spécial.

Notre choix se portera sur une personne de langue maternelle française maîtrisant l'allemand et ayant de bonnes connaissances d'anglais, ou de langue maternelle allemande avec d'excellentes connaissances de français et de bonnes notions d'anglais. Nous offrons un bureau moderne, une semaine de cinq jours, un restaurant du personnel, la salle de sports et de sauna de l'entreprise, ainsi que des prestations sociales avantageuses.

Notre immeuble est situé à proximité d'une piscine. Téléphonez-nous, sans engagement, au (031) 55 32 42, interne 245 ou 257. GALENICA REPRÉSENTATIONS S.A., Untermythenweg 8, 3027 Berne.

COMPAGNIE INTERNATIONALE

cherche

VISITEURS

pour travail accessoire, le soir, sur adresses.

Très important : bonne présentation, élocution aisée. Intéressantes possibilités de gain.

Convient à enseignants ou employés de bureau, possédant voiture.

VOUS serez formés par nos soins d'une manière approfondie et selon les techniques les plus modernes.

Ecrire pour prendre rendez-vous à :
CIDICE, place Bel-Air 2 - Lausanne.
Tél. (021) 23 09 43.

NEUCHÂTEL

engage pour l'office comptable

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

ayant quelques années d'expérience. Horaire partiellement libre.

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à l'office du personnel, Portes-Rouges 55. Tél. 25 37 21.



L'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

un cuisinier ou une cuisinière

expérimentés ainsi qu'une

gouvernante

à même de seconder efficacement la direction pour les travaux de ménage et d'internat. Salaire en fonction des capacités. Pour de plus amples renseignements, demander le cahier des charges à la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture, 2053 Cernier (NE). Tél. (038) 53 21 13.



Grande station-service à Neuchâtel cherche

2 servicemen

pour entrée immédiate ou à convenir. Horaire de travail et gain intéressants.

Prendre rendez-vous par téléphone à BP Benzine et Pétroles S.A., Peseux, tél. (038) 31 19 21.

AIR MAINTENANCE S.A.

Nous cherchons

secrétaire

pour notre département technique. Bonnes connaissances d'anglais et notions d'allemand, travail intéressant et varié. Bon salaire. Avantages sociaux. Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou date à convenir. Faire offres écrites au bureau du personnel de Air Maintenance S.A., Aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier.

VENDEUR

en automobiles est cherché par garage de la ville.

Tél. (038) 24 18 42.

voyageur

Maison d'accessoires pour autos cherche

pour visiter ses clients en Suisse. Français et allemand. Eventuellement voiture à disposition.

Faire offres, avec les annexes usuelles, sous chiffres 17-25274 à Publicitas, Fribourg.

Nous engagerions, tout de suite ou pour date à convenir, pour notre magasin à Neuchâtel, JEUNE HOMME comme

commissionnaire

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, moto, chambre et pension à disposition.

S'adresser au magasin LEHNHERR FRÈRES, place des Halles, tél. 25 30 92.

Nous cherchons

monteur en chauffage

Poste à responsabilité. Bon salaire à personne capable.

Téléphoner à G. Schmidt, chauffage centraux, 2009 Neuchâtel. Tél. (038) 33 27 71.

On cherche

cuisinier (ère)

Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier. Tél. 41 34 21.

Nous engagerions, tout de suite ou pour date à convenir,

manœuvre

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition.

S'adresser au magasin LEHNHERR FRÈRES, place des Halles, tél. 25 30 92.

MOKA BAR, Concert 4,

cherche

SERVEUSE

Tél. (038) 25 54 24.

Nous cherchons

sommelière

pour café-restaurant. Débutante serait mise au courant. Bons gains assurés.

Petite Brasserie, Seyon 27, Neuchâtel. Tél. 24 42 98 (midi).

« Analyses Economiques et Sociales » institut spécialisé en étude de marché, cherche pour son réseau de Neuchâtel et Jura bernois

enquêtrices (eurs)

disposant de 1 à 2 journées de libres par semaine. Travail agréable et varié. Bons gains. Age minimum 18 ans.

Pour tous renseignements, téléphoner au (038) 33 40 80.



Engage tout de suite ou pour date à convenir :

1 mécanicien auto 1 laveur-graisseur

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous au

Garage TOURING
agence Austin, Jaguar
Saint-Blaise, route de
Neuchâtel 14,
tél. (038) 33 33 15.

AVIS DIVERS

Tuyaux caoutchouc
Tuyaux plastique
Tuyaux pour conduites en terre
Tuyaux de drainage
Echantillons
Prix avantageux
Vente directe

rd wylder
p. 021/56 42 77
1699 Bossonnens

Morbiers

en sapin et bois dur, bahuts en sapin et en chêne, vaisselier ancien, tables copies Louis XIII, étagères et vieux cuivre. S'adresser l'après-midi à Arts et Styles, terminus du trolleybus, Saint-Blaise.

OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHÂTEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
Téléphone 25 13 67

Accordage de pianos

François André.
Tél. (039) 22 38 40.



Centre SOLEX

P. JAKES
Place du Marché
Neuchâtel - Tél. 25 16 14

SOLEX FLASH

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.- à 20'000.-

confidentiel - discret

Bon

Je désire Fr. _____ tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No. _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur _____

(aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____

plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 83
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Maintien du début de l'année scolaire au printemps dans le canton de Zurich

D'un correspondant : Le peuple zuricois était appelé à se prononcer ce week-end sur plusieurs importants projets concernant d'une part une nouvelle conception globale des transports publics des grandes agglomérations, et de l'autre, la question fort discutée de savoir si l'année scolaire doit débiter au printemps ou en automne.

parition d'une centaine de logements et en rend 150 autres pratiquement inhabitables, contraignant près de 800 personnes d'aller se loger ailleurs. Le projet a été rejeté par 68.022 non

contre 47.355 oui. Ce résultat confirme le malaise qui règne dans la population zuricoise face à certaines idées des planificateurs routiers de la métropole de la Limmat.

SUITE La votation fédérale

Le phénomène valaisan s'explique difficilement, car la physionomie du scrutin dans ce canton ne correspond pas à l'image générale qui reflète partout des écarts plus importants entre les « oui » et les « non ». Ainsi, pour le canton de Neuchâtel, 10.655 personnes ont accepté l'arrêté sur la construction alors que 1325 seulement le refusent. Pour la monnaie, les chiffres sont de 11.085 oui et 813 non. Le canton de Vaud se rapproche beaucoup de Neuchâtel puisque 32.719 personnes ont voté l'arrêté sur la construction contre 3321 « non ». Pour la monnaie, les chiffres sont respectivement de 33.546 et 2114. Le canton de Genève avec une participation au scrutin de 13 % a accepté également massivement les deux arrêtés présentés ensemble au verdict populaire.

contré de la compréhension, car leur enjeu est apparu au peuple. Il s'agit d'un combat contre l'inflation que le gouvernement est d'autant plus résolu à poursuivre aujourd'hui qu'il dispose de nouveaux moyens que vient de lui céder le souverain.

M. Brugger n'a d'ailleurs pas caché que si la surchauffe devait se poursuivre au-delà des deux années de durée de l'arrêté actuel, le gouvernement espère pouvoir prendre de nouvelles mesures sur la base d'un article constitutionnel de politique conjoncturelle qui devrait prendre ainsi la relève de l'arrêté urgent.

Quant aux modalités d'application de l'arrêté qui vient d'être voté, elles seront revues en particulier en ce qui concerne le délai d'attente imparti aux constructions différencées.

CEPENDANT...

Tout en remerciant le peuple suisse de la confiance qu'il vient de témoigner au Conseil fédéral, M. Celio, président de la Confédération, a souligné que des mesures monétaires s'annoncent comme toujours plus nécessaires devant les signes de nouvelles poussées inflationnistes. Il est donc nécessaire que le Conseil fédéral dispose de moyens d'action si nous voulons venir à bout de nos difficultés.

Pour en donner une idée, la Banque nationale a épongé le marché honoraire d'une somme de 5 milliards 600 millions depuis le début de cette année, dans le but de protéger notre monnaie.

Le Conseil fédéral n'envisage cependant de faire usage des moyens que lui donne l'arrêté urgent sur la monnaie qu'en cas d'absolue nécessité.

J.-P. G.

MENACE SUR LE CONCORDAT ?

Quant à l'initiative populaire en faveur du maintien du début de l'année scolaire au printemps, elle a été approuvée par 192.304 oui contre 108.136 non.

Précisons que cette initiative avait été lancée par des milieux formés d'enseignants notamment, à la suite de l'acceptation par le peuple, il y a une année, de la majorité de 133 voix seulement, de la nouvelle loi fixant le début de l'année scolaire en automne, comme le prévoit le concordat intercantonal sur la coordination scolaire.

Cette approbation, qui n'est peut-être pas aussi surprenante qu'on pourrait le croire, aura-t-elle des conséquences fustigées sur l'avenir du concordat intercantonal ? Les partisans de l'initiative affirment que non et soulignent que la coordination scolaire pourra quand même être réalisée.

En ville de Zurich, un objet très controversé était celui de l'aménagement d'un carrefour, celui de la Hardplatz situé à l'extrémité d'un viaduc à six pistes enjambant les voies de chemin de fer, en vue du prolongement de ce que l'on appelle ici la tangente ouest en voie de construction et qui reliera la Nationale 1 à la Nationale 3 Zurich-Coire. Les adversaires du projet étaient moins opposés à la tangente elle-même qu'au tracé choisi, parce qu'il entraîne la destruction de bâtiments anciens.

D'autres votations cantonales

AARAU (ATS). — Les citoyens et citoyennes du canton d'Argovie ont approuvé la décision du Grand conseil concernant la révision totale de la constitution cantonale par 46.756 oui contre 23.298 non. La participation au scrutin s'est élevée à 31 %.

Par 38.154 voix contre 28.803, les citoyens du canton de Saint-Gall ont accepté un crédit de 14,86 millions de francs pour la construction de l'Ecole cantonale d'Heerbrugg, la troisième du canton. L'école comprendra un gymnase, un progymnase, une section commerciale et une section normale.

Ils ont également accepté un crédit de 6,96 millions de francs pour l'agrandissement de la clinique psychiatrique de Wil, par 60.914 voix contre 8188. Participation au scrutin : 33 %.

Le corps électoral grison, qui pour la première fois comprenait également les femmes, a approuvé les deux objets cantonaux qui lui étaient soumis. La participation s'est élevée à 27 %.

Une nouvelle loi sur la représentation des districts au Grand conseil a été approuvée par 16.736 voix contre 7395. Cette loi limite à 120 le nombre des sièges du Parlement cantonal. Les sièges seront répartis entre les districts non plus, comme jusqu'à présent, en fonction du chiffre de population du recensement fédéral, mais en fonction du nombre d'habitants de nationalité suisse.

La révision partielle de la loi sur la péréquation financière entre les communes a été approuvée quant à elle par 17.319 voix contre 6846. La nouvelle loi accroît notamment l'aide aux communes menacées.

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Morat.

Voici les résultats :

Les numéros se terminant par 4 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 7 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 38 gagnent 10 francs.

Les numéros se terminant par 235 et 044 gagnent 30 francs.

Les numéros 1157 4770 5361 2181 9110 6312 5062 5235 8320 et 3767 gagnent 100 francs.

Gagnent 500 francs, les numéros 904265 841061 853146 924176 898939 899142 822949 915247 915152 883749.

Gagnent 1000 francs les numéros 832287 867520 864781 897920 870827 884248 897660 871856 823466 901756 902293 828890 903946 904034 831789 905835 868876 891736 923461 862023 848497 914508 893914 831653.

Gagnent 10000 francs les numéros 848985 et 871414.

Le billet 890674 gagne 20.000 francs.

Le gros lot de 100.000 francs au numéro 851396.

Les deux lots de consolation de 500 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros 851395 et 851397.

Attention : seule la liste officielle fait foi.

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Morat.

Voici les résultats :

Les numéros se terminant par 4 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 7 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 38 gagnent 10 francs.

Les numéros se terminant par 235 et 044 gagnent 30 francs.

Les numéros 1157 4770 5361 2181 9110 6312 5062 5235 8320 et 3767 gagnent 100 francs.

Gagnent 500 francs, les numéros 904265 841061 853146 924176 898939 899142 822949 915247 915152 883749.

Gagnent 1000 francs les numéros 832287 867520 864781 897920 870827 884248 897660 871856 823466 901756 902293 828890 903946 904034 831789 905835 868876 891736 923461 862023 848497 914508 893914 831653.

Gagnent 10000 francs les numéros 848985 et 871414.

Le billet 890674 gagne 20.000 francs.

Le gros lot de 100.000 francs au numéro 851396.

Les deux lots de consolation de 500 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros 851395 et 851397.

Attention : seule la liste officielle fait foi.

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Morat.

Voici les résultats :

Les numéros se terminant par 4 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 7 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 38 gagnent 10 francs.

Les numéros se terminant par 235 et 044 gagnent 30 francs.

Les numéros 1157 4770 5361 2181 9110 6312 5062 5235 8320 et 3767 gagnent 100 francs.

Gagnent 500 francs, les numéros 904265 841061 853146 924176 898939 899142 822949 915247 915152 883749.

Gagnent 1000 francs les numéros 832287 867520 864781 897920 870827 884248 897660 871856 823466 901756 902293 828890 903946 904034 831789 905835 868876 891736 923461 862023 848497 914508 893914 831653.

Gagnent 10000 francs les numéros 848985 et 871414.

Le billet 890674 gagne 20.000 francs.

Le gros lot de 100.000 francs au numéro 851396.

Les deux lots de consolation de 500 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros 851395 et 851397.

Attention : seule la liste officielle fait foi.

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Morat.

Voici les résultats :

Les numéros se terminant par 4 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 7 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 38 gagnent 10 francs.

Les numéros se terminant par 235 et 044 gagnent 30 francs.

Les numéros 1157 4770 5361 2181 9110 6312 5062 5235 8320 et 3767 gagnent 100 francs.

Gagnent 500 francs, les numéros 904265 841061 853146 924176 898939 899142 822949 915247 915152 883749.

Gagnent 1000 francs les numéros 832287 867520 864781 897920 870827 884248 897660 871856 823466 901756 902293 828890 903946 904034 831789 905835 868876 891736 923461 862023 848497 914508 893914 831653.

Gagnent 10000 francs les numéros 848985 et 871414.

Le billet 890674 gagne 20.000 francs.

Le gros lot de 100.000 francs au numéro 851396.

Les deux lots de consolation de 500 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros 851395 et 851397.

Attention : seule la liste officielle fait foi.

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Morat.

Voici les résultats :

Les numéros se terminant par 4 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 7 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 38 gagnent 10 francs.

Les numéros se terminant par 235 et 044 gagnent 30 francs.

Les numéros 1157 4770 5361 2181 9110 6312 5062 5235 8320 et 3767 gagnent 100 francs.

Gagnent 500 francs, les numéros 904265 841061 853146 924176 898939 899142 822949 915247 915152 883749.

Gagnent 1000 francs les numéros 832287 867520 864781 897920 870827 884248 897660 871856 823466 901756 902293 828890 903946 904034 831789 905835 868876 891736 923461 862023 848497 914508 893914 831653.

Gagnent 10000 francs les numéros 848985 et 871414.

Le billet 890674 gagne 20.000 francs.

Le gros lot de 100.000 francs au numéro 851396.

Les deux lots de consolation de 500 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros 851395 et 851397.

Attention : seule la liste officielle fait foi.

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Morat.

Voici les résultats :

Les numéros se terminant par 4 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 7 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 38 gagnent 10 francs.

Les numéros se terminant par 235 et 044 gagnent 30 francs.

Les numéros 1157 4770 5361 2181 9110 6312 5062 5235 8320 et 3767 gagnent 100 francs.

Gagnent 500 francs, les numéros 904265 841061 853146 924176 898939 899142 822949 915247 915152 883749.

Gagnent 1000 francs les numéros 832287 867520 864781 897920 870827 884248 897660 871856 823466 901756 902293 828890 903946 904034 831789 905835 868876 891736 923461 862023 848497 914508 893914 831653.

Gagnent 10000 francs les numéros 848985 et 871414.

Le billet 890674 gagne 20.000 francs.

Le gros lot de 100.000 francs au numéro 851396.

Les deux lots de consolation de 500 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros 851395 et 851397.

Attention : seule la liste officielle fait foi.

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Morat.

Voici les résultats :

Les numéros se terminant par 4 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 7 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 38 gagnent 10 francs.

Les numéros se terminant par 235 et 044 gagnent 30 francs.

Les numéros 1157 4770 5361 2181 9110 6312 5062 5235 8320 et 3767 gagnent 100 francs.

Gagnent 500 francs, les numéros 904265 841061 853146 924176 898939 899142 822949 915247 915152 883749.

Gagnent 1000 francs les numéros 832287 867520 864781 897920 870827 884248 897660 871856 823466 901756 902293 828890 903946 904034 831789 905835 868876 891736 923461 862023 848497 914508 893914 831653.

Gagnent 10000 francs les numéros 848985 et 871414.

Le billet 890674 gagne 20.000 francs.

Le gros lot de 100.000 francs au numéro 851396.

Les deux lots de consolation de 500 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros 851395 et 851397.

Attention : seule la liste officielle fait foi.

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Morat.

Voici les résultats :

Les numéros se terminant par 4 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 7 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 38 gagnent 10 francs.

Les numéros se terminant par 235 et 044 gagnent 30 francs.

Les numéros 1157 4770 5361 2181 9110 6312 5062 5235 8320 et 3767 gagnent 100 francs.

Gagnent 500 francs, les numéros 904265 841061 853146 924176 898939 899142 822949 915247 915152 883749.

Gagnent 1000 francs les numéros 832287 867520 864781 897920 870827 884248 897660 871856 823466 901756 902293 828890 903946 904034 831789 905835 868876 891736 923461 862023 848497 914508 893914 831653.

Gagnent 10000 francs les numéros 848985 et 871414.

Le billet 890674 gagne 20.000 francs.

Le gros lot de 100.000 francs au numéro 851396.

Les deux lots de consolation de 500 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros 851395 et 851397.

Attention : seule la liste officielle fait foi.

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Morat.

Voici les résultats :

Les numéros se terminant par 4 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 7 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 38 gagnent 10 francs.

Les numéros se terminant par 235 et 044 gagnent 30 francs.

Les numéros 1157 4770 5361 2181 9110 6312 5062 5235 8320 et 3767 gagnent 100 francs.

Gagnent 500 francs, les numéros 904265 841061 853146 924176 898939 899142 822949 915247 915152 883749.

Gagnent 1000 francs les numéros 832287 867520 864781 897920 870827 884248 897660 871856 823466 901756 902293 828890 903946 904034 831789 905835 868876 891736 923461 862023 848497 914508 893914 831653.

Gagnent 10000 francs les numéros 848985 et 871414.

Le billet 890674 gagne 20.000 francs.

Le gros lot de 100.000 francs au numéro 851396.

Les deux lots de consolation de 500 francs chacun sont attribués aux billets portant les numéros 851395 et 851397.

Attention : seule la liste officielle fait foi.

Le tirage de la Loterie romande a eu lieu à Morat.

Voici les résultats :

Les numéros se terminant par 4 gagnent 6 francs.

Les numéros se terminant par 7 gagnent 6 francs.

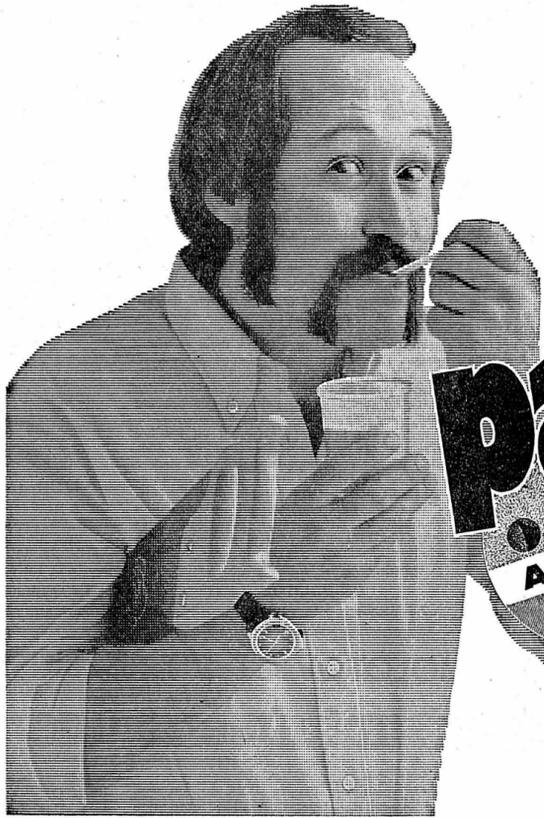
Les numéros se terminant par 38 gagnent 10 francs.

Les numéros se terminant par 235 et 044 gagnent 30 francs.

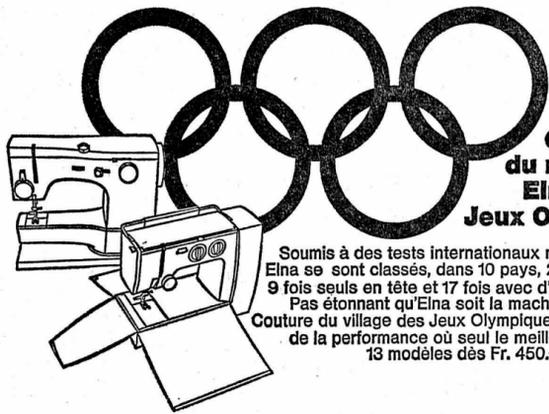
Les numéros 1157 4770 5361 2181 9110 6312 5062 5235 8320 et 3767 gagnent 100 francs.

Gagnent 500 francs, les numéros 904265 841061 853146 924176 898939 899142 822949 915247 915152 883749.

Gagnent 1000 francs les numéros 832287 867520 864781 897920 870827 884248 897660 871856 823466 901756 902293 828890 903946 904034 831789 905835 868876 891736 923461 862023 848497 914508 893914 8316



...chaque jour votre
pause yogurt!
 Ananas Myrtilles Framboises Pêche Melba Fraises
Migros
 la garantie de fraîcheur exclusive
 Protection de l'environnement
 Les gobelets à yogurt de la Migros se détruisent sans nuire!



Championne du monde, Elna participe aux Jeux Olympiques!

Soumis à des tests internationaux neutres, les divers modèles Elna se sont classés, dans 10 pays, 26 fois au premier rang: 9 fois seuls en tête et 17 fois avec d'autres machines à coudre. Pas étonnant qu'Elna soit la machine à coudre du Centre de Couture du village des Jeux Olympiques, Munich 1972 - haut-lieu de la performance où seul le meilleur s'impose. 13 modèles dès Fr. 450.-

-elna
 marque sans cesse de nouveaux points

Mme M.-Th. PITTELOUD

Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 58 93
 Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda, collection de tissus - Service rapide

Häusler Klima depuis 25 ans 1947 1972
 Häusler Klima SA
 Fabrique d'appareils et installations climato-techniques
 1003 Lausanne, téléphone 021/23 12 33
 8105 Regensdorf/Zürich, téléphone 01/712600

Construction allemande et suspension entièrement indépendante

La nouvelle Ford Consul de Cologne

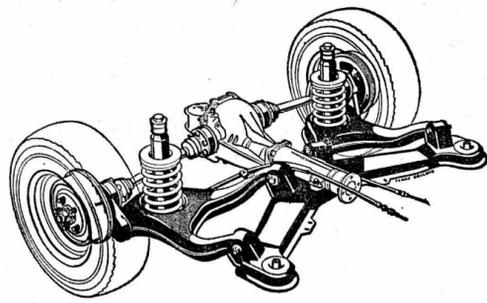


Elle remplace les célèbres 17M/20M. Essieu arrière complètement nouveau. Technique ultra moderne.

Essieu arrière complètement nouveau:

Sa suspension entièrement indépendante, son essieu arrière à triangles de suspension lui garantissent un confort et une tenue de route indiscutables.

Jugez vous-même en faisant un essai absolument gratuit et sans engagement chez votre concessionnaire Ford.



Une voiture robuste. Une qualité et une finition impeccables.



Ford Consul 1700 S, 2 portes, Fr. 12300.-

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 - La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasins de vente: avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102 - Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortallod: Daniel Lanthemann, Garage chemin de la Baume - Môtiers: Alain Dürig, garage, rue du Ried - Saint-Imier: Garage Mérija S.à.r.l., rue de Châtillon 24, tél. (039) 41 16 13.

AUTO-ÉCOLE SIMCA 1000
 et voiture automatique
 Mme E. WENKER Français - Allemand
 Italien - Espagnol
 NEUCHÂTEL - Tél. 25 54 92

ACTIVIA pour l'architecture pour votre immeuble pour votre villa pour votre fabrique pour vos transformations
 NEUCHÂTEL - SERRIÈRES
 Touraine, Rue Pierre-de-Vingle 14
 Tél. (038) 31 55 44

COTTENS (FR)

les 8-9, 15-16 juillet 1972

MARCHE « in memoriam »

Jo Siffert

(seule marche autorisée en Suisse par la famille)

COTTENS 1972

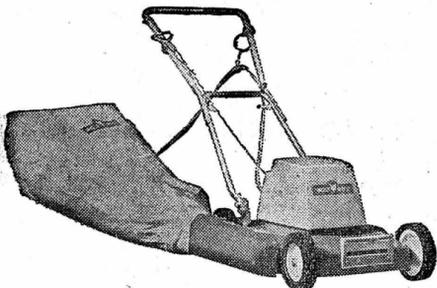


PAUL KRÄMER - NEUCHÂTEL

C.c.p. : 17-5004
 Inscriptions : Fr. 15.-
 enfants : Fr. 12.-

Renseignements :
 Tél. (037) 24 34 01 — 37 17 44

Nouveau: Système d'aspiration Vacu qui garantit une coupe nette



Vous vous épargnez 60% du travail de coupe

parce qu'avec la tondeuse WOLF TA (Vacu-Electric) vous tondez et vous ramassez l'herbe dans une seule opération. Le sac récolteur se place et s'enlève en un tour de main. Moteur électrique spécial 750 Watt, puissant et silencieux, muni du sigle de qualité de la Ligue internationale suisse contre le bruit. Largeur de coupe: 38 cm

50 ans, OUTILS-WOLF
Offre jubilaire: Fr. 40.-

c'est ce que vous économisez à l'achat de cette tondeuse électrique brevetée SEV, complète avec sac récolteur. Vous payez à présent Fr. 514.- au lieu de Fr. 564.- Faites-vous montrer maintenant chez nous cette tondeuse et beaucoup d'autres tondeuses WOLF incomparables.

WOLF Geräte

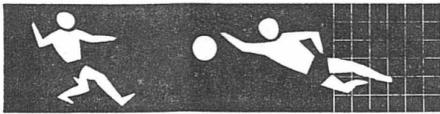
Quincaillerie H. BAILLOD S. A.
 NEUCHÂTEL Tél. 25 43 21 Bassin 4

COUVET Tél. 63 12 06 Grand-Rue 16

QUINCAILLERIE DE LA COTE
 PESEUX Tél. 31 12 43 Rue de Neuchâtel 12

Quincaillerie U. SCHMUTZ
 FLEURIER - Tél. 61 19 44 - CRESSIER - Tél. 47 13 74

FAN SPORTS



L'EXPRESS

Ligue A : première défaite de Bâle — Ligue B : Chiasso champion !

WETTINGEN TOUT SURPRIS DE RÉCOLTER DEUX POINTS

Troublante défaite neuchâteloise

WETTINGEN - XAMAX 3-0 (0-0)
MARQUEURS. — Wernle, 73me; Wolfensberger, 84me; Meier, 87me.
WETTINGEN. — Bysaeth; Krucker, Markwalder, Stehrenberger, Dikk; Fischbach, Châtelain, Wolfensberger; Andres, Meier, Wernle. Entraîneur: Stehrenberger.
NEUCHÂTEL XAMAX. — Lecoultre; Claude, Blusch, Mantoan, Monnier; Durr, Amez-Droz; Bonny, Brunnenmeier, Rub, Traver. Entraîneur: Artimovic.
ARBITRE. — M. Maire, de Genève.
NOTES. — Stade de l'Altenburg. Sol en parfait état. Temps ensoleillé et lourd. Peu de spectateurs: 2500. Wettingen doit se priver de Beichter, qui s'est fracturé un bras. Rentrée d'Amez-Droz à Neuchâtel Xamax. A la 16me minute, Wolfensberger expédie une « bombe » sur la latte. A la 44me, Traber est fauché dans les 18 mètres argentiens par Krucker, mais l'arbitre ne réagit

pas. Stauffer remplace Amez-Droz à la mi-temps. En réalité, le nouveau venu évoluera au poste d'arrière gauche et c'est Monnier qui jouera au milieu du terrain. Coups de coin: 6-9 (3-3).

QUI NE PEUT...

Après cette nouvelle défaite, la seconde d'affilée dans ce qu'on peut appeler le sprint final du championnat de ligue B il est permis de se poser quelques questions. La principale est de savoir quel rôle Blusch, Brunnenmeier et Durr sont en train de jouer. Ils seraient sans doute les seuls à pouvoir répondre, tant la situation est confuse.

Durr nous semble être le moins coupable des trois. L'ex-Lausannois, sitôt le soleil revenu, n'évolue plus avec l'aisance

ce qui est la sienne dans les « nocturnes » ou par temps frais. S'il ne court pas, c'est donc probablement parce qu'il ne peut plus le faire. Mais les autres...

DE LA POUDRE AUX YEUX

Brunnenmeier, à Wettingen, a mieux joué que face à Aarau. Entendez par là qu'il a couvert beaucoup de terrain, gagné de nombreux duels au centre de la surface de jeu et sollicité Traber avec un certain bonheur. Hélas — et c'est là que la chatte a mal aux pieds — quand Brunnenmeier se trouvait à l'approche du but adverse, il devenait proprement inefficace. A la 5me minute déjà, il devait ouvrir la marche, mais son tir d'une dizaine de mètres passa largement au-dessus du but vide. En d'autres occasions, qu'il ne vait même pas la peine de noter, il tergiversait tellement que le tir au but ne devenait plus possible. Ou bien, alors que Rub « sollicitait » une passe sur la droite, il la faisait à gauche, et vice-versa!

BLUSCH RIDICULE

Blusch, tous ceux qui ont suivi le second tour de Neuchâtel Xamax, le connaissent. C'est cet homme aux firs terribles d'une précision rare. C'est aussi cet homme capable de traverser le terrain tel un ouragan, en renversant tout sur son passage. Eh! bien, depuis deux matches, Blusch ne tente plus un seul exploit. Quand il monte dans une zone libre du terrain, c'est pour faire une passe « idiote » dans la mêlée, en principe sur Brunnenmeier et Rub qui ont le dos tourné au but et ne peuvent que perdre la balle au profit d'un adversaire qui doit se demander ce qui se passe... Quant aux firs, n'en parlons pas: Blusch n'en a exécuté qu'un seul et la balle est partie si haut dans les airs que le public de Wettingen en a ri!

LE CALVAIRE DE LECOULTRE

Il n'y est donc pas, samedi, la réhabilitation attendue. Wettingen, à première vue, ne paraissait pourtant pas méchant. Il semblait même vouloir se contenter d'un point (il lui aurait, du reste, suffi pour éviter la relégation). Certes, ses offensives eurent-elles dès le début de la rencontre, une efficacité beaucoup plus grande que celles de ses adversaires. Mais Lecoultre, laissé seul (où était Blusch?) en de nombreuses circonstances, parvint chaque fois, au prix d'un exploit, à écarter le danger. On ne peut imaginer ce que fit Lecoultre avant de sombrer d'une façon dramatique, à

l'image de ses jeunes coéquipiers et de Bonny, qui furent les seuls tant qu'il y avait de l'espoir, à lutter de toutes leurs forces et de tout leur savoir.

LES VOLONTAIRES

Les Mantoan, Claude, Monnier, Stauffer, Bonny et Traber ont dépensé une énergie folle. Ils ont pris des risques, des coups, et se sont battus pour gagner au dépit de tout. Rub, indolent depuis quelques dimanches, ne peut pas en dire autant: il n'a, d'ailleurs, tiré qu'une fois au but (86me). Nous n'osons pourtant pas croire qu'il puisse faire partie de la « belle équipe ».

Pour ceux qui voulaient vaincre et qui croient encore à l'ascension, Neuchâtel Xamax aurait mérité un point, ce point de trop que Wettingen a pris sans même l'avoir voulu, presque embarrassé qu'il était de vaincre soudain avec une telle aisance — on n'a jamais bonne conscience de taper sur un malade!

François PAHUD



SANS VENIN. — Rub (à gauche) n'a jamais pu prendre Stehrenberger (34 ans!) en défaut. Etrange...

(A.S.L.)

Vevey s'est battu lui-même

BELLINZONE - VEVEY 3-2 (1-0)
MARQUEURS. — Jorio, 38me et 79me; Konrad, 56me; Schindelholtz, 74me; Bang, 83me.
BELLINZONE. — Malnati; Gobbi, Morisoli, De Prati, Guidici; Coray, Bang, Guidotti; Jorio, Mombelli, Morinini. Entraîneur: Sørensen.
VEVEY. — Terranova; Hollenweg, Huguenin, Konrad, Cortéhy; Savary, Roth, Osojnac; Lambelot, Tippelt, Schindelholtz. Entraîneur: Roesch.
ARBITRE. — M. Hungerbühler, de Saint-Gall.
NOTES. — Stade communal. Bonne pelouse. Beau temps, chaud. 800 spectateurs. A la 60me, Richina remplace Mombelli. Un quart d'heure plus tard, Bionda II entre pour Gobbi. Coups de coin: 4-4 (2-2).

établi une barrière difficilement franchissable pour les Bellinzonais.

Les Vaudois se créèrent durant toute la partie un grand nombre de possibilités de buts. Déjà en première mi-temps, trois magnifiques occasions furent ratées, par manque de maîtrise. Et pour couronner le tout, sur contre-attaque adverse, la défense, figée, se laissa surprendre par un tir de Jorio. A la reprise, les événements tourmentèrent justement en faveur des visiteurs. L'exploit dura une demi-heure. Aux deux buts réussis, il pouvait s'en ajouter autant d'autres si Tippelt aux 63me et 68me minutes, avait fait preuve de sobriété et de jeunesse. Ces qualités manquèrent à toute l'équipe durant le dernier quart d'heure.

TENTER LE DIABLE

La réaction de Bellinzone était à prévoir. Laisser complète liberté d'action aux rapides Tessinois était tenter le diable. Jorio et Bang se firent les justiciers des naïfs Vaudois. En ne voulant rien modifier à sa façon habituelle de pratiquer, Vevey fit un mauvais calcul. Lors des dernières quinze minutes, l'occasion faisant le larron et personne n'aurait trouvé à redire, un « cacciao » agrémenté de grands coups de balai pouvait assurer la victoire et maintenir l'espoir de promotion. Alors que maintenant...

D. CASTIONI

IMPRUDENCE

Les matches se suivent et se ressemblent pour les Veveysans. Encore une fois, l'équipe de Roesch s'est battue elle-même. Menant 2-1 à quinze minutes de la fin, elle devait sans hésitation changer sa tactique. Malheureusement, croyant les Tessinois à sa merci, elle continua d'attaquer en nombre. Erreur fatale! A ce moment, il fallait adopter une prudente défensive, intensifier le marquage de l'adversaire. En reculant d'un cran, les Savary, Roth et Osojnac auraient

«Jouerie» digne d'un relégué pour Bienne Lausanne fut un pâle vainqueur

LAUSANNE-BIENNE 4-0 (1-0)
MARQUEURS. — Grahn 27me et 55me; Zappella 57me; Guggisberg 64me.
LAUSANNE. — Favre; Ducret, Richard, Vuilleumier, Loichat; Guggisberg, Lala; Nembrini, Chapuisat, Grahn, Cucinotta. Entraîneur: Maurer.
BIENNE. — Salzmann; Iten, Thomann, Leu, Zapico; Wenger, Rebmann, Renfer; Rodekürth, Beiner, Pfister. Entraîneur: Skiba.
ARBITRE. — M. Doerflinger, de Bâle.
NOTES. — Stade de la Pontaise. Bonnes conditions de jeu. 2500 spectateurs. Retour de Chapuisat. A la 4me, Salzmann retient un penalty tiré par Vuilleumier. A la mi-temps, Zappella remplace Cucinotta et à la 64me, Boillat entre pour Beiner. Dernière relance à 10 minutes de la fin: Thommen remplace Renfer. Coups de coin: 6-3 (3-1).
 Match sauvé des eaux par les quatre buts tous bien amenés. On pourrait en rester là, l'heure des bons spectacles à la Pontaise étant passée. Bienne présente la «jouerie» digne d'un relégué et Lausanne ne se prit au jeu que lorsque les buts s'émoussillèrent. Le malaise est patent, la camaraderie ne s'inscrivant en tout pas en

lettres majuscules. En plus, malgré toutes les mises en garde, certains joueurs, tel Loichat n'arrivent pas à maîtriser leurs nerfs et ses explications avec Roderkürth auraient pu l'expédier aux vestiaires pour un bout de temps. L'arbitre fut bon ptince, fermant les yeux au bon moment, accordant généreusement un penalty courageusement détourné par Salzmann.

Le match s'installa dans l'incohérence des fins de saison, lorsque Grahn, alerté par Chapuisat, parcourut trente mètres pour ouvrir la marche. Le temps d'apprécier les virevoltes d'un merle moqueur (d'ailleurs vite dégoûté) et quelques « trucs » de Chapuisat avant d'entamer la reprise un tantinet meilleure. Les Lausannois se décidèrent enfin à bouger et à se relayer. L'addition monta vite comme l'intérêt. On sut enfin pourquoi Bienne est relégué. Il est faible, un point c'est tout. La solidité de sa défense ne vaut pas celle d'un pouding anglais et les avant s'ont pas prendre leurs responsabilités. On vit même Pfister se perdre dans des complications, alors qu'il devait tirer au but.

A. EDELMANN-MONTY

Le titre va-t-il échapper aux Bâlois à bout de souffle? Une mi-temps suffit à un grand Young Boys

YOUNG BOYS - BALE 4-1 (0-1)
MARQUEURS. — Blaettler, 38me, Brenninger 53me et 58me; Muller 77me; Schild, 79me.
YOUNG BOYS. — Latour; Bosshard, Truempler, Theuissen, Schnocker, Messerli, Peters, Schild; Marti, Bruttin, Brenninger. Entraîneur: Kneiter.
BALE. — Kuhn; Rahmen, Mundschein, Siegenthaler, Ramseier; Odermatt, Demarmels, Hasler; Balmer, Blaettler, Hitzfeld. Entraîneur: Benthaus.

ARBITRE. — M. Della Bruna, de Lutino.
NOTES. — Stade du Wankdorf, 22.000 spectateurs. A deux minutes de la mi-temps, Bosshard, blessé par Hitzfeld, sort et est remplacé par Muller. Pour la seconde mi-temps, Hug prend la place de Messerli. A la 73me minute, Blaettler cède sa place à Wenger. Coups de coin: 11-7 (6-4).
 Lorsque « Pours » montre ses griffes, il n'épargne personne. Contre Bâle, Young Boys avait à cœur de venger la défaite de la demi-finale en coupe, mais nul ne pouvait penser qu'il accomplirait cette tâche avec autant de brio et de maîtrise. En plus, rien ne laissait présager une victoire des hommes de Schneider au terme de la Ire mi-temps. Les Bâlois, menant par un mince petit but, contrôlaient assez facilement le jeu. Certes, ils ne parvinrent pas à se libérer de leur nervosité, compréhensible vu l'importance de l'enjeu, mais les Bernois furent tellement maladroits, devant le but

de Kunz, qu'il était facile de le dominer. Le miracle se produisit en seconde mi-temps sur un coup de pocker de Schneider. Bruttin recula à son poste d'arrière latéral et laissa sa place à Muller, dont on disait qu'il était en forme! Cet appui en attaque fit pencher la balance. En l'espace de cinq minutes, les hommes du Wankdorf respirèrent l'avantage. Leur jeu fut d'une rapidité rare, les ailiers furent servis par de longues balles qui mirent pratiquement à chaque fois la défense bâloise en échec. Au centre, ce diable de Muller se trouvait toujours démarquant pour reprendre les balles et ses coups de tête inquiétaient à plusieurs reprises Kunz.

Bâle doit s'en prendre à lui-même d'avoir laissé échapper cette victoire qui semblait acquise à la mi-temps. Une fois de plus, comme lors de la finale de la coupe, le jeune Hitzfeld, à force de vouloir marquer de superbes buts, se fourvoyait dans le camp des Bernois. Seul Balmer fut à la hauteur

de sa réputation, mais il fut bien mal soutenu par Odermatt et Hasler. Le premier affichait une désinvolture telle qu'il détruisit le jeu de son équipe. En défense, tant Ramseier que Siegenthaler furent mal inspirés. Ils monteront certes souvent mais négligemment par trop souvent leurs devoirs défensifs. Bâle, ceci a été prouvé de manière irrévocable par Young Boys, n'est pas imbattable. Pour parvenir à prendre le dessus sur les Rhénans, il faut fournir un effort supplémentaire; c'est précisément ce qu'ont fait les Bernois.

B. BICKEL

La Chaux-de-Fonds bat justement Sion

LA CHAUX-DE-FONDS - SION 2-0
MARQUEURS. — Méritat II 23me; Portner 71me.
LA CHAUX-DE-FONDS. — Forestier; Méritat II, Jaquet, Schribertschnig, Veya; Brossard, Portner, Chianuzzi; Méritat II, Risi, Serment. Entraîneur: Sobotka.
SION. — Donzé; Valentini, Durkovic, Dayen, Trinchero; Hermann, Wampfler, Weibel; Luisier, Elsig, Mathey. Entraîneur: Blazevic.
ARBITRE. — M. Kamber, de Zurich, qui dirige son dernier match de ligue A après 20 ans d'activité.
NOTES. — Terrain de la Charrière en excellent état. 2000 spectateurs. La Chaux-de-Fonds joue sans Richard, blessé, et Meury, suspendu pour 5 dimanches. Sion sans Quentin. Deux changements à la Chaux-de-Fonds: Bouille pour Portner (71me) et Bise pour Schribertschnig (84me), tous deux blessés. Coups de coin: 5-6 (3-4).
SENS DU BUT
 La Chaux-de-Fonds a gagné deux points qui lui sont maintenant superflus face à Sion qui en avait vraiment besoin pour conserver une chance de participer à la Coupe de l'UEFA.

Mais ces deux points ne sont surtout pas immérités. En effet, les hommes de Sobotka ont eu le mérite d'exploiter au maximum leurs chances de buts. Ils ont, surtout, pu compter sur l'appart très précieuse de Méritat II, qui, s'il n'est pas un excellent technicien, a un sens du but très affirmé qui risque, par la suite, de faire souffrir bien des défenses de ligue A. Ils ont également eu la chance de pouvoir compter sur une défense bien organisée par la charnière centrale Schribertschnig-Jaquet, et sur leur gardien Forestier, qui ne commit vraiment aucune erreur.

SÉDUNOIS DÉCEVANTS

Quant aux Séduois, on est forcé d'admettre qu'ils ont déçu. L'absence de Quentin ne justifie pas tout, quand on peut aligner des hommes comme Weibel, Durkovic et Cie. En fait, les Valaisans n'ont jamais donné l'impression de croire en leur chance de vaincre. Ils ont ainsi appris qu'il ne suffit pas de dominer territorialement pour gagner un match, mais qu'il faut marquer des buts.
 Car, en fait, Forestier ne fut que rarement mis en danger, Mathey et Weibel, qui abattirent un travail considérable, s'empêtrèrent beaucoup trop souvent dans les mailles de la défense chaux-de-fonnrière et

ils donnèrent surtout l'impression de courir dans le vide.
 En résumé, on peut dire que La Chaux-de-Fonds et son entraîneur Sobotka ont honoré leur contrat. Car, en début de saison, on les voyait comme des relégués en puissance... Mais une question subsiste: Que réserve l'avenir?
 Un confrère annonçait récemment qu'un des meilleurs joueurs chaux-de-fonniers, Jean-Claude Richard, pourrait être transféré à Lausanne. Or, renseignements pris, il semble que le frontalier français pourrait continuer sa carrière sur les bords du Léman, bien sûr, mais à Servette plutôt qu'à Lausanne. Affaire à suivre...

P. A. D.

MendrisioStar - Chiasso 2-3 (1-1)

Stadio communale. — Trois mille spectateurs. Arbitre: M. Uldry, de Meyrin. Marqueurs: Caccia 4me 1-0; Katicic 19me 1-1; Wolf 48me 2-1; Messerli 53me 2-2; Danielsen 90me 2-3.
 Bazzari (Ch) 55me pour Sulmoni; 59me Ghilmetti (M) pour Barolli.

Bruhl - Monthey 2-1 (1-1)

Krontal. — Spectateurs: 2000. Arbitre: M. Haenggi d'Aesch. Marqueurs: Messerli 34me 0-1; Seger (penalty) 43me 1-1; Dornbierer 84me 2-1.
 Baumgartner (B) 64me pour Walder; 73me Haas (B) pour Scheidebach; 75me Pannet (M) pour Mast.

Etoile Carouge - Aarau 3-1 (0-0)

Fontenette. — Spectateurs: 2000. Arbitre: M. Racine, de Bienne. Marqueurs: Laroussi 26me 1-0; Müller 53me 2-0; Isoz 59me 3-0; Thomann 85me 3-1.
 Etoile Carouge avec Marmoud pour Isoz II; 56me Thomann (A) pour Zuttel; 61me Schuttel (A) pour Hochstrasser; 70me Fatton (E) pour Laroussi.

Chênois - Gamberogno 3-2 (0-1)

Stade des Trois-Chênes: Mille spectateurs. Arbitre: M. Dreyer, de Zurich. Marqueurs: Krebs 44me 0-1; Tognetti 49me 0-2; Samba 62me 1-2; Samba 85me 2-2; Hosp (penalty) 90me 3-2.
 Duvallier (Ch) pour Meier; Liechti (Ch) 57me; pour Frei. Rebecchi (G) 62me pour Arpone.

Lugano et Proserpi chanceux à l'Allmend Lucerne au bord de l'abîme

LUCERNE - LUGANO 0-1 (0-1)
MARQUEUR. — Koppers 20me.
LUCERNE. — Engel; Milder, Aerni, Haefliger, Christen; Kaufmann, Scheibel, Schaller; Bosco, Becker, Noventa. Entraîneur: Sing.
LUGANO. — Proserpi; Luttrup, Dolci, Binetti, Pellegrini; Franceschi, Koppers, C. Arrigoni; Brenna, S. Arrigoni, Scacchi. Entraîneur: Luttrup.
ARBITRE. — M. Darbellay, de Roche.
NOTES. — Stade de l'Allmend, terrain en bon état, 9000 spectateurs. Deux changements lucernois en seconde mi-temps: Marchi remplace Pellegrini à la 46me minute et Gianola prend la place de Scacchi à la 73me minute. Luttrup a joué libero, Boffi étant blessé.

Après l'incertitude qui aura duré 90 minutes, Lugano a obtenu une victoire des plus chanceuses, car ce sont les Lucernois qui ont joué le jeu, les hommes de Luttrup se contentant de défendre le maigre avantage résultant d'un tir chanceux de Koppers, la balle étant manquée de façon magistrale par Engel. Lucerne a dominé de bout en bout, mais les bouillants avants locaux n'ont jamais réussi à tirer dans le mille. Même si cette rencontre s'était terminée par 6 ou 7 à 1 en faveur des Lucernois, personne n'aurait crié au scandale. Mais en football, ce ne sont que les buts marqués qui comptent. Et les Lucernois en ont manqué de nombreux. Proserpi a fait une partie absolument remarquable à Lucerne, retenant de façon sûre les ballons que ses camarades, massés en défense, laissaient passer entre la forêt de jambes. Ce fut une rencontre passionnante et d'un fair-play absolument étonnant. Les deux équipes méritent un bon point.

Winterthur - Grasshoppers 0-2 (0-2)

SCHUTZENWIESE. — Spectateurs: 5500. Arbitre: M. Bucheli de Lucerne. Marqueurs: Ohlhäuser 32me, 0-1; Ohlhäuser 44me, 0-2.
 Grasshoppers sans Mocellini, avec Malzacher. Winterthur sans Meili, avec Oetli. Nusch (W) 46me pour Odermatt. Th. Niggli (GC) 65me pour Winiger.

Servette mal récompensé à Zurich

ZURICH - SERVETTE 3-1 (1-0)
MARQUEURS. — Heer 3me; Jeandupeux 64me; Doerfel 82me; Kunzli 84me.
ZURICH. — Grob; Heer, Kyburz, Bionda, Stierli; Kuhn, Martinelli, Grünig; Jeandupeux, Kunzli, Konietzka. Entraîneur: Konietzka.
SERVETTE. — Barlie; Schneider, Guyot, Wegmann, Morgenegg; Sundermann, Manzoni, Marchi; Barriquant, Doerfel, Blanchoud. Entraîneur: Sundermann.
ARBITRE. — M. Dubach, de Nidau.
NOTES. — Stade du Letzigrund. Terrain en très bon état. Merveilleuse fin d'après-midi; 5000 spectateurs. Zurich est privé de Munch, grippé et de Rutschmann toujours blessés. Ils sont remplacés par Kyburz et Grünig. Servette joue sans Per-

roud, Bosson, Desbiolles et Nemeth. A la mi-temps, Konietzka sort au profit de Gnaedinger. A quelque dix minutes de la fin du match, Baumgartner entre pour Martinelli. Coups de coin: 7-5 (4-4).
 Servette a laissé une bonne carte de physique en terre zuricoise. Sans la bête commise par Barlie, qui « donna » la balle du deuxième but à Jeandupeux, alors qu'il voulait dégager de la main, il est permis de se demander si les Genevois n'auraient pas enlevé, pour le moins, un point sur les bords de la Limmat. En tout cas, les hommes de Sundermann n'étaient pas venus en victimes expiatoires.

DOMMAGE

Il est dommage que les visiteurs aient concédé un premier but évitable, à la troi-

résultats

LIGUE A	
La Chaux-de-Fonds - Sion	2-0
Granges - Saint-Gall	2-1
Lausanne - Bienne	4-0
Lucerne - Lugano	0-1
Winterthur - Grasshoppers	0-2
Young Boys - Bâle	4-1
Zurich - Servette	3-1

LIGUE B	
Bellinzone - Vevey	3-2
Bruhl - Monthey	2-1
Etoile Carouge - Aarau	3-1
Martigny - Fribourg	0-0
MendrisioStar - Chiasso	2-3
Wettingen - Neuchâtel Xamax	3-0
Chênois - Gamberogno	3-2

SPORT-TOTO

Colonne des gagnants
 111 221 111 1X21
 Somme totale attribuée aux gagnants: 314.222 francs.
 Somme attribuée à chaque rang: 78.555 fr. 50.

Derniers matches

Ligue A: Bâle - Zurich; Bienne - Winterthur; Grasshoppers - Chaux-de-Fonds; Lugano - Young Boys; Saint-Gall - Lausanne; Servette - Granges; Sion - Lucerne.
 Ligue B: Aarau - Chênois; Chiasso - Martigny; Fribourg - Bellinzone; Gamberogno - Bruhl; Monthey - MendrisioStar; Neuchâtel Xamax - Carouge; Vevey - Wettingen.



STOP. — Le Séduois Valentini (à gauche) stoppe le Chaux-de-Fonnier Risi qui tentait un débordement. (Avipress - G. C.)

G. DENIS

SPORTS

DÉBUT DES FINALES DE PREMIÈRE LIGUE

Nyon en difficulté contre Zoug fatigué

NYON - ZOUG 1-1 (1-1)
MARQUEURS : Carlucio 25me ; Stierli 39me.
NYON : Bron ; Tallent, Pasche, Schwapp, Fontana ; Lapaire, Degaudenzi, Georgy ; Carlucio, Bovy, Chardonnens. Entraîneur : Georgy.
ZOUG : Jost ; Hauser ; Hegglin, Nussü baumer, Korner ; Dornbierer, Brokel, Steinger ; Richter, Hauser, Stierli.
ARBITRE : M. Keller, de Kehrtsatz.
NOTES : Stade communal de Nyon, 2100 spectateurs. En deuxième mi-temps, Nyon remplace successivement Chardonnens par Brakovic et Georgy par Muri. A Zoug, Mattlin entre pour Dornbierer.

Personne n'est blessé, mais il s'agit simplement d'apporter un peu de fraîcheur dans des équipes épuisées par la chaleur. A la 49me, Hauser (l'avant-centre) tire sur le montant ; Bron était battu. A la 54me, Stierli tire à l'extérieur du montant : la balle sort ... Coups de coin : 13-6 (10-4).
PARTAGE ÉQUITABLE
« Nous avons espéré marquer un deuxième but tout au long de la seconde mi-temps, mais, finalement, nous pouvons nous estimer satisfaits comme cela », Pierrot Georgy, entraîneur de la formation vaudoise, qui, une nouvelle fois, brigue une place en ligue nationale, résumait bien la situation. Après le repos, la physiologie de

la rencontre avait changé : Nyon n'attaquait plus guère, ne dominait plus du tout même. Il subissait un peu. Le partage est donc équitable. Mais, pour conserver quelque espoir d'attention, il faudra pour le moins le réaliser une deuxième fois.
Les chances vaudoises restent intactes si Nyon supporte mieux la distance qu'hier. Après avoir nettement dominé durant la première mi-temps (dix coups de coin contre quatre), après avoir donné une symptomatique leçon de football, les Vaudois ont baissé de régime. Georgy et Chardonnens, deux des fers de lance de la formation, ne purent supporter plus longtemps les effets de la chaleur et toute l'équipe en ressentit les conséquences. Certaines fois, ce fut miracle si la victoire ne s'en alla pas dans le camp adverse. Certes, Bron ne fut guère

inquiété, mais à deux reprises, au moins, il était battu.
STIERLI LE MEILLEUR
Zoug avait dans les jambes cent vingt minutes de jeu supplémentaires (match d'appui avec prolongations contre Vaduz). Dès lors, les Vaudois doivent se faire quelque souci. Il est vrai que souvent, le « beau » football l'emporte. Or, en cette matière, ils sont les seuls à posséder un bagage suffisant. A Zoug, on est lourd et très fort pour parer au plus pressé, pour renvoyer sans construire, pour courir plein d'espoir. Seul Stierli (le frère des deux internationaux) échappe à cette remarque. Le but qu'il inscrivit fut, d'ailleurs, un modèle de clairvoyance.
S. Dournow



Rarogne a péché par inexpérience

RAROGNE-BUCHS 3-3 (1-1)
MARQUEURS : Lienhardt 9me et 53me ; Buhlmann 46 me et 64me ; Rengli 65me ; Gertschen 82me.
RAROGNE : Imboden ; Burgener, Salzgeber, Eyen, Bregy ; Imboden, Gertschen ; Kalbermatter, R. Salzgeber, Lienhardt, Eberhardt. Entraîneur : P. Trogger.
BUCHS : Nigg ; Marti, Jost, Kurmann, Arnold ; Wolfisberger, Isler ; Friedlander, Rengli, Sager, Buhlmann. Entraîneur : Wolfisberger.
ARBITRE : M. Keller, de Genève.
NOTES : Stade de Rarogne, 1800 spectateurs.

fut surpris dès le début de la rencontre par la volonté, le jeu très aéré et surtout la cohésion de l'équipe locale. Les visiteurs, quant à eux, assez lents, durent à la chance de n'avoir pas concédé plus de buts au cours du premier quart d'heure. En effet les avant de Rarogne firent de réels cadeaux de sorte que le résultat pouvait paraître assez trompeur à l'heure du repos.
En deuxième mi-temps, les défenseurs valaisans jouèrent à la légère et se mirent à leur tour à penser aux cadeaux. Les joueurs de Buchs n'en demandèrent pas mieux et après avoir été menés à la marque, refirent le chemin perdu et prirent même l'avantage. Et ce n'est enfin que justice si Rarogne a pu égaliser car les hommes de l'entraîneur P. Trogger furent nettement meilleurs et ne durent certes qu'à leur manque d'expérience de n'avoir pu empêcher la totalité de l'enjeu.
A.C.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Des passions pour la finale de la coupe de France L'expérience de Marseille a prévalu

L'Olympique de Marseille, pour la première fois de son histoire, a réussi le « doublé ». Déjà vainqueur du championnat le club phocéen a encore remporté la coupe de France, dans le nouveau Parc des Princes de Paris, en battant devant 52.000 spectateurs Bastia par 2-1 (1-0).
Si ce succès est mérité pour les hommes de l'entraîneur Mario Zetelli, il n'en a pas moins été obtenu de justesse. Il a fallu en effet deux exploits du Suédois Roger Magnusson pour permettre à l'OM, grand favori de cette finale, de faire la décision. A la 15me minute tout d'abord, Magnusson se jeta de son vis-à-vis Tosi pour adresser un centre parfait pour la tête de Couécou. Le Suédois réédita dans des circonstances pratiquement analogues à la 72me minute, si ce n'est que ce fut cette fois le Yougoslave Josip Skoblar qui se chargea, également de la tête, de la transformation.
Meilleurs techniciens, plus expérimentés, les Marseillais ont pourtant souffert. A l'instar de Bosquier, qui multiplia les passes en retrait à son gardien pour gagner du temps, les champions de France ont souvent douté. Pourtant, l'abattage de Gress et de Novi au milieu du terrain, l'habileté diabolique de Magnusson, la « présence » de Skoblar et l'opportunisme de Couécou

auraient dû faire logiquement la décision de manière plus nette.
Marseille : Carnus ; Lopez, Bosquier, Zwunka, Kula ; Novi, Gress ; Magnusson, Bonnel, Skoblar, Couécou.
Bastia : Pantelic ; Mosa, Luccini, Savkovic, Tosi ; Dogliani, Calmettes ; Kanyan, Felix, Franceschetti, Giordani.
Changements : 77me Houdoul (OM) pour Bonnel et Papi (Bastia) pour Giordani.
Marqueurs : 15me Couécou 1-0 ; 72me Skoblar 2-0. 84me Franceschetti 2-1.

Finale pour l'ascension en 1ère ligue Fontainemelon déchainé à Salquenen

SALQUENEN - FONTAINEMELON 3-4 (1-1)
MARQUEURS : Glanz 10me ; Wenger 31me ; Amacker 51me ; Zaugg 54me ; Rumo 1 78me ; Ritschard 80me ; Varonier 86me.
SALQUENEN : Dumas ; Ruegger, Oggier, J. Bunti, Constantin ; Delayoe, (Varonier), Streit, Gneud, Cina, Amacker, Bagnoud. Entraîneur : Delayoe.
FONTAINEMELON : Weyermann ; Lambiel, Leuba, Piemontesi, Wicht ; Holzer, Simeoni ; Wenger, Rumo I, Elia, Zaugg (Ritschard). Entraîneur : Mandry.
ARBITRE : M. Guignet, d'Yverdon.
NOTES : Stade de Salquenen. Beau temps avec fort vent, Ambiance très colorée. 700 spectateurs, dont une forte cohorte de Neuchâtelois. Elia est expulsé pour avoir rendu un coup à un adversaire, à la 28me minute. Coups de coin : 2-4.

hommes, le champion neuchâtelois fut grandement supérieur. L'équipe de l'ex-Séduois Delayoe, jouant une défense très stricte, se montra sans cesse dangereuse par ses contre-attaques rapidement menées. Alors que l'on s'acheminait vers un match nul, Fontainemelon se déchaina et réussit deux buts. Salquenen ne s'avouant pas battu dimina l'écart, ce qui valut un final passionnant.
Fontainemelon devient ainsi le grand favori de cette poule.
J.-C. C

Belle victoire de Fontainemelon en terre valaisanne ; malgré certaines circonstances qui pouvaient laisser prévoir le pire. En effet, l'expulsion d'Elia obligea Fontainemelon à évoluer à dix joueurs pendant les trois quarts de la rencontre. Mais par la technique de ses

Résultats
Groupe 1 : Brougg - Rebstein 0-2. Classement : 1. Uzwill 1-2 ; 2. Rebstein 1-1 ; 3. Brougg 2-0. Groupe 2 : Schaffhouse - Rueti 1-1. Classement : 1. Schaffhouse 2-2 ; 2. Rueti et Rapid Lugano 1-1. Groupe 3 : Kriens - Oerlikon 4-3. Classement : 1. Kriens 2-3 ; 2. Oerlikon 2-2 ; 3. Roeschenz 2-1. Groupe 4 : Derendingen - Sparta Berne 3-1. Classement : 1. Derendingen 3-4 ; 2. Moutier 2-2 ; 3. Sparta Berne 3-2. Groupe 5 : Renens - City (GE) 5-2. Classement : 1. Renens 2-4 ; 2. Bulle 2-2 ; 3. City 2-0. Groupe 6 : Classement : 1. Fontainemelon 2-4 ; 2. Salquenen 2-2 ; 3. Malley 2-0.

hockey sur glace

Friedrich quitte le HC Lugano
Friedrich (Lugano) et Moretti (Ambri Piotta) ont été transférés à Ascona. L'ex-Luganais fonctionnera comme joueur entraîneur.

Emmenbrucke-Young Fellows 0-3

Stade de Gersag : 1800 spectateurs. — Buts : 20. Caduff 0-1. 80. Caduff 0-2. 88. Durst 0-3. Les deux équipes étaient au complet. Arbitre : M. Despont (Lausanne).
Les matches retour auront lieu le week-end prochain.

athlétisme

Résultats moyens au décathlon de Zurich

Le match triangulaire de décathlon de Zurich, qui opposait la Suisse à l'Allemagne de l'Est et à la Belgique, n'a pas tenu toutes ses promesses. Dans l'ensemble, les performances ont été moins bonnes que prévu.
NETTEMENT
L'Allemand de l'Est Joaquim Kirst, champion d'Europe, s'est imposé nettement avec 7971 points. Derrière lui, seuls le Belge Herbrand et ses compatriotes Schreyer et Richter ont dépassé la limite des 7600 points. Aucun Suisse n'a obtenu ce résultat qui constituait la limite de qualification pour les Jeux olympiques de Munich.
Le meilleur représentant helvétique a été

Heinz Born, qui a pris la septième place en portant à 7428 points sa meilleure performance personnelle. Le champion suisse Philipp Andress a dû se contenter de la onzième place avec 7199 points. Le jeune Zurichois Mangisch, qui n'a pas encore 20 ans, parut longtemps en mesure d'obtenir un très bon classement.
Après avoir réussi une meilleure performance personnelle dans les huit premières épreuves, il a cependant faibli au javelot et au 1500 mètres, ce qui lui a coûté plusieurs places au classement. Pour sa part, Hans Born a amélioré de 200 points exactement sa meilleure performance de la saison dernière.
Par équipes : 1. Allemagne de l'Est 30'885 p. 2. Suisse avec 29'071. 3. Belgique 29'049. Individuels : 1. Kirst (All-E) 7971 p. (100 m en 10"8, 7 m 61 en longueur, 16 m 75 au

pois, 2 m 09 en hauteur, 49"9 au 400 m, 15"8 au 110 m haies, 47 m 62 au disque, 4 m 10 à la perche, 54 m 48 au javelot, 4'57"7 au 1500 m). 2. Herbrand (Be) 7704. 3. Schreyer (All-E) 7694. 4. Richter (All-E) 7691. 5. Fiedke (All-E) 7529. Puisse : 7. Born (S) 7428 (11"2 - 7 m 15 - 13 m 03 - 2 m - 50"1 - 15"0 - 35 m 88 - 4 m 20 - 51 m 54 m - 4'42"5). 10. Mangisch (S) 7373 (10"6 - 7 m 09 - 12 m 88 - 1 m 84 - 48"4 - 88 m 25-09m - e - 16 m 18 - 9.51 4'30"3). 11. Andres (S) 7199. 12. Kunz (S) 7071. 13. Ehrbar (S) 6935. 14. Donald Gabriels (Be) 6267.

Poule d'ascension en Ligne fédérale. — Groupe 1 : Osnabrueck - Borussia Neunkirchen 2-0 ; Tasmania Berlin - Bayern Hof 3-1. Classement : 1. Wuppertal 3-6 ; 2. Osnabrueck 3-5 ; 3. Bayern Hof 4-3 ; 4. Tasmania Berlin 3-2 ; 5. Borussia Neunkirchen 3-0. Groupe 2 : Roehling Voelklingen - Saint-Pauli Hamburg 0-1 ; Kickers Offenbach - Wacker Berlin 4-1. Classement : 1. Kickers Offenbach 4-6 ; 2. Rotweiss Essen 3-5 ; 3. Saint-Pauli Hamburg 3-4 ; 4. Wacker Berlin 3-1 ; 5. Roehling Voelklingen 3-0.

Von Wartburg en forme

Au cours d'une réunion internationale à Madrid, le Suisse Urs von Wartburg a établi la meilleure performance suisse de la saison au javelot en lançant son engin à 78 mètres. L'ancienne meilleure performance était de 75 m 40. Grâce à cette excellente prestation, von Wartburg a pris la deuxième place derrière le Finlandais Jorma Kunnunen, détenteur du record du monde de la spécialité, qui a réussi 82 m 06.

Record d'Europe égalé

Le record d'Europe du 100 mètres, qui appartient conjointement à Armin Hary, Roger Bambuck, Vladislav Sapeia, Valeri Borsov, Gerd Metz et Manfred Kokot, a été égalé par le Grec Vassilio Papageorgopoulos au cours d'une réunion à Bratislava. Papageorgopoulos, qui depuis deux ans appartient à l'équipe européenne des sprinters, a été crédité de 10"0.

Clerc et Moser bons pour Munich

Après Firtz Rueggesser, un deuxième athlète helvétique a réussi à descendre en-dessous de la limite de qualification pour les Jeux de Munich sur 10.000 mètres. Cet exploit a été réalisé par le Bernois Albrecht Moser (27 ans) lors d'une réunion internationale à Eschweiler près d'Aix-la-Chapelle. L'épreuve, remportée par l'Allemand de l'Ouest Gerhard Fontana en 28'39"4, a été courue à une allure soutenue principalement sous l'impulsion de son compatriote

Rothenburg : 21 m 32 au poids

Les athlètes est-allemands ont montré au cours d'une réunion nationale à Potsdam qu'ils étaient actuellement en très grande forme. Le point culminant a été atteint lors de l'épreuve du 100 mètres féminin. Renate Stecher-Meissner l'a emporté en 11"0, égalant ainsi le record du monde de l'Américaine Wyomingia Tyrod, championne olympique et de la Formosane Chi-Cheng. D'autre part, au lancer du poids, Hans-Joachim Rothenburg a amélioré de 20 centimètres son record d'Europe. Il a expédié l'engin à 21 m 32, se rapprochant ainsi à 46 centimètres du record mondial de l'Américain Randy Matson. Cette saison, seul l'Américain Al Feuerbach a fait mieux que le lanceur est-allemand (21 m 42).

automobilisme

Suprématie de Fittipaldi sur Lotus

Sans coup férir, Fittipaldi a remporté le Grand-Prix de Belgique comptant pour le championnat du monde des conducteurs. De ce fait, le pilote brésilien, âgé de 25 ans, a pris une sérieuse option sur le titre suprême, mais rien n'est encore dit, puisqu'il reste à épreuves à courir. Sur le circuit de Nivelles, Fittipaldi a fait preuve d'une extraordinaire suprématie. Au cours des essais déjà, Fittipaldi s'était mis

AU GRAND PRIX DE BELGIQUE

Incident

Au 30me tour, François Cevert réussit à prendre l'avantage sur Regazzoni. Ainsi, le Français occupe la deuxième place.
Tout à coup, au 57me tour, Regazzoni trouve devant lui la nouvelle Martini Tecno, pilotée par Nanni Galli. Le Tessinois cherche à passer. Peine perdue : Galli reforme le passage. Alors Regazzoni tente de doubler au moment de la sortie du virage. Mais, la Tecno part en tête-à-queue et avec son avant heurté la roue arrière gauche de la Ferrari. Suspension cassée, Regazzoni doit s'arrêter et abandonner. Un incident d'autant plus stupide que la responsabilité n'incombe en aucun cas au Tessinois. Galli avait déjà deux tours de retard au moment de cet accident. Il aurait donc dû se laisser doubler sans chercher à résister.

De notre envoyé spécial

en évidence. Il a réussi le meilleur temps absolu en 1'11"43. Il occupait ainsi la meilleure place sur la grille de départ avec à ses côtés Clay Regazzoni sur « Ferrari » et Denis Hulme sur « MacLaren ».

Ch. WENKER

CLASSEMENT
1. Fittipaldi (Bre) « Lotus, 85 tours 316 km 540 en 1 h 44'06"7 (moyenne 182,423). 2. Cevert (Fr) « Tyrrell Ford », 1 h 44'33"3. 3. Hulme (NZ) « MacLaren, 1 h 45'04"8. 4. Hailwood (GB) « Surtees », 1 h 45'18"7. 5. Pace (Bre) « Politoys-Ford », à un tour. 6. Chris Amon (NZ) « Matra ».
Classement du championnat du monde des conducteurs après la cinquième épreuve :
1. Fittipaldi (Bre) 28 p. 2. Hulme (NZ) 19. 3. Ickx (Be) 16. 4. Stewart (GB) 12. 5. Beltoise (Fr) 9. 6. Regazzoni (S) 7.
Record du tour par le Néo-Zélandais Chris Amon (« Matra » en 1'12"2 pour les 3 km 724 (moyenne 185,684).

Finale de 11e ligue Bôle surprenant

NEUCHÂTEL XAMAX II A - BOLE 1-1 (0-0)
MARQUEURS : Nussbaum, 55me ; Viel, 70me.
NEUCHÂTEL XAMAX : Jacquot ; Krohn, Grivel, Moulin, Debrot ; Hochstrasser (Touthberg), Frieden, Gaag, Favre, Bischof, Baumeister (Nussbaum).
BOLE : Locatelli I ; Delay, Pianezzi (Locatelli II), Castella ; Donner, Locatelli II (Viel), L'Epaltainen, Veuve I, Vauthier (Fanti), Veuve II, Anker.
ARBITRE : M. Sauer, de Cormoret.
CORRECT
Dès le début de la rencontre, Neuchâtel Xamax prend la direction des opérations, mais Locatelli fait bonne garde. Dès la 30me minute, Bôle lance quelques actions bien construites et voit un excellent tir de L'Epaltainen retenu par le vigilant Jacquot. Dès la reprise, Neuchâtel Xamax domine à nouveau et, à la 55me minute, Nussbaum ouvre la marque d'un magnifique retourné. A la 58me minute, Bôle manque de peu l'égalisation. Dans les dernières vingt minutes, le jeu s'anime. A un quart d'heure de la fin, sur un service de la tête de Castella, Viel reprend le ballon et égalise pour Bôle.
Match correct et de bonne facture, malgré la chaleur qui a éprouvé les joueurs.
S. M.

Autres résultats

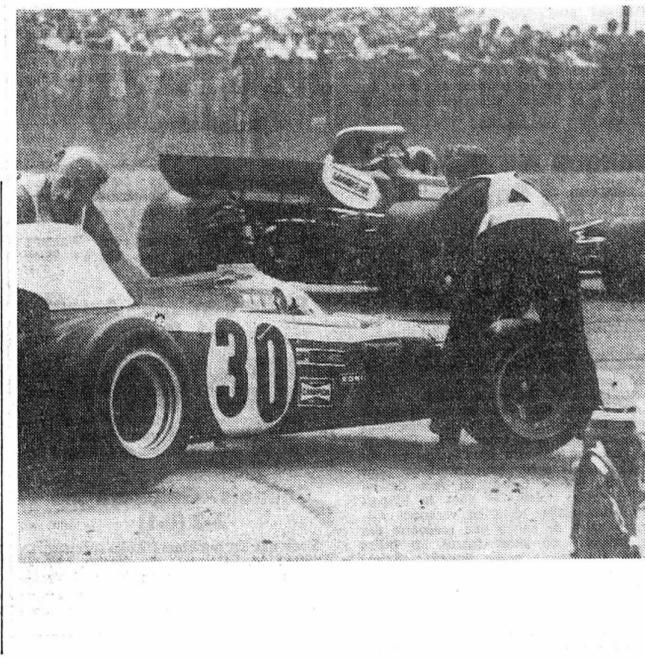
11me ligue : POULE FINALE : Les Bois - Neuchâtel IIB 2-8.
1Vme ligue : Saint-Imier IIB - Châtellard IA 0-1 ; Fleurier IIA - Superga II 2-3 ; Roches IA - Floria IIA 4-2.
Juniors A : Hauterive - Floria 1-1 ; Saint-Imier - Comète 1-3 ; Colombier - Neuchâtel Xamax 3-0 ; Saint-Blaise - Le landeron 3-7 ; Gorgier - L'Aréuse 9-0.
Juniors B : Neuchâtel Xamax I - Etoile I 1-1 ; Le Parc - Fleurier 1-4 ; Boudry I - Hauterive 2-3 ; Cortaillod - Colombier 4-0 ; Comète I - Lignières 4-0 ; Couvet I - Châtellard 2-5 ; Cressier - Marin 1-2 ; Comète II - Boudry II 2-0 ; Sonvilier - Le Locle 2-5.
Juniors C : Etoile I - Neuchâtel Xamax I 1-2 ; Chaux-de-Fonds - Hauterive I 2-5 ; Geneveys s-C. - Comète I 2-5 ; Neuchâtel Xamax II - Châtellard 6-0 ; Le Locle I - Floria 7-1 ; Boudry - Audax I 8-2 ; Le Locle II - Saint-Imier I 2-9 ; Comète II - Etoile II 1-2 ; Saint-Imier II - Marin 1-3 ; Le Parc - Les Ponts 7-1 ; Colombier - Béroche 5-1 ; Hauterive II - Saint-Blaise 2-3 ; Cortaillod - Le Landeron 2-1 ; Hauterive III - Bôle 1-3.

Autres résultats

11me ligue : POULE FINALE : Les Bois - Neuchâtel IIB 2-8.
1Vme ligue : Saint-Imier IIB - Châtellard IA 0-1 ; Fleurier IIA - Superga II 2-3 ; Roches IA - Floria IIA 4-2.
Juniors A : Hauterive - Floria 1-1 ; Saint-Imier - Comète 1-3 ; Colombier - Neuchâtel Xamax 3-0 ; Saint-Blaise - Le landeron 3-7 ; Gorgier - L'Aréuse 9-0.
Juniors B : Neuchâtel Xamax I - Etoile I 1-1 ; Le Parc - Fleurier 1-4 ; Boudry I - Hauterive 2-3 ; Cortaillod - Colombier 4-0 ; Comète I - Lignières 4-0 ; Couvet I - Châtellard 2-5 ; Cressier - Marin 1-2 ; Comète II - Boudry II 2-0 ; Sonvilier - Le Locle 2-5.
Juniors C : Etoile I - Neuchâtel Xamax I 1-2 ; Chaux-de-Fonds - Hauterive I 2-5 ; Geneveys s-C. - Comète I 2-5 ; Neuchâtel Xamax II - Châtellard 6-0 ; Le Locle I - Floria 7-1 ; Boudry - Audax I 8-2 ; Le Locle II - Saint-Imier I 2-9 ; Comète II - Etoile II 1-2 ; Saint-Imier II - Marin 1-3 ; Le Parc - Les Ponts 7-1 ; Colombier - Béroche 5-1 ; Hauterive II - Saint-Blaise 2-3 ; Cortaillod - Le Landeron 2-1 ; Hauterive III - Bôle 1-3.



Au fait!
... une petite annonce conviendrait mieux. C'est décidé ! Demain, elle paraîtra dans LA FEUILLE D'AVIS FAN



boxe

Gonzales conserve son titre
Le Vénézuélien Betulio Gonzales a aisément conservé au Nuevo-Circo de Caracas son titre de champion du monde des poids mouche (version WBC) en battant le Philippin Socrates Batoto par K.O. à la 4me reprise d'un combat prévu en 15 rounds.

**AU VOLANT,
LA VUE C'EST LA VIE
LA VUE C'EST**

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Pour un service rapide et soigné
UN MAÎTRE OPTICIEN - 10 OPTICIENS DIPLOMÉS

**PRÊTS et
ESCOMPTES SA**

1510 MOUDON
rue du Poyet
Sans caution de
Fr. 500.- à 3000.-
Mod. remb.
variés.
Tél. (021) 95 24 24.

**Mécontent
de votre
radio ou
téléviseur !**

Téléphonez
au 25 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5
Seulement
la réparation

VOYAGES
WITTWER

12-17 juin	Côte-d'Azur-Riviera italienne	445.-
25-30 juin	Ile de Jersey-Normandie	495.-
3- 8 juillet	Vacances à Lugano	dès 270.-
8-21 juillet	Espagne - Portugal	1230.-
9-16 juillet	Londres - Brighton - Paris	735.-
9-15 juillet	Hollande-Belgique-Rhénanie	615.-
10-14 juillet	Gorges du Tarn-Languedoc	395.-
15-16 juillet	Nufenen - Centovalli	135.-
16-29 juillet	Finlande-Laponie-Suède	1560.-
17-22 juillet	Côte-d'Azur-Riviera italienne	445.-
17-20 juillet	Danube - Salzkammergut	325.-
21-29 juillet	Corse : Ile de Beauté	850.-
22-23 juillet	Chartrause - Vercors	140.-
24-30 juillet	Bretagne - Loire	540.-
24-26 juillet	Alpes Bavaoises - Tyrol	220.-
29-30 juillet	Nufenen - Oberalp - Susten	130.-
30-31 juillet	Alsace - Forêt-Noire	140.-
31 juillet-5 août	Côte-d'Azur-Riviera italienne	445.-
31 juillet-5 août	Vacances à Saint-Moritz	320.-
31 juillet-2 août	Engadine - Tessin	195.-

Programmes
et inscriptions :
WITTWER CARS
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

**VÉHICULES À MOTEUR
ET ACCESSOIRES**



A vendre
Renault R4 1971
Mustang V8 1968
Austin Maxi 1500 1970
Morris 1800 S 1972
Austin 1100 4 portes 1967

Garage TOURING
agence Austin, Jaguar
Saint-Blaise, route de Neuchâtel 14,
Tél. (038) 33 33 15.

**Prof. médicales
auxiliaires**

YVES REBER

Bandagiste-
orthopédiste
ne reçoit pas
le mardi

Dem. d'emplois

Jeune fille cherche
place comme

**aide de
bureau**

Libre tout de suite.
Tél. 24 37 47.

**Secrétaire
expérimentée**

de langue française avec notions
d'allemand, capable de travailler
et de rédiger seule, habituée aux
responsabilités, cherche situation
stable à Neuchâtel ou aux environs.

Faire offres, avec description de
fonction, proposition de salaire et
avantages sociaux, à CR 1372 au
bureau du journal.

**Jeune employé
de commerce**

de langue allemande, avec notions
de français et d'anglais, cherche
place stable pour le début du mois
d'août dans un bureau d'affaires, à
Neuchâtel ou aux environs.
Faire offres à
Herbert Zimmermann,
Nusshalte 373,
5312 Döttingen.

COMMERCES

Nous cherchons à louer, région
Neuchâtel-Yverdon,

café de bon rapport

Date d'entrée à convenir; seule
affaire sérieuse sera prise en
considération.
Adresser offres sous chiffres DS
1373 au bureau du journal.

DEMANDES À ACHETER

**J'achète antiquités
à bon prix.**

Meubles, objets d'art, étains, cuivres,
peintures, gravures, armes, etc.
ALPHONSE LOUP, Beaux-Arts 4, Neuchâtel,
Tél. (038) 25 30 62, le matin ou le soir.

Apprentissages

AVIS
Nous demandons
à acheter, pour une
jeune fille, apprentie
vendeuse

piano brun

Faire offres, avec
indication de prix
et marque.
Ecrire sous
chiffres P 28-460170,
à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

**une
apprentie
libraire**

Durée de l'apprentis-
sage : 2 ans. Se
présenter au bureau ou
téléphoner au
25 44 66.

Bureau de la place de Neuchâtel
cherche un(e)

**apprenti (e)
de commerce**

Occasion de faire un excellent
apprentissage selon le règlement
officiel et sous surveillance
qualifiée.
Adresser offres écrites à CM 1314
au bureau du journal.

FAN

**Annonces
en couleurs**

Le détal habituel
de remise des
ordres de publi-
cité n'est pas va-
lable pour les
annonces
comportant de la
couleur.
Différents impé-
ratifs d'ordre tech-
nique devant être
pris en considé-
ration dans des
cas de ce genre,
les ordres et le
matériel
d'impression cor-
respondant
doivent nous être
remis 6 jours
ouvrables avant la
parution.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce »,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Offres d'emplois

JE CHERCHE COUPLES pour différents tra-
vaux de nettoyage. Tél. (038) 33 19 55.

FEMME DE MENAGE est demandée pour
travaux faciles, au centre de Saint-Blaise.
Tél. 33 59 55.

JEUNE FILLE, 13 ans, s'offre comme volon-
taire pour garder un enfant durant le mois
de juillet; vie de famille désirée. Tél. (091)
9 87 44, (repas).

MONSIEUR CHERCHE À FAIRE quelques
heures par semaine, conciergerie ou autres.
Tél. (038) 46 14 52.

Demandes d'emplois

DAME DE COMPAGNIE cherche place
auprès de personnes âgées. Tél. 25 11 55.

COUPLE cherche travail à domicile ou ferait
nettoyages de bureau. Tél. 24 49 44.

GOUVERNANTE LINGERIE, 20 ans expérien-
ce hôtellerie, cherche place pour le 1er
juin. S'adresser à M. E. Garcia - Chalet
Graciano - Gstaad. Tél. (030) 4 29 29.

DAME CHERCHE PLACE de concierge, avec
appartement à disposition. Adresser offres
écrites à KZ 1366 au bureau du journal.

MONSIEUR CHERCHE TRAVAIL à mi-temps.
Tél. (038) 46 14 52.

A vendre

MAGNIFIQUE TABLE SALON rectangulaire,
avec glace, 150 fr. Téléphone dès 20 heures
au (038) 25 88 68.

LIT D'ENFANT avec literie, 65 x 130, 70 fr.;
entourage de divan avec bar, bois brûlé, 70
francs; radio et tourne-disque 30 fr. Télé-
phone 25 61 90.

BRULEURS À MAZOUT. Tél. (038) 42 16 39.

PLUSIEURS SORTES DE POISSONS pour
aquarium. Jean Maurer, 2054 Chézard. Télé-
phone 53 27 89.

ROBE DE MARIEE, LONGUE, avec capu-
chon, taille 38-40. Tél. 25 74 49 aux heures
des repas.

ROBE DE MARIEE PRONUPTIA avec accessoi-
res : taille 38-40. Tél. 31 47 23. Prix à
discuter.

SOULIERS DE MARCHÉ No 34, neufs. Télé-
phone 25 52 71, le matin.

TABLE DE SALLE À MANGER en noyer,
130 cm sur 110 cm, avec 2 rallonges et
6 chaises; meubles en très bon état, 2 di-
vans, lits et tringles de rideaux en bois,
avec boucles. Prix modéré. Tél. 25 26 40,
à Neuchâtel.

Demandes à acheter

DRAPS USAGES pour troupe théâtrale. Télé-
phone 21 11 81, Interne 420.

COLLECTIONNEUR CHERCHE PISTOLET pa-
rabellum, revolver et fusil, képi et sabres.
Anciens et modernes. Tél. (038) 25 29 85.

A louer

A JEUNE HOMME, chambre meublée,
chauffage. Libre tout de suite. Tél. 25 15 90,
dès 8 heures.

IMMEDIATEMENT, APPARTEMENT meublé,
mi-confort, 290 fr. Tél. 25 15 90 dès 8 heures,
le matin.

APPARTEMENT 1 PIECE, 100 fr., charges
comprises, à Fleurier. Ecrire sous chiffres
BP 1371 au bureau du Journal.

AUVERNIER, DANS VILLA, chambre et salle
de bains indépendantes, tout de suite ou
date à convenir. Tél. 31 51 75.

CHEVRES, BORD DU LAC, juillet et octobre,
chalet neuf, 6 lits, confort, jardin. Tél. (037)
63 21 08 de 19 à 20 heures.

A LA CAMPAGNE, joli appartement bien
situé, pour vacances ou à l'année. Faire
offres sous chiffres MZ 1342 au bureau du
journal.

AREUSE, CHAMBRE INDEPENDANTE, cabi-
net de toilette et douche, dans villa mo-
derne, accès direct à la plage, libre immé-
diatement. Tél. 41 33 71, heures des repas.

APPARTEMENT DE 2 PIECES, confort, pour
le 24 juin. Tél. 24 20 44.

URGENT, pour le 24 juillet, à Boudry, appa-
rtement 4 pièces, tout confort, 453 fr., charges
comprises. Tél. 42 29 36.

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 2 PIECES, mi-confort,
région Saint-Blaise - Neuchâtel. Téléphone
47 18 19.

COMPTABLE CHERCHE APPARTEMENT de
3 ou 3 1/2 pièces, avec confort, vue, pour le
mois de septembre ou à convenir, à
Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres
écrites à AO 1370 au bureau du journal.

STUDIO est cherché pour une dame seule
entrant de l'étranger. Tél. 25 11 55.

LOCAL, STUDIO ou petit appartement, en
ville. Tél. 24 72 65.

Divers

EXCELLENTS REPAS vous seront offerts
vendredi et samedi prochains, à la vente
des Valangines.

A DONNER CHATONS. Tél. 63 38 54.

OCCASIONS VOLVO

VOLVO 144	1970, Jaune	48.000 km	Fr. 10.500.-
VOLVO 144 S	1971, grise	34.028 km	Fr. 12.000.-
VOLVO 144 S	1971, grise	20.450 km	Fr. 12.800.-
VOLVO 144 GL	1972, gold	36.060 km	Fr. 14.200.-

VOITURES GARANTIES
Garages SCHENKER, Hauterive - Agence Volvo
Tél. 33 13 45 - Ouvert jusqu'à 20 heures

Une belle occasion s'achète au
**GRAND GARAGE ROBERT
NEUCHÂTEL**

Service vente : B. KALTENRIEDER
Qual Champ-Bougin 36-38 Tél. 25 31 08

RENAULT R 4, export, 68.000 km Modèle 1968

RENAULT 12 TL, 35.000 km Modèle 1971

RENAULT 16 TS, 36.000 km Modèle 1971

RENAULT 16 TS, 51.000 km Modèle 1971

RENAULT 16 TL, 45.000 km Modèle 1971

RENAULT R 16 GL, 67.000 km Modèle 1969

RENAULT R 16 TS, 75.000 km Modèle 1970

DAF 33 LUXE, 12.000 km, Modèle 1971

NSU 1000 TT, 73.000 km Modèle 1967

TOYOTA COROLLA 1200, Coupé,
21.000 km Modèle 1971

FORD TAUNUS 17 MS, 4 portes,
57.000 km Modèle 1968

VW VARIANT 1600, 75.000 km Modèle 1968

FIAT 1100 R, 70.000 km, Modèle 1967

Toutes ces voitures sont expertisées et
garanties 3 mois par le

concessionnaire officiel **RENAULT**

**AGENCE
PRINCIPALE
TOYOTA
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ**
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

A vendre pour cause
de départ

**Opel
Ascona**
1969,
4 portes.
Tél. 24 17 62.

**GARAGE WASER
NEUCHÂTEL**

Belle occasion
**Simca
1000**
Modèle 1970
Expertisée
Garantie 3 mois
Prix : Fr. 4300.-
Grandes facilités
de paiement
Echange possible
Rue du Soyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
**belle
caravane**
Sprite, 4 places
équipée gaz et
électricité;
4 pneus
175 x 14, 50 %
Tél. (038) 41 36 42.

Par suite d'unification du parc de
véhicules, nous offrons réelles
occasions cédées à très bas prix :

**Camion Mercedes
L 312 H-1961**
diesel, cabine semi-avancée, pont
fixe 480 x 220 cm, charge utile 6
tonnes, expertisé 1969.

**Camion OM
Tigrotto 3 L 1965**
diesel, cabine avancée, pont fixe
450 x 190 cm, charge utile 4,8 ton-
nes, expertisé 1968.

**Remorque Matille
1 essieu**
pont fixe 280 x 200 cm, charge
utile 3185 kg, expertisé 1968.
Matériel de première main en par-
fait état de marche.
MARGOT FRÈRES S.A.,
1800 Vevey,
Fabrique d'aliments.
Tél. (021) 51 12 62.

A vendre
**Austin 1000
Clubman**
modèle 1970, prix
intéressant.
Garage-carrosserie
du Lac,
2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 22 04.

A vendre
**Lancia
Fulvia HF**
état impeccable,
1970, 32.000 km.
Facilités de
paiement.
Faire offres sous
chiffres P 28-130397,
à Publicitas,
2301 la Chaux-de-
Fonds.

A vendre
Triumph TR6
modèle 1971, avec
hard top, 13.300 km

Triumph TR4
modèle 1964.
Garage-carrosserie
du Lac,
2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 22 04.

Occasion unique
**Opel Kadett
Rallye 1900**
1970, état de neuf.
Tél. 36 15 70.

A vendre :
REGIES S.A., office fiduciaire, à Neuchâtel,
Mayor 2 (Evoles 23), tél. (038) 25 46 38,
engage pour le 15 août ou date à convenir

UNE APPRENTIE
désirant acquérir une formation
d'employée de bureau
et aimant les travaux de comptabilité.

Nous cherchons des
apprenties téléphonistes

Entrée en service :
le 1er septembre 1972

Nous offrons :
une activité variée, un emploi bien rémunéré,
une formation soignée et assurée par nos soins.

Nous demandons :
instruction primaire et secondaire, âge minimal
16 ans, des connaissances suffisantes de l'alle-
mand ou de l'italien.

Apprentissage :
durée d'un an

Tous renseignements peuvent être obtenus à notre
service du personnel, tél. (038) 22 13 23, ou adresser
offres manuscrites à

Direction d'arrondissement des Téléphones,
Place de la Gare 4, 2002 Neuchâtel.

**Prêt comptant
direct**
Il suffit de remplir
et d'envoyer!

**Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages!**

Je désire un prêt comptant de frs. (max. frs. 25 000.-)

remboursable en	mensualités	(max. 60 mois)
Nom	Prénom	391
NP/Lieu	Rue	
Demeurant ici depuis	Nationalité	
Domicile précédent	Rue	
Date de naissance	Profession	
Etat civil	Nombre d'enfants	
Employeur	à cette place depuis le	
Salaires mensuel frs.	Revenus supplémentaires p.m. frs.	(p.ex. gain de l'épouse etc.)
Loyer mensuel frs.	Engagements ailleurs frs.	
Date	Signature	

**Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès
de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.**

Banque Rohner SA

1211 Genève	9001 St-Gall	Succursales à
31, rue du Rhône	Neugasse 26	Zürich, Lugano
Téléphone 022 24 13 28	Téléphone 071 23 39 22	et Chiasso

SPORTS

cyclisme

GIRO: FUCHS CINQUIÈME

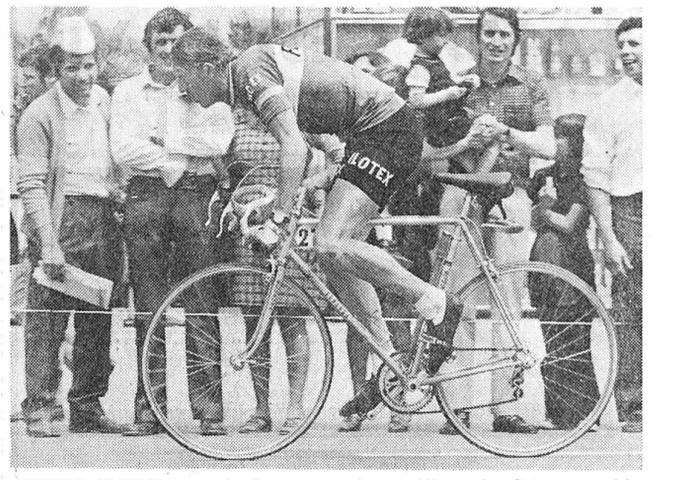
Fuente attaque dans la montagne et Merckx gagne à Bardonecchia

« Le Giro n'est pas encore fini, il ne se terminera qu'à Milan... » Telles ont été les premières paroles d'Eddy Merckx à sa descente de vélo, à Bardonecchia, où il venait pourtant de remporter une magnifique victoire, distançant de 45" son grand rival espagnol, Jose-Manuel Fuente.

en solitaire à Bardonecchia, il a consolidé sa première place du classement général, où son avance est maintenant de 3'26" sur le Suédois Goesta Pettersson, le vainqueur de l'an dernier, et de 4'46" sur Jose-Manuel Fuente. Quatrième, l'Italien Felice Gimondi se trouve déjà relégué à 7'56" alors que le Belge Roger de Vlaeminck, cinquième, accuse un retard de près de neuf minutes.

chaient prise, laissant Fuente et Galdos seuls en tête à 25 km du but. L'écart entre Fuente et Merckx oscillait entre 1'25" et 1'10" jusqu'au 245e km, où l'on attaqua la difficile montée sur Bardonecchia. Galdos, son travail accompli, lança alors son capitaine vers le sommet.

les derniers lacets menant au sommet furent particulièrement pénibles. Merckx, grimant en force, revint sur Fuente qu'il ne tarda pas à dépasser pour franchir seul la ligne d'arrivée. A bout de force, Fuente se fit encore passer par Panizza dans le dernier kilomètre, distance sur laquelle il concéda 47" au champion du monde.



JOSEPH FUCHS. — Après un modeste début, le Suisse semble revenir en forme au Tour d'Italie, preuve en est sa cinquième place de hier. (A.S.L.)

Ocana vainqueur final du « Dauphiné »

Ayant frappé un grand coup dans la Chartreuse, l'Espagnol de France Luis Ocana s'est finalement imposé au Tour du « Dauphiné libéré » et du « Progrès ». C'est dans le terrain même qui l'avait vu briller au Tour de France la saison passée qu'Ocana a construit sa victoire finale (samedi) avant de s'adjuger la demi-étape contre la montre de dimanche où il a battu Hézard et Thévenet.

Classement général final: 1. Luis Ocana (Esp) 26 h 20'11"; 2. Thévenet (Fr) 26 h 23'16"; 3. Van Impe (Be) 26 h 25'16"; 4. Martinet (Esp) 26 h 27'31"; 5. Hézard (Fr) même temps; 6. Bouloux (Fr) 26 h 28'39"; 7. Poullidor (Fr) 26 h 28'39"; 8. Tamames (Esp) 26 h 29'49"; 9. Diaz (Esp) 26 h 29'55"; 10. Moneyron (Fr) 26 h 30'04".

Motta et quatre coureurs exclus

Après quatre heures de délibération, le jury du Giro a pris une décision lourde de conséquences en décidant à l'unanimité de mettre hors course les Italiens Motta (huitième au classement général), Zilioli (neuvième), Bitossi (17ème) et Varini (78ème) ainsi que le Belge Willy de Geest. Ces cinq coureurs ont été exclus de la course pour s'être accrochés à des voitures et à des motos suiveuses lors de la 14ème étape, ceci à sept ou huit reprises.

gymnastique

41me fête de l'Union du Val-de-Travers

Rochefort: dernière revue avant Aarau

La 41me fête de l'Union gymnastique du Val-de-Travers a obtenu un éclatant succès grâce à la nombreuse participation des gymnastes du Vallon et de plusieurs sections invitées. Les concours individuels se sont déroulés samedi après-midi, les artistiques et les nationaux travaillant sur le terrain de la Combe les athlètes accomplissant leur pensum au lieu dit « Le Crêt-de-la-Sauge ».

Les juges, à l'appréciation en particulier, ont donné force conseils dans l'optique du travail qui devra être exécuté à Aarau. Dans trois semaines, les résultats devraient être supérieurs à ceux de Rochefort.

section de Noiraigue pour le meilleur résultat obtenu à la course obligatoire (27,20), du challenge « Daniel Jeanneret » à Yves Maulini de Travers, le meilleur des concurrents artistiques.

Succès de Berckmans au Tour des quatre cantons

Le 31me Tour des quatre cantons, à Zurich, s'est terminé, comme le championnat de Zurich, il y a cinq semaines, par une victoire belge. Jean-Pierre Berckmans, 24 ans, qui court pour un groupe sportif allemand auquel appartient également le Suisse Louis Pfenninger, s'est imposé en effet au sprint devant son compagnon d'échappée, le Suisse Erwin Thalmann.

classements

Classement de l'étape, Savona - Bardonecchia (256 km): 1. Eddy Merckx (Be) 8 h 08'08" (moyenne 31,463); 2. Panizza (It) à 26"; 3. Fuente (Esp) à 47"; 4. Lopez-Carril (Esp) à 50"; 5. Fuchs (S) à 1'29"; 6. Gimondi (It) à 1'38"; 7. Ritter (Da) à 1'39"; 8. Zilioli (It) à 1'41"; 9. Schiavon (It) à 1'46"; 10. Pettersson (Su) à 2'00".

Classement général: 1. Eddy Merckx (Be) 72 h 03'07"; 2. Pettersson (Su) à 3'23"; 3. Fuente (Esp) à 4'46"; 4. Gimondi (It) à 7'55"; 5. Lasa (Esp) à 8'26"; 6. Lopez-Carril (Esp) à 8'39"; 7. de Vlaeminck (Be) à 9'05"; 8. Motta (It) à 9'32"; 9. Zilioli (It) à 9'41"; 10. Galdos (Esp) à 10'00"; 11. Panizza (It) à 10'19"; 12. Schiavon (It) à 10'36"; 13. Lazzano (Esp) à 12'13"; 14. Bergamo (It) à 12'18"; 15. Ritter (Dan) à 14'26".

Amateurs d'élite

Amateurs d'élite: 1. Schaer (Oensingen) 186 km en 4 h 51'06" (moyenne 38 km 337); 2. Leuenberger (Bâle); 3. Bischoff (Lausanne) même temps; 4. Salm (Brugg) à 40"; 5. Thalmann (Menzau); 6. Stocker (Seftigen); 7. Sutter (Bâle); 8. Auchli (Emmenbrücke); 9. Fretz (Rothrist) tous même temps.

Résultats

Professionnels: 1. Berckmans (Be) 186 kilomètres en 4 h 56'23" (moyenne 37 km 653); 2. Thalmann (S) m. t.; 3. Tschan (All-O) à 3'39"; 4. Wehrli (S) à 4'11"; 5. Vandenberghe (Be); 6. Junkermann (All-O), même temps.

karting

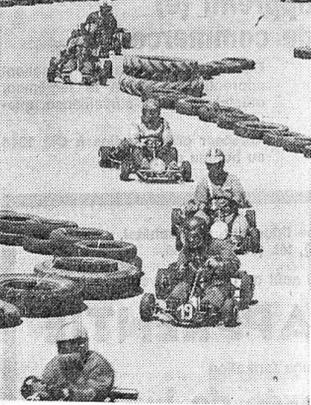
Troisième manche du championnat suisse

Le verdict neuchâtelois a modifié les classements

La manche neuchâteloise du championnat suisse de karting appartient (déjà) au passé! Elle devait avoir une incidence particulière sur les positions acquises à l'issue des rendez-vous de Will et Wohlten. Incidence en raison d'une piste très technique, particulièrement difficile, tant pour les pilotes que pour les mécaniciens.

Le verdict fut à la mesure des espoirs des organisateurs: seuls quelques pilotes tenant le haut du pavé en ce début de saison ont « passé », les autres étant contraints, soit à l'abandon, soit à une prudente réserve, d'où le rôle modeste qu'ils jouèrent.

très régulière, Ullmann, Zingg et Liburni sont parvenus à « limiter » les dégâts.



PRINCIPALES INCIDENCES
A l'appui de ces dires, l'évolution du classement général du championnat suisse 1972 après cette manche neuchâteloise: des neuf pilotes tenant les trois premières places des catégories A, B et C, cinq sont encore classés aux rangs d'honneur. Et pour mieux illustrer les difficultés de la piste sise à Pierre-à-Bot, on relèvera qu'en catégorie A (celle réservée à l'élite du pays), qu'en catégorie A donc, seul Pierino Fiora est parvenu à se maintenir; toutefois, il doit céder sa place de « leader » au Bâlois Pezzot et laisser le second rang à Schaefer (Bosch).

2000 SPECTATEURS
La catégorie B, quant à elle, fut nettement dominée par le Bernois Binggeli, certainement le meilleur pilote parmi ses pairs. Sa démonstration fut probante: nul doute qu'une promotion au sein de l'élite helvétique devrait couronner sa saison.

A LA FILE INDIENNE

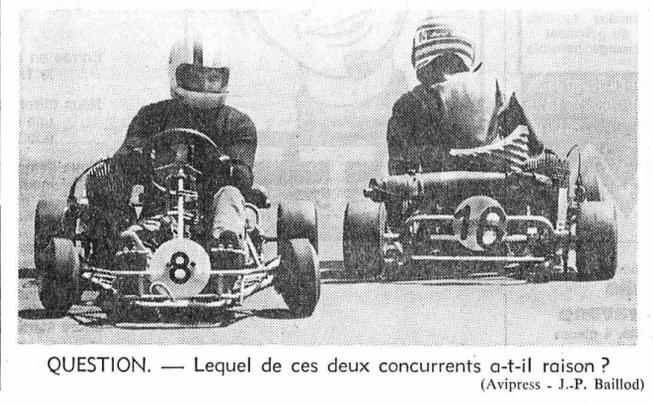
Sur leurs minuscules « bolides », les concurrents poursuivent leur ronde effrénée. (Avipress - J.-P. Baillod)

NEUCHÂTELOIS EN ÉVIDENCE

Sur le plan strict des courses, l'excellente performance de Hagenbuch (Zurich) — victorieux des deux manches de finale en catégorie A — est à relever. Le Zurichois a nettement dominé ses adversaires tout comme le Bernois Vokinger (deux fois second). Pour sa part, le champion suisse en titre, le Bâlois Gysin, dut se contenter d'un modeste 13me rang, sa machine n'ayant pas « assimilé » les difficultés du tracé.

P.-H. BONVIN
Catégorie A: 1. Erich Hagenbuch (Zurich) 0 p.; 2. Vokinger (Berne) 4; 3. Pezzot (Bâle) 7; 4. Carnelli (Schwarzenbourg) 8. 5. Studer (Oerlikon), 19; 6. Riedo (Bosch) Karting Team 20; 7. B. Duvanel (Neuchâtel) 20; 8. Schaefer (Bosch) 21; 9. Carrigiet (Oerlikon) 21; 10. J.-P. Duvanel (Neuchâtel) 27; 11. Spahr (Lengnau) 29; 12. Groux (Neuchâtel) 32.

NOUVEAU Condiment diététique céréalier SEONASE EXTRAIT DE SON DE BLÉ. Rend les aliments aux farines céréalifères plus digestes. Il suffit de saupoudrer les aliments quelques instants avant leur absorption par exemple: farinoux-féculeux-sauces, ainsi que concoumbres-radis-anfais-sardines choucroute-ragoûts-café au lait, etc.

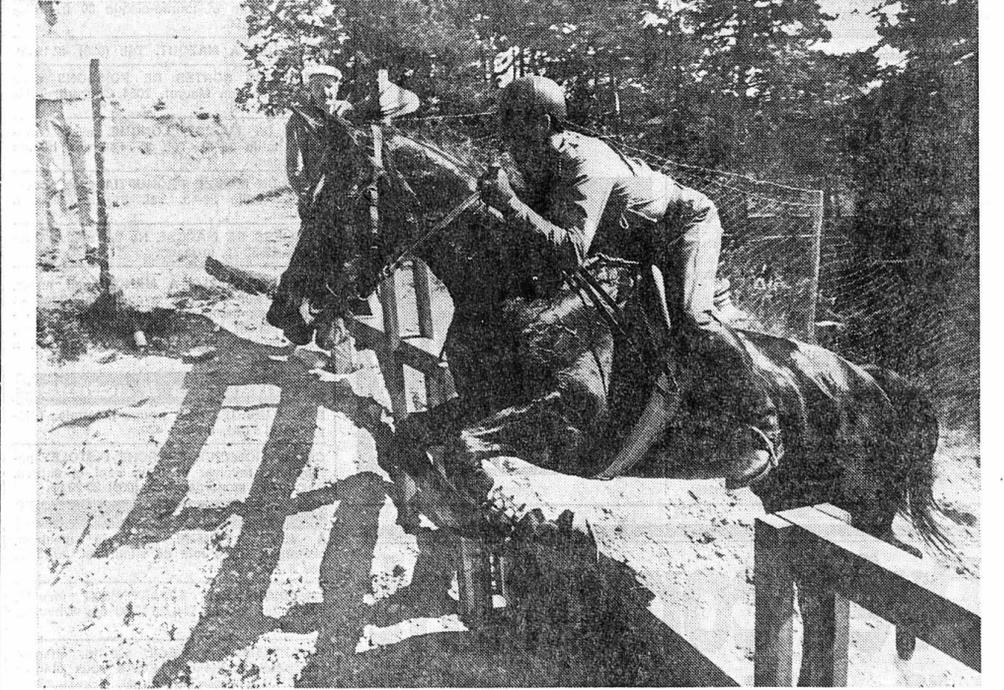


QUESTION. — Lequel de ces deux concurrents a-t-il raison? (Avipress - J.-P. Baillod)

hippisme

Au premier week-end de Colombier

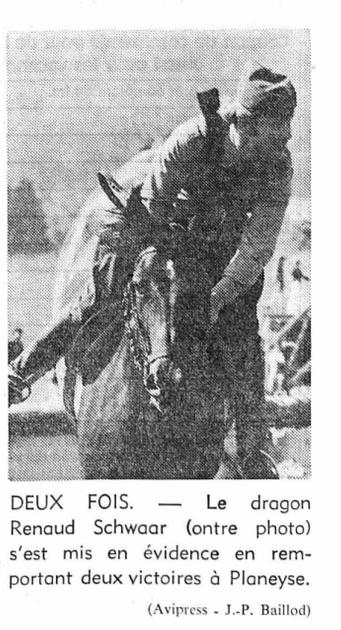
Deux victoires du dragon Schwaar



L'EFFORT. — Il était à l'ordre du jour, particulièrement samedi, au cours du difficile cross réservé aux concurrents du military. (Avipress - J.-P. Baillod)

Le premier week-end des Journées nationales et internationales de Colombier s'est déroulé dans des conditions parfaites à tous les points de vue. Consacré surtout aux cavaliers de la région et de Suisse Romande, il a été marqué par le doublé du dragon Renaud Schwaar, d'Areuse, qui, avec Rochelle, s'est imposé dans les deux concours réservés aux cavaliers neuchâtelois et jurassiens.

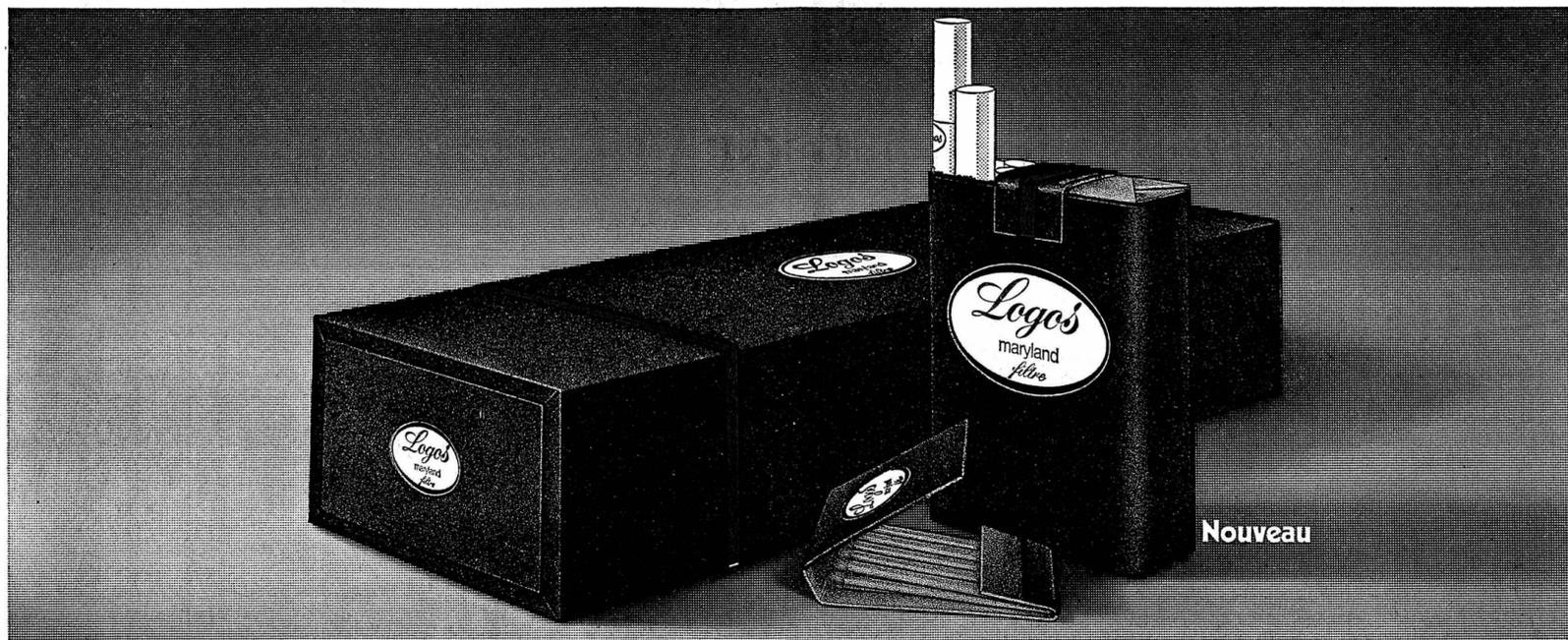
Wuscher (Ruti) Ballinaboula, moins 8,00. 4. R. Jaquerod (Genève) Vent de Mer, moins 18,10. 5. F. Raeber (Gelfingen) Rommel, moins 24,77. Military complet (27 partants, 21 classés): 1. J. Burger (Genève) Allison Année, plus 50,97. 2. E. Schick (Berthoud) Seconda, 42,53; 3. E. Huber (Sielhbrugg) Graceful, 40,50. 4. R. Horath (Goldau) Orion, 39,27. 5. H. Wehrli (Zurich) Cioco, 23,87. 6. P. Huerlimann (Affoltern) Festival, 14,67. Cat. R-2, barème B: 1. R. Schwaar (Areuse) Rochelle 71,7. 2. J.F. Johner (La Chaux-de-Fonds) Twenty Five, 74,9. 3. J. Schwarz (Neuchâtel) Cinn-Khara, 67,1. 4. M. Notz (Corgémont) Saxo, 81,2. 5. G. Hertz (La Chaux-de-Fonds) Foschall, 83,8. 6. C. Germond (Auvier) Askett, 84,6. Cat. L, barème B: 1. D. Schneider (Fénil) Lady Mary, 74,7. 2. F. Vuilleumier (Tramelan) Lady Kay, 78,8. 3. D. Schneider (Fénil) Sacha-Bania, 81,6. 4. Mme I. Rattaz (Bussy) Derby, 82,3. 5. P. Zesiger (Anet) Olivier, 83,4. 6. F. Menoud (Genève) Gin Fiz, 94,1. Cat. R-2, barème A: 1. R. Schwaar (Areuse) Rochelle, 0 p-39'7. 2. J. Rosset (La Chaux-de-Fonds) Capricio, 0-41'2. 3. J.-F. Johner (La Chaux-de-Fonds) Twenty Five, 3-64'8. 4. E. Huguélet (Tavannes) Miette, 4-47'4. 5. M. Brand (St-Imier) Lisborn, 4-49'1. 6. Mlle D. Steiner (Tramelan) Reinetta, 4-51'1. Cat. L, barème A (manche du championnat romand): 1. Mme I. Rattaz (Bussy) Derby, 0-60'6. 2. Mlle T. von Bergen (Colombier) Calliope, 0-63'3. 3. D. Schneider (Fénil) Sacha-Bania, 4-59'3. 4. Mlle T. von Bergen (Colombier) Eduscha 4-70'3. Course libre: 1. Pampani, M. G. Imet (La Neuveville); 2. Acrobate, M. E. Oppliger (La Locle); 3. Tamara, Mlle C. Robert (Valangin).



DEUX FOIS. — Le dragon Renaud Schwaar (ontre photo) s'est mis en évidence en remportant deux victoires à Planeyse. (Avipress - J.-P. Baillod)

Military réduit. Cat. L (21 partants, 17 classés): 1. R. Günthard (Kusnacht-Zh) Always Broud, moins 1,73. 2. A. Vogel (Langenthal) Thedy, moins 7,03. 3. W. F.P.

Il est inutile de préciser que son exploit n'a été égalé par personne, cela malgré les excellentes performances de Mme Irène Rattaz, de Bussy, par exemple. Avec son très bon cheval Derby, elle a pris la 5me place du Prix de Planeyse et remporté brillamment le Prix du Manège de Colombier, comptant pour le championnat romand. Dans cette dernière épreuve, une autre amazone s'est mise en évidence: Mlle Thérèse von Bergen, de Colombier, qui s'est octroyé les 2me et 4me places avec, respectivement, Calliope et Eduscha. Signalons aussi la très bonne tenue de M. Daniel Schneider, de Fénil, vainqueur du Prix de Planeyse avec Lady Mary et 3me de la même épreuve en montant Sacha-Bania. Il fallait aussi le faire!



Certains les aiment bleu foncé

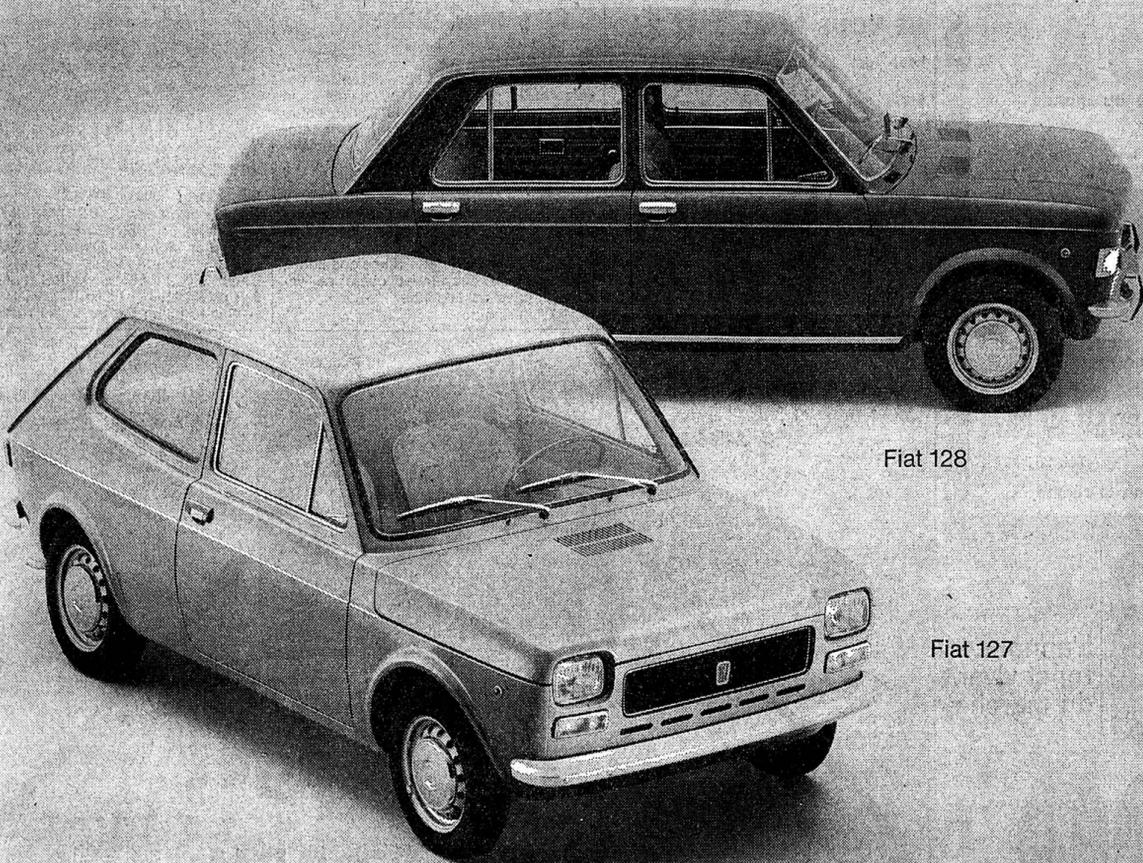
20 brunes 'nature' dans un paquet bleu foncé — tout simple. Du tabac Maryland naturel. Un filtre blanc.

20 brunes 'nature' dans un paquet bleu foncé, avec une petite étiquette toute simple. Un paquet de Logos s.v.p.

20 cigarettes Maryland avec filtre **Fr.1.30**



A partir d'une certaine somme, chaque franc dépensé en plus vous rapporte moins.



Fiat 128

Fiat 127

En effet, si vous achetez une voiture de 16.000 francs, elle sera évidemment « mieux » qu'un modèle de 8.000 francs, mais elle ne sera en tout cas pas deux fois plus rapide, deux fois plus spacieuse ou deux fois plus sûre.

Avec les Fiat 127 et 128, vous en aurez vraiment pour votre argent, puisqu'elles vous offrent un maximum d'espace et de performances pour un minimum d'encombrement et de prix.

Tout d'abord, elles vous offrent une habitabilité plus importante que n'importe quelle autre voiture de leur catégorie: cinq personnes et leurs bagages y trouvent bien assez de place.

La 127 et la 128 ne vous causent aucun problème de stationnement puisque leur encombrement n'a rien de superflu. En effet, extérieurement ces Fiat sont plus petites que la grande majorité des autres voitures de leur classe.

Comment est-ce possible? Parce qu'elles sont équipées d'un moteur monté transversalement (traction avant). La mécanique n'occupe que 20% du volume de la voiture, et laisse 80% aux passagers et à leurs

bagages. Ce rapport, vous ne le trouverez probablement pas dans la voiture que vous conduisez actuellement.

Ensuite, la 127 et la 128 vous donnent de meilleures performances. Elles sont plus rapides et plus maniables que toutes leurs plus proches concurrentes. Bénéficiant de la traction avant, elles présentent ainsi un atout remarquable quelles que soient les conditions de la route; elles sont équipées de freins à disque à l'avant, avec système hydraulique à deux circuits indépendants et répartiteur de freinage sur l'essieu arrière; la suspension est indépendante à l'avant et à l'arrière.

Finalement, elles vous donnent la possibilité de choisir exactement le modèle dont vous avez besoin: une 2-portes, 3-portes ou 4-portes, sans que cela vous coûte une fortune. La Fiat 127 revient à Fr. 7.350.—, alors que les prix des Fiat 128 vont de Fr. 8.350.— à Fr. 9.250.—.

Votre agent Fiat sera heureux de vous proposer un essai sans engagement. En même temps, il vous dira ce qui, à notre avis, est important dans une voiture et ce qui ne l'est pas.

FIAT

Forfait pour transport et livraison Fr. 50.—. Financement Sava.— un moyen actuel.

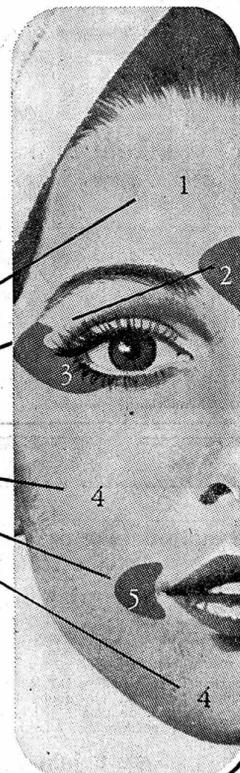
★ Pour les peaux gravement sèches. ★ Deux crèmes dans un même pot.

La crème extérieure, ultra-nourrissante, enrichie d'émollients et d'hydratants particulièrement rares.

Le noyau central, encore plus précieux en pures huiles naturelles concentrées qui fondent et pénètrent en profondeur pour revitaliser les zones les plus altérées du visage.



**EQUATONE
DUOCREME**



du 5 au 9 juin, démonstration

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33



En provenance de Jardinrama à Cologne des meubles de jardin au goût sûr et toujours à prix raisonnable.

Exposition permanente

Josalliv sport

Colombier tél. 41 23 12: Livraison franco

Vous remboursez un prêt comptant de fr. 6000.— en 36 versements mensuels de fr. 201.40 par exemple. Vous fixez vous-même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

6000.—
prêt comptant

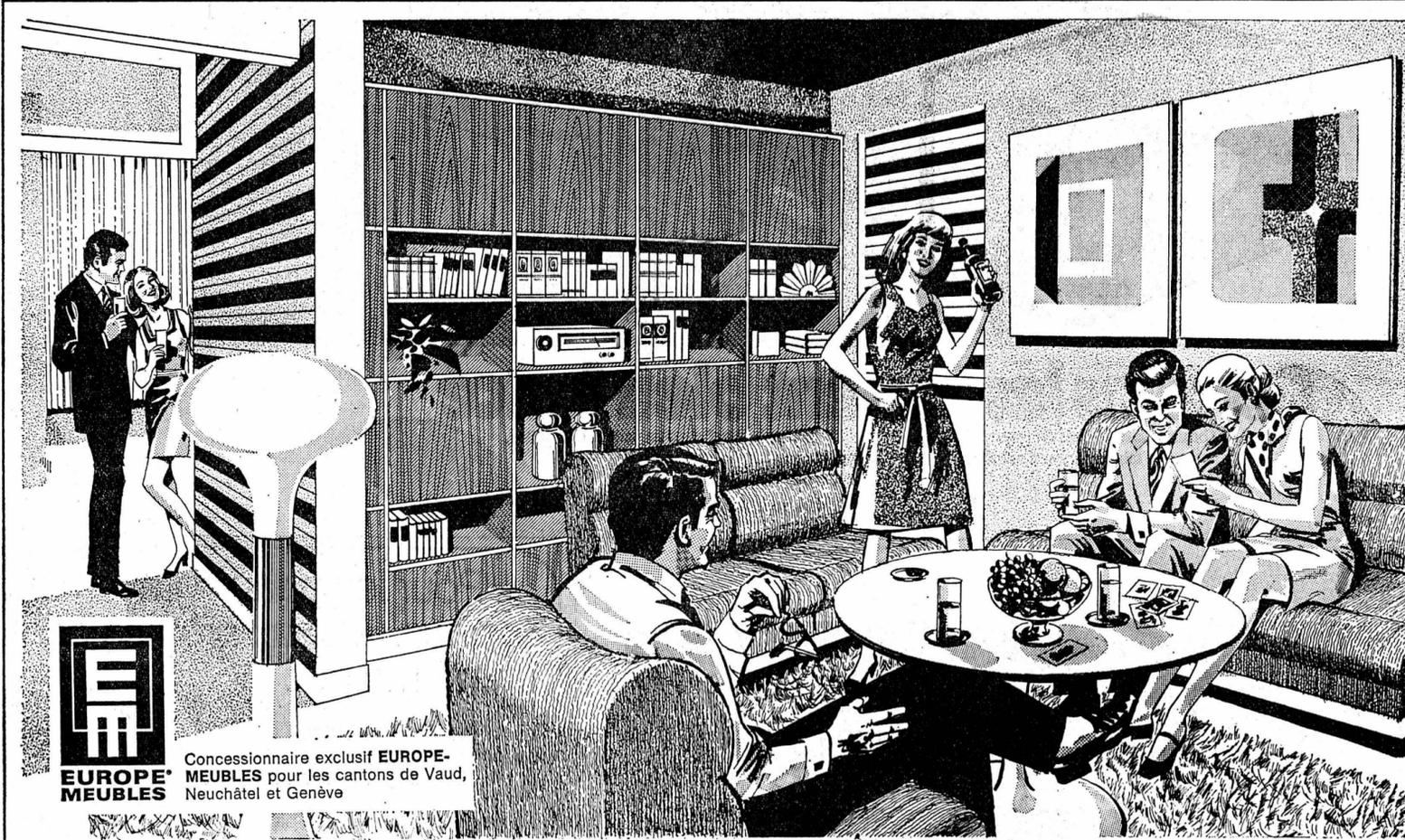
Nom: _____ 15 p Je m'intéresse à un prêt 6
comptant et désire
Adresse: _____ recevoir la documen-
tation par retour du courrier.

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse, Centrale PRC, Case postale 3000 Berne 23.

Banque Populaire Suisse

Les meubles Meyer créent l'ambiance

Venez visiter nos vastes expositions
Un choix international
Des prix super-avantageux



Concessionnaire exclusif EUROPE-MEUBLES pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève

meubles MEYER

neuchâtel

fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

Splendide choix de cuisinières électriques



Nos prix spécialement étudiés de 368.- à 1298.-

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménagère
Seyon 25 - 29 - 30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77

A vendre

duplicateur Gestetner

électrique, révisé avec garantie.
S'adresser à Marcel Voyame, tél. (066) 56 72 56.



Voici les nouveautés sur l'AUDI 100 L

1. Moteur puissant de 97 CV-SAE
2. Servo-Freins
3. Fauteuils-couchettes super-confort
4. Appuis-tête
5. Glace arrière chauffante
6. Pare-chocs de la 100 LS

Vitesse croisière 160 km/h - de 0 à 100 km/h en 13,5 sec. Consommation (DIN) 8,9 l essence normale.

AUDI 100 L

La technique est notre passion

Neuchâtel: AUTO-SENN, Pierre-à-Mazel 43, GARAGE E. BUHLER, Bellevaux - Valengin: GARAGE DE LA STATION, M. Lautenbacher - Couvet: GARAGE L. DUTHE, Crêt-de-l'Eau - Fleurier: GARAGE MODERNE, W. Gattoliat - Diesse: GARAGE DE L'ÉTOILE, W. Bourquin - Saint-Aubin: GARAGE ALFTER

International Paper Antilles N.V., Curaçao, Antilles Néerlandaises

Emprunt 5 1/2 % 1972-90 de 100.000.000.- de francs suisses

Prix d'émission: 100 %.
International Paper Antilles N.V. est une filiale d'International Paper Company, New-York. Le groupe International Paper est le plus grand producteur de pâte à papier et de papier du monde libre. Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du

5 au 8 juin 1972, à midi

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes:
Taux d'intérêt: 5 1/2 % p.a.: coupons annuels au 15 juin.
Coupages: Obligations de Fr. s. 5000 nom. 18 ans.
Durée maximum: Amortissement à partir de 1986 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100 %. Possibilité de remboursement par anticipation avec primes dégressives.Remboursement:

Service de l'emprunt: En francs suisses libres sans aucune restriction.
Garantie: Cautionnement solidaire d'International Paper Company, New-York; en outre clause négative de gage.Impôts et taxes: Intérêts et capital sont payables sans aucune déduction de taxes ou d'impôts présents ou futurs.Cotation: Aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les souscriptions sont reçues par les banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel.

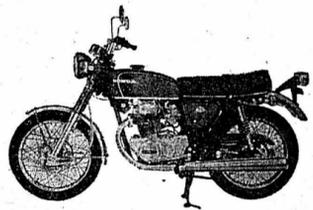
Crédit Suisse
Banque Leu S.A.
A. Sarasin & Cie

Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse
Sociétés Privées de Banque et de Gérance

Union de Banques Suisses
Groupement des Banquiers Privés Genevois
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

HONDA

la moto la plus vendue au monde



TOUTE LA GAMME EN EXPOSITION PERMANENTE AU CENTRE DES 2 ROUES

Agent officiel

Maison GEORGES CORDEY & Fils

Ecluse 47-49 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 27

On achète sa moto où on la répare

Sur mesure

COSTUMES - JUPES
MANTEAUX - ROBES
Grand choix de tissus

ROBERT POFFET tailleur,
Ecluse 10, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.



L'annonce
reflet vivant
du marché

NE VOUS TRACASSEZ PAS

Loup est là pour tout débarras de

logements et galeas

André Loup ☎ 45 10 55 Rochefort

Auto-école ABC

Petite voiture - Parcage facile

DOUBLE COMMANDE

J. Rindisbacher Tél. (038) 25 90 59

Cours d'allemand à Winterthur

La ville de Winterthur organise depuis 1935, pendant les vacances, soit du 10 juillet au 12 août 1972, des cours d'allemand bien fréquentés, pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère, ayant 14 ans révolus.

Écolage: Fr. 780.- à Fr. 1300.-, y compris pension complète et excursions pour 3 à 5 semaines. Inscription Fr. 10.-. Inscription jusqu'au 25 juin 1972. Pour prospectus et renseignements, s'adresser au Secrétariat cours de vacances, case postale 138, 8401 Winterthur.

rues Saint-Maurice 11
et Saint-Honoré
☎ 24 66 88

coifferie



sans rendez-vous

10 ans
d'expérience
1962 - 1972

vous propose son action
mini budget

BABYFORM

~~20.-~~ **15.-**

indice 10% en sus

les mardis,
mercredis
et jeudis

Datsun 1800

Une ligne pour esthètes.
Une voiture personnalisée à l'extrême.
C'est l'évidence: à l'aspect, à la puissance, au confort.
Un essai - comparer et décider.
Équipement complet
DATSUN



COUPON

Documentation DATSUN 1800

Mon adresse:

FA

A renvoyer à DATSUN (Suisse) SA
Stauffacherstr. 45, 8004 Zurich

DATSUN Garantie: 12 mois ou 20000 km
Service: plus de 180 agences en Suisse

Votre région: La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, Visinand & Asticher, rue de l'Est 31 (039) 23 51 88.
La Chaux-de-Fonds: Raoul Boichat, Station-Service Shell, 147, avenue Léopold-Robert (039) 23 70 44.
Fontainemelon: W. Christinat, garage, avenue Robert (038) 53 34 77. — Neuchâtel: Mario Barde, garage-carrosserie, Sablons 47-51 (038) 24 18 43.

Cette annonce s'adresse aux entreprises et aux personnes de profession indépendante n'ayant pas leur propre spécialiste en matière de caisse de prévoyance.

L'avenir est l'enfant du présent.



Le présent, c'est l'heure que nous vivons. Ce que vous faites aujourd'hui se répercutera dans l'avenir. Et ce que vous faites aujourd'hui pour la prévoyance en faveur du personnel aura une influence déterminante non seulement sur l'avenir de vos collaborateurs mais aussi sur celui de votre entreprise.

Chaque être humain songe à l'avenir. Il songe aussi à l'époque où il cessera de travailler, c'est-à-dire à ses vieux jours. Et ses pensées seront pleines d'inquiétude ou de confiance selon la manière dont son avenir économique est assuré.

Vous pouvez supprimer cette inquiétude, si inquiétude il y a. Par la création d'une institution de prévoyance bien conçue, constituant un solide deuxième pilier érigé entre le premier pilier (AVS) et le troisième pilier (prévoyance privée).

La VITA a longuement étudié la question. Et nous aimerions beaucoup nous entretenir avec vous de nos idées. Par exemple, des systèmes différentiels dans lesquels on tient compte de la diversité des intérêts des collaborateurs à tous les échelons. Ou des avantages fiscaux dont vous pouvez bénéficier. Ou encore de la proposition qui résoudrait le problème de la prévoyance en faveur du personnel de votre entreprise.

La VITA aimerait engager avec vous un dialogue sur les questions qui préoccupent vos collaborateurs. Elle aimerait créer avec vous une petite pièce du grand puzzle de l'avenir! Téléphonnez donc à notre Service d'assurances groupes à Lausanne, (021) 23 26 58, et demandez M. G. Matthey.

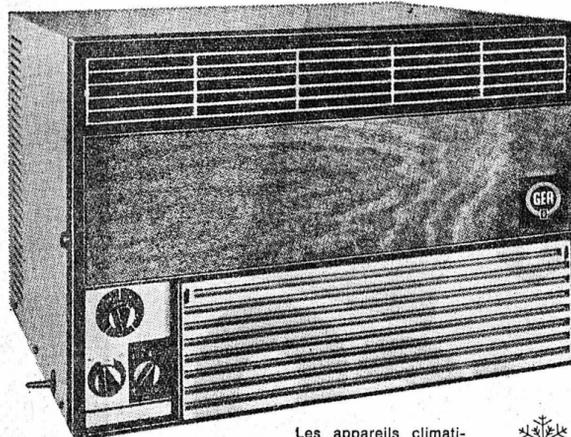


VITA partenaire loyal — aussi en matière de caisse de prévoyance

VITA Compagnie d'assurances sur la vie, Mythenquai 10, 8022 Zurich, Tél. (01) 36 00 11

Quand règne une chaleur tropicale

Maîtrisez la situation dans vos locaux frais



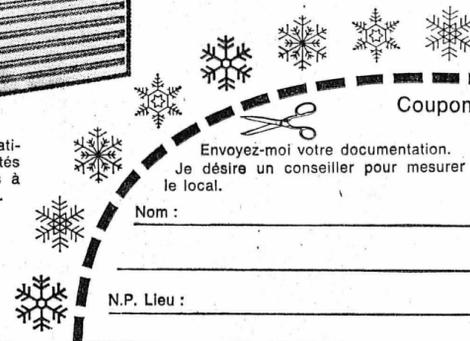
C'est ainsi que l'on voit maintenant partout : une chaleur paralysante — une chaleur étouffante... vous vous sentez épuisés, las... vous respirez l'air poussiéreux et vicié, et — désirez la grande, l'agréable fraîcheur. Cette fraîcheur vous pouvez l'avoir. Car nos climatiseurs rafraîchissent. De plus, ils aspirent l'air vicié, apportent de l'air frais, filtrent, déshumidifient, et désodorisent. Il ne se produit aucun courant d'air avec nos appareils climatiseurs GEA pour locaux. Testez-les vous-même. Appelez-nous ; le plus vite sera le mieux (Au profit de votre santé). Tél. (038) 24 25 79.

Les appareils climatiseurs GEA sont testés ASE, et disponibles à partir de Fr. 1475.—.



BACOSA S. à r.l.

32, rue de l'Ecluse
2000 Neuchâtel
Tel. 038/242579



Coupon

Envoyez-moi votre documentation. Je désire un conseiller pour mesurer le local.

Nom :

N.P. Lieu :

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique

Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire

5% emprunt de lettres de gage série 155, 1972-87 de Fr. 50 000 000

pour l'octroi de nouveaux prêts garantis par gage immobilier à ses membres, conformément à la loi fédérale sur l'émission de lettres de gage.

Conditions d'émission

Titres au porteur	de Fr. 1000.—, Fr. 5000.— et Fr. 100.000.—
Coupons annuels	au 15 juin
Durée de l'emprunt	au maximum 15 ans
Libération	au 15 juin 1972
Cotation	aux bourses suisses

Prix d'émission

98,40 % + 0,60 % timbre fédéral sur titres = 99 %

De cet emprunt, la Banque des Lettres de Gage a réservé un montant de Fr. 12.000.000.— nominal à ses membres.

Un consortium de banques a pris ferme le solde, soit Fr. 38.000.000.— nominal, et l'offre en souscription publique

du 5 au 9 juin 1972, à midi

Toutes les banques suisses reçoivent sans frais les souscriptions et tiennent à la disposition des intéressés les prospectus d'émission et les bulletins de souscription.

Crédit Suisse

Banque Leu SA Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses Banque Populaire Suisse
Union de Banques Régionales et Caisses d'Epargne suisses
Groupement des Banquiers privés genevois

VIVA-longue vie

La VIVA a été développée sur le terrain d'essais Vauxhall. Sa production est soumise aux rigoureuses normes de qualité Vauxhall. Des centaines de Vauxhall sont examinées à la loupe selon un "GM Check System". Environ 100 Vauxhall par année subissent le terrible test des "4000 miles". Tout cela pour que votre VIVA vive longtemps.

VIVA — 2 ou 4 portes — 4 vitesses synchro ou boîte GM entièrement automatique à 3 rapports — 60 à 91 CV — dès Fr. 7975.— (Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)



Vente et Service en Suisse romande: Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Courtételle Garage et Carrosserie du Moulin S.A. (066) 22 71 56, Eysins G. Jaquier (022) 6 11 7 03, Fribourg Garage du Stadberg (037) 22 41 29, Genève Autos-Import S.A. (022) 42 58 00, Lausanne Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 24 21 33, Payerne P. Ducry (037) 61 20 42, Porrentruy W. Affolter (066) 66 68 22, Saint-Cierges A. Freymond (021) 95 61 19, Saint-Imier Garage du Chasseral (039) 41 46 08, Yverdon P. et J.-P. Humbert fils (024) 2 35 35, et nos agents locaux à: Agarn (027) 6 66 21, Bulle (029) 2 84 63, Carrouge (021) 93 15 15, 78, avenue de la Roseraie (022) 56 27 19, 3bis, avenue de Chamonix (022) 36 89 73, Lausanne (021) 25 72 75, la Tour-de-Peilz (021) 54 23 62.

NOTRE FEUILLETON

Un château dans la brume

par ALEX STUART 29

— Toujours ? Certainement pas. Ils venaient du continent, comme les autres Celtes, mais, de cette période, il ne reste aucun souvenir. Aussi loin que nous puissions remonter, nous sommes, nous, les Sinclair, retranchés dans les montagnes d'Ecosse. D'abord, ce sont de simples colons au milieu de milliers d'autres puis ils prennent de l'importance, deviennent un clan redouté, s'approprient des terres, probablement à la pointe de l'épée. A partir du Ve siècle, on parle d'eux comme de redoutables guerriers... cela veut sans doute dire : brigands. Vous savez que le brigandage régnait sur toute cette contrée qui pourtant se disait chrétienne. Toujours est-il que ces Sinclair ont réussi à défendre le pays contre les Normands, les Bretons, les Danois, les Norvégiens, même les Anglais, et à rester maîtres du domaine qui aujourd'hui — mais pour combien de temps encore ? — appartient à Thorquill, seizième lord Ardlair.

— Lord Roderick a vraiment écrit une si longue histoire ?

— Il a écrit ce qu'il fallait écrire et sauté ce qu'il valait mieux taire. Nos ancêtres ne furent pas tous de petits

saints, vous vous en doutez. D'ailleurs, comment faire tenir quinze siècles d'histoire en un seul livre, sans élaguer ? Tout n'est pas dans ce manuscrit, il s'en faut de beaucoup mais je crois pouvoir affirmer que ce qui s'y trouve est l'expression de la vérité.

Allison reste un moment silencieuse puis elle demande, d'une voix rêveuse :

— Comment se fait-il que, si intimement mêlé à cette terre à laquelle il doit tenir par toutes ses racines, un Sinclair ait même envisagé d'émigrer au Kenya ? Me permettez-vous de poser la question, ou s'agit-il d'une raison personnelle dont vous ne désirez pas parler ?

Somerled prend le parti de répondre ironiquement :

— N'allez pas vous imaginer que c'est après avoir meurtri mon cœur à l'indifférence de quelque jeune fille que j'ai décidé de partir. Non, la raison est bien moins romantique. Connaissez-vous ces vers ?

*Tel un vol de gerfauts hors du charnier natal,
Fatigués de porter leur misère hautaine...*

— Heredia, n'est-ce pas ? Le célèbre sonnet des *Conquérants* ?

— Exactement. Eh bien ! le second vers donne la réponse. Si, jour après jour, partaient les fils de l'Ecosse, conquérants aux ambitions modestes, ce n'était ni pour voir se lever du fond de l'Océan des étoiles nouvelles, ni pour ramasser à pleines mains l'or de Cipango, mais simplement pour ne pas mourir de faim au milieu de leurs landes. Leurs pères leur avaient, à larges coups d'épée, taillé un beau morceau de territoire, mais ils n'en pouvaient plus vivre. Que faire, cadets démunis, sinon quitter ces terres qui ne suffisent plus à nourrir les aînés ? L'empire, hier encore, leur offrait une occasion d'utiliser leurs forces. Leurs fils n'auront même plus cette ressource.

— Vous voyez l'avenir très en noir, Sammy !

— L'avenir ? Est-il temps de penser à l'avenir ? Le présent nous donne déjà trop de soucis. Vous savez où en est mon frère, seizième lord Ardlair ?

— Oui, je le sais, soupire Allison. Il est ruiné. Il de-

vra vendre les terres de ses ancêtres et sans doute s'expatrier à son tour. Mais je sais aussi que, pendant qu'il livre cette lutte sans espoir contre les exigences démesurées du fisc, d'autres s'enrichissent dans la finance ou le commerce. D'autres qui se préparent à déposséder les légitimes propriétaires pour régner à leur place.

— Pourquoi les déposséderaient-ils nécessairement ? Vous pensez, évidemment, aux Oakroyd. Ils ne tiennent pas tellement à arracher Ardlair à Thorquill. Vous savez bien qu'il suffirait à mon frère d'épouser la fille pour que l'or de la finance plébéienne ruisselle dans les coffres vides de Sa Seigneurie. Jonathan ne souhaite pas que le seizième lord s'en aille, il désire que sa fille devienne une lady. Mon frère pourrait résoudre tous ses problèmes et cela n'exigerait pas un sacrifice bien dur !

— Il résoudrait ainsi ses problèmes financiers, j'en conviens. Mais les autres ? Ne pouvez-vous pas concevoir qu'il ait des préférences et qu'elles n'aillent pas à la petite Jenny ?

Allison a presque crié ces derniers mots. Somerled répond en s'efforçant de ne pas sourire :

— Toujours amoureux, ma petite Allison ? Car il faut aimer pour être jaloux.

— Vous êtes un stupide garçon riposte-t-elle durement. Plus amoureux de Thorquill et pas jaloux. Indignée, seulement, de voir que vous en êtes réduit à vous expatrier et votre frère à vendre l'héritage paternel, faute d'un peu de cet argent dont regorgent cet insolent parvenu et sa prétentieuse fille.

— Mais c'est la vie, cela, ma chère ! Certains trouvent la fortune dans leur berceau et savent la garder, d'autres, qui étaient riches, se ruinent, d'autres encore, qui n'avaient rien, se montrent capables de gagner de l'argent. Nos ancêtres se sont enrichis par la force des armes, Oakroyd a pu amasser des millions par son habileté, je parviendrai peut-être moi-même à gagner quelque chose en Afrique en récoltant beaucoup de coton. Il ne sert à rien de se montrer jaloux de ce que possèdent les autres ; mieux vaut essayer de faire sa place au soleil.

— Combien de fois faudra-t-il vous répéter que je ne suis jaloux de personne ? Surtout pas cette petite Jenny et les millions de son père.

— Alors, je comprends mal que vous vous montriez si dure pour elle et, par ricochet, pour Thorquill. S'il l'épouse, il ne commettra ni une erreur ni une mauvaise action. Cette petite Jenny, comme vous dites, vautrait qu'un homme l'épouse même si elle n'avait pas un sou et devenir son mari ne peut pas être considéré comme une pénitence.

Cette fois, Allison éclate :

— Eh bien ! épousez-la donc vous-même... et tâchez d'être heureux ensemble ! crie-t-elle au visage de Somerled.

Puis elle fixe sur la route des yeux furibonds et toute son attitude montre clairement qu'elle ne veut plus parler.

« Cette fois, elle est réellement fâchée », constate le jeune homme, qui essaie d'en deviner la raison profonde. Lui conseille-t-elle sincèrement d'essayer d'épouser Jennifer ? Cela lui laisserait le champ libre auprès de Thorquill mais les difficultés financières ne seraient pas résolues pour autant.

« D'ailleurs, conclut-il modestement, je n'ai aucune chance. Je ne suis que le cadet, et ce bon gros Jonathan veut un titre. »

Il n'est plus échangé une parole jusqu'au moment où la vieille auto qui, par une sorte de miracle, n'a eu aucun ennui mécanique durant le trajet, s'immobilise devant la porte de Loss House.

Urquhart annonce, pompeusement :

— Sa Seigneurie est auprès de lord Ardlair.

— Eh bien ! je connais le chemin, déclare Somerled qui se dirige vers la chambre où repose son frère.

Allison le suit sans mot dire. Ils passent devant le maître d'hôtel qui, d'abord, se tient immobile, comme pétrifié par cette entorse au protocole, mais qui, bientôt, se précipite, atteint le premier la porte, l'ouvre toute grande et annonce solennellement :

— Milord, c'est Mr Sinclair et miss Graham.

Puis il s'efface, respectueux et satisfait.

(A suivre)

Action

2.10

2.50

Lorso

lait écrémé en poudre

Le seul contenant 7 vitamines*

de *Stalden*



SFHP 2244V

* Vitamines B₁, B₂, B₆, B₁₂, C, PP et pantothénate de calcium

CHOIX

VÊTEMENTS

Willwen

PLACE DES HALLES
NEUCHÂTEL

**QUALITÉ
PRIX**

A vendre caméra
Canon 1218

objectif zoom de 7,5 à 90 mm,
avec une valise et accessoires.
Prix 1800 fr.

Tél. (038) 61 29 63, dès 18 heures.

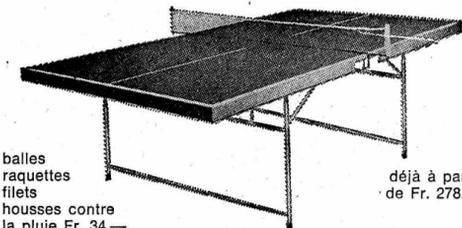
HARTMANN

Spécialiste pour

Stores à rouleaux
Portes de garages
Constr. métalliques

HARTMANN + CO SA
Service de réparations
NEUCHÂTEL 038 31 44 53

LE TENNIS DE TABLE, EN FAMILLE...



balles
raquettes
filets
housses contre
la pluie Fr. 34.—

déjà à partir
de Fr. 278.—

Voyez ces tables exposées

chez **Losalli** sport

Colombier

tél. 41 23 12.



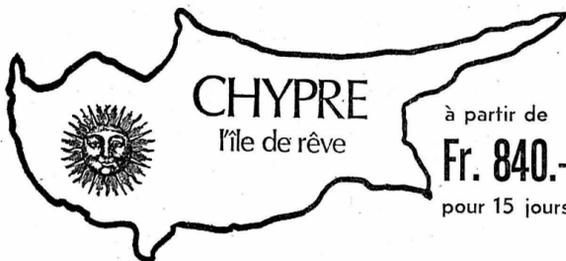
Timbres caoutchouc
vite et bien faits à
la papeterie
Reymond,
5, Saint-Honoré,
Neuchâtel.

Apprenez maintenant
à taper à

**la machine
à écrire**

en louant une
machine à raison de
25 fr. par mois,
chez Reymond,
Neuchâtel,
fbg du Lac 11.

La perle de la Méditerranée
aux portes de l'Orient :



Il n'est pas trop tard pour réserver votre place au soleil. Venez avec nous découvrir les plages sablonneuses, les vestiges historiques, les paysages pittoresques, tous empreints du charme de la Méditerranée. Départ de Genève et Zurich le vendredi soir, tous les 15 jours, du 7 juillet au 21 août.

Demandez le programme détaillé, sans attendre, à votre agent de voyages ou à :

London Air Tours

8, rue de Lyon

Cyprus Air Tours

1211 Genève 1.

Tél. (022) 45 65 23 et 99

Grand chic, mais pourtant inusable

A première vue la moquette MIRA-FRISE n'est pas bon marché (51.—/m²). Mais vous changerez vite d'opinion quand vous saurez que sa beauté ne change pas — même pas après des années!

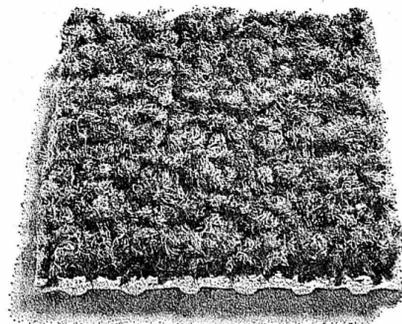
Nous nous sentons vraiment liés par cette promesse. — Aussi nous avons choisi pour notre MIRA-FRISE une marque de Nylon particulièrement robuste et d'un entretien facile. Son nom: Enka-Perlon.

— Nous lui avons donné une structure frisée, celle qui caractérise les moquettes de grand chic.

— Nous l'avons rendue extrêmement confortable grâce à un tuftage très épais (env. 1 kilo de matière par mètre carré).

— Nous avons choisi des couleurs qui ne lassent jamais: 13 teintes du célèbre créateur Verner Pantone.

— Nous l'avons munie d'une trame synthétique pour la



rendre imputrescible.

— Et d'une semelle en caoutchouc spécial pour qu'elle ne s'effiloche pas et que vous puissiez la poser vous-même. Trouvez-vous son prix encore trop cher maintenant? Fr. 51.—/m² (coupé sur mesure Fr. 58.—/m²)

Et voici le Service Pfister: — Passez chez nous avec les mesures exactes — la moquette coupée vous sera envoyée franco domicile dans un bref délai. A Suhr et dans la plupart de nos succursales vous

pourrez l'emporter tout de suite (en profitant d'un rabais spécial).

— Ou envoyez-nous les mesures — la moquette coupée vous sera envoyée franco domicile dans un bref délai.

— Ou demandez-nous de passer chez vous avec des échantillons — nous nous chargerons des mesures et de la pose.

Pfister ameublements sa **Enka® Perlon®**

est aussi votre spécialiste en tapis

h/1 310-72-A

OSS 117 RENTRE DANS LA DANSE

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : La photo du document n'a pu être prise par Kossler.

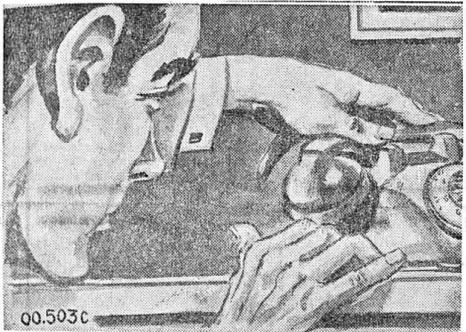
La table d'écoute



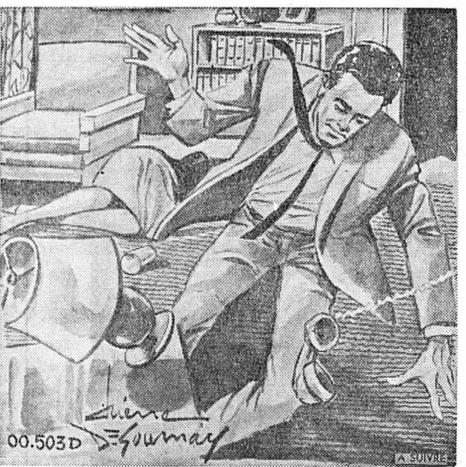
Frances Morton eut un rire nerveux. « Mais alors, dit-elle, Kossler et Benson... » — « J'ai de bonnes raisons de croire qu'il s'agit d'un crime dans ce comme dans l'autre », dit Hubert Bonisscur de la Bath. Les yeux de la jeune femme se dilatèrent : « J'ai peur », murmura-t-elle. « Ne vous inquiétez pas, Frances. Je veille sur vous. » Elle ne remarqua pas tout de suite qu'il l'avait appelée par son prénom, mais lui sourit avec confiance. « Regardez cet agrandissement de la photo, dit Hubert en sortant le positif de sa poche, et tâchez de me dire quand elle a pu être prise. »



La jeune femme fronça les sourcils. « Sûrement peu de temps après l'interview de Benson et Kossler, dit-elle. Ce plan-là a été fait tout de suite après. » — « Et qui a pu tirer cette photo ? Dietzen, ou Barney ? » — « Dietzen ou Barney, répéta-t-elle lentement. Vous croyez vraiment que... Mais ce serait trop affreux ! » — « Entre les deux, qui choisiriez-vous ? » Elle s'affola : « Je ne peux pas ! Non, je ne peux pas ! » — « Un peu de courage... Tenez, nous allons boire ensemble un whisky pour nous éclaircir les idées. » — « Je n'en bois jamais ! » protesta Frances. « Justement. Pas plus haut que ça. » Il tendit le verre à la jeune femme, et se versa une rasade.



« A vos amours ! » dit-il. Elle but une gorgée d'alcool, et fit la grimace : « Que c'est mauvais ! » — « Parce que vous ne savez pas comment il faut s'y prendre. Regardez. » Elle vit Hubert avaler le contenu de son verre d'un trait, puis faire la grimace : « Drôle de goût. Il faut changer de fournisseur ! » déclara-t-il. Mais le visage de la jeune femme se contractait, cependant que lui-même ressentait une impression d'étouffement. Devant lui, Frances chancelait. Il ouvrit le répertoire posé près du téléphone. trouva le nom d'un docteur dont il forma péniblement le numéro. Tout se brouillait sous ses yeux.



« Ici, le Dr Trent », dit une voix impersonnelle au bout du fil. Dans un dernier effort, Hubert se souvint qu'il avait fait mettre la ligne de Frances Morton sur la table d'écoute. « Turkey, dit-il, Turkey, c'est 117. Vie, chez Miss Morton, vite, chez Miss Morton, vite... » L'appareil lui échappait des mains tandis qu'autour de lui tournoyaient les murs de la pièce et que le tapis semblait se soulever pour l'envelopper. « Ici, le Dr Trent, répétait la voix impersonnelle. Je ne comprends pas ce que vous dites. Vous me parlez de la part de Miss Morton ? » Mais lui ne l'entendait dans la pièce. (Copyright Opera Mundi)

Demain : Livrer un faux coupable

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage à la tomate
Côtes de veau à la crème
Chips
Salade
Tarte aux pommes

LE PLAT DU JOUR :

Côtes de veau à la crème

Quantité pour 6 personnes : 6 côtes de veau, 400 g de haricots verts, 150 g de champignons de Paris, un œuf, 3 cuillerées à soupe de crème fraîche, 50 g de beurre, 50 g de gruyère râpé, sel et poivre.
Préparation : faites cuire les haricots verts, égouttez-les, passez-les à la moulinette ainsi que les champignons égouttés. Ajoutez à cette purée, l'œuf entier, la crème fraîche, le poivre. Faites cuire les côtes de veau à la poêle dans le corps gras. Salez, poivez, lorsque les côtes sont cuites, tartinez-les avec la purée, saupoudrez de gruyère râpé, faites gratiner 10 minutes environ à four chaud.

Rions un peu

L'oncle dit à son jeune neveu :
— Les petits garçons bien élevés ne sucent pas leur pouce.
Et l'enfant de répondre :
— Quel doigt alors ?

Œufs

Pour casser les œufs sans briser le jaune, il faut taper sur une surface plane, jamais sur le bord d'un récipient.
Un blanc d'œuf versé dans du bouillon très chaud, que l'on passe ensuite soigneusement, le rend parfaitement clair, car toutes les impuretés s'agglomèrent sur le blanc d'œuf.
Essayez de faire cuire vos œufs sur le plat au four, ils seront bien meilleurs.

Pour décoquiller les œufs durs avec un minimum de peine : couper l'œuf par la moitié dans le sens de la longueur. Glisser le bout rond d'un couteau entre la coquille et le blanc. Le demi-œuf sort aussitôt et reste intact.

Cuisine

Une fois votre repas terminé et votre vaisselle rangée, n'oubliez jamais d'aérer la pièce afin d'en chasser toujours les odeurs tenaces. Rappelez-vous qu'un produit, si efficace soit-il, ne remplace pas une fenêtre ouverte.

Pantalon

Comment repasser un pantalon pour que les plis restent ? Sur une table à repasser, vous étalez une couverture, vous y placez le pantalon à repasser. Ensuite vous prenez un papier d'emballage, vous le trempez dans une bassine d'eau, vous l'essorez, puis vous l'étalez à plat sur le pantalon. Vous recouvrez le tout d'un linge humide et vous commencez à repasser. Mais, attention : ne poussez pas le fer à repasser, ne le faites pas glisser, posez-le pendant trois ou quatre secondes, emplacement par emplacement. Grâce au papier mouillé, la vapeur s'incrustera davantage dans le tissu du pantalon et aidera les plis à se maintenir.

Cils

Si vous voulez avoir, de jolis cils, soyeux et longs, que vous jalouerez vos amies, un bon conseil : brossez-les chaque matin et chaque soir à l'aide d'une petite brosse très propre. Enfin, un « truc » : enduisez auparavant légèrement, les cils supérieurs seulement.

A méditer

Tous nos malheurs viennent de vouloir éviter les petits ennuis.
Marcel ACHARD

HOROSCOPE

Peu d'influences notables pour l'ensemble de cette journée qui sera calme.
Naisances : Les enfants de ce jour seront calmes, courageux et très doux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Soyez prudent dans vos déplacements. Amour : Vous blessez involontairement vos amis. Affaires : Votre ardeur n'est pas assez soutenue.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : N'interrompez pas le traitement commencé. Amour : Faites preuve de plus de souplesse. Affaires : Soyez plus méfiant avec votre entourage.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Vous devez contrôler vos nerfs. Amour : Faites les concessions indispensables. Affaires : Plusieurs possibilités vous seront offertes.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Votre nourriture est trop faisandée. Amour : Méfiez-vous des belles paroles. Affaires : Ne vous fiez pas à votre flair.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Actuellement très résistante. Amour : Ne laissez pas l'intérêt guider l'amour. Affaires : Affrontez les obstacles sans reculer.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Migraines dues à la température. Amour : Laissez de côté vos illusions. Affaires : Gardez tout votre sang froid.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Changement d'air souhaitable. Amour : Oubliez un peu vos soucis. Affaires : Utilisez toutes vos connaissances.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : N'abusez pas de vos forces. Amour : Ne repoussez pas une marque d'intérêt. Affaires : Soyez plus sociable avec vos collègues.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Mangez plus de crudités pour vos intestins. Amour : Ne vous laissez pas tenter par une aventure. Affaires : Essayez de déjouer la trahison.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Douleurs rhumatismales à craindre. Amour : Jugez les choses avec calme. Affaires : Renouez avec d'anciennes relations.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Améliorez votre circulation par des frictions. Amour : Accordez plus de place aux sentiments. Affaires : Vos méthodes de travail sont dépassées.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Chassez-vous plus confortablement. Amour : Ne vous laissez pas rebuter. Affaires : Les obstacles ne doivent pas vous arrêter.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Palace : 20 h 30, Le Livre érotique de la jungle. 18 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, La Mandarin. 16 ans.
Rex : 20 h 45, Viva la muerte. 18 ans.
Studio : 20 h 30, Les Choses de la vie. 16 ans.
Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Joe Hill. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 15, Il était une fois... la révolution. 16 ans.

Pharmacie d'office : J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte : Pharmacie Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER

Galerie Numaga : relâche.
Caveau des Abbesses : Bar-dancing.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : œuvres de peintres français et neuchâtelois contemporains.

COLOMBIER

Cinéma Lux : relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Dracula et les femmes.
Galerie 2016 : Fermeture hebdomadaire.

SAINT-AUBIN

La Tarentule : relâche.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : relâche.

Opinions et questions sur la constitution d'un capital

5

"Peut-on assurer la constitution de son capital?"

Oui. Avec le plan d'investissement. On peut le combiner avec une assurance décès et invalidité. Car celui qui veut se constituer un capital au cours des années doit être certain que son plan se réalisera. Renseignez-vous à l'UBS la plus proche. Notre spécialiste vous conseillera.

Plan d'investissement



Union de Banques Suisses

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de Romarin
- 17.05 (C) La boîte à surprises
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Off we go
- 18.30 Football sous la loupe
- 18.50 (C) Trois petits tours et puis s'en vont
- 19.00 (C) Courrier romand
- 19.10 (C) Danse sur un arc-en-ciel
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.20 (C) L'homme qui revient de loin
- 21.10 Ici Berne
- 21.15 (C) Dimensions
- 22.15 Soir-information
- 22.30 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.30 (C) Le monde dans lequel nous vivons
- 18.15 Télévision éducative
- 18.45 (C) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (C) Notre chère maison
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) Loups sans colliers
- 21.05 Les Derniers Jours de l'humanité
- 22.30 Téléjournal
- 22.40 Scènes de Jazz

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 Télé-midi
- 14.30 L'Acrobate
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 Télé-soir
- 20.15 (feuilleton)
- 20.30 Les Incorruptibles

CHAQUE MERCREDI ; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, Eve au rendez-vous. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, on cause on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, Le Retour de l'anguille. 14.05, réalité. 15.05, concert chez soi. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, l'Inconnu de Genève. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, histoire et littérature. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.05, les freins à disques. 18.30, le journal du soir, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, faites pencher la balance. 20.30, La Poire de juillet, pièce de Charles Maitre. 21.25, quand ça balance. 22.10, le jeu de l'histoire et du hasard. 22.40, club de nuit. 23.30, aspects du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, cours d'anglais de la BBC. 11 h, les grands écrivains, source d'inspiration musicale. Shakespeare. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am

21.20 Spécial radio
21.30 Du côté des enfants
22.20 Catch sur la II
22.50 Télé-nuit

FRANCE II

- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) La parole est à l'Assemblée nationale
- 20.00 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 (C) Banco à Bangkok pour O.S.S. 117
- 22.15 (C) Trentième
- 23.05 (C) 24 heures dernière
- 23.15 (C) On en parle

SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 (C) Per i piccolli
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Guten Tag
- 19.50 Obiettivo sport
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Quiz al volante
- 21.25 (C) Enciclopedia TV
- 22.10 Il condannato a morte
- 22.35 Oggi alle camere federali
- 22.40 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, la Californie à un tournant. 17.05, Plumpaquatsch. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, reportages d'actualité. 21 h, Milva. 21.45, profession écrivain. 22.30, téléjournal. 22.50, Wieland Wagner prépare le festival de Bayreuth. 24 h, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, Informations, météo. 17.35, mini-show. 18.05, plaque tournante. 18.35, dessins animés. 19.10, l'initiative. 19.45, informations. 20.15, Praxis, magazine de la santé. 21 h, le procès. 22.50, informations, météo.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, musique récréative pour jeunes et vieux. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, marches et vaises célèbres. 9.25, récit. 9.30, Symphonie Weber. 10.05, Baal Schem, E. Bloch. 10.20, radioscolaire. 10.50, Prélude, Bernstein. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, musique variée. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, Orchestre de Beromunster. 15.05, divertissement populaire pour jeunes et vieux. 16.05, théâtre, La Loi à la lettre, pièce de Wingfield. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, disques des auditeurs, musique populaire. 20.40, boîte aux lettres. 20.55, succès anciens et nouveaux. 21.35, opérettes, opéras et musique de concert. 22.30, Sérénade pour Regula. 23.30, nocturne musical.

MOTS CROISÉS

Problème No 725

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

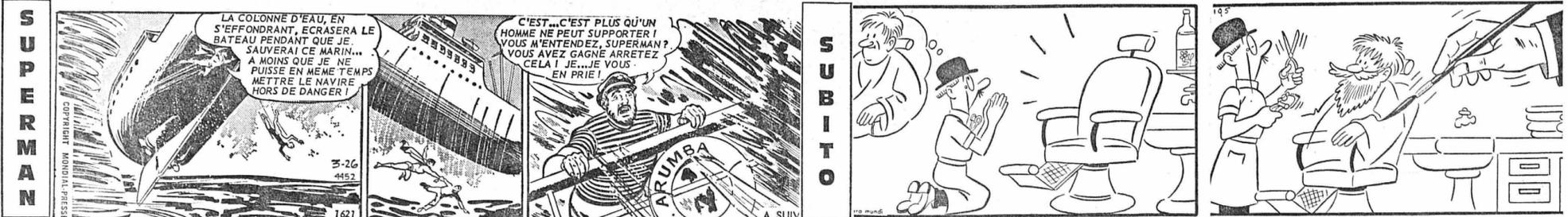
VERTICALEMENT

1. Renversée. 2. Parmi les petites gens. — Difficile. 3. Se dessine souvent sur un tableau blanc. — Marque le doute. 4. Pronom. — Abandonna Vercingétorix. — Considéré. 5. Se jette dans la Dordogne. — Myriapodes. 6. Régna sur Juda. — Pousse. 7. Ferrare. — Fournit le cachou. — Article arabe. 8. Se jette dans la Loire. — Elle a trouvé un siège. 9. Nymphes de la mer. 10. Ecos. — Sont de la classe.

Solution du No 724

1	S	U	B	A	L	T	E	R	N	E
2	E	M	O	T	I	O	N		O	N
3	M	E	R	M	I	S		S		C
4	O	T	A	I	L	L	E			U
5	N	B								R
6	C	O	Q	U	E					P
7	E	L	U	T						S
8										E
9	H									E
10	O	C	T	A	V	E				E

1. Admission aux mystères. 2. Symbologie. — Peut être mise en nourrice. 3. S'enfonce en tournant. — Note. — Ils sont jetés. 4. S'applique à une canne formée de plusieurs pièces emboîtées. — A des couleurs éclatantes. 5. Font partie d'appareils de levage. — Impératrice d'Orient. 6. Menace un joueur. — Pronom. 7. Fin d'infinif. — Prend la place. 8. Marque l'embaras. — Unité chinoise. — Unité bulgare. 9. La pêche l'est. 10. Rendu libre.



mamiya 528 TL

le plus avantageux des appareils reflex mesurant la lumière à travers l'objectif

Vous pouvez vous offrir maintenant, pour peu d'argent, un appareil de photo qui vous assure, en toutes circonstances, des vues bien exposées, en couleurs et en noir et blanc. Un authentique appareil reflex, dont le viseur vous montre exactement l'image que vous donneront vos photos. Vous n'aurez plus jamais de personnages décapités ou amputés de leurs pieds.

Vous serez stupéfait de constater tout ce que vous offre cet appareil pour son prix. Diaphragme automatique à mesure de la lumière à travers l'objectif, également réglable à la main - format 24 x 36 mm - télémètre à micro-prismes - obturateur jusqu'à 1/500 sec - objectif 1:2,8/48 mm - compléments grand-angulaire et téléobjectif comme accessoires - miroir à retour instantané - synchronisation du flash, etc.

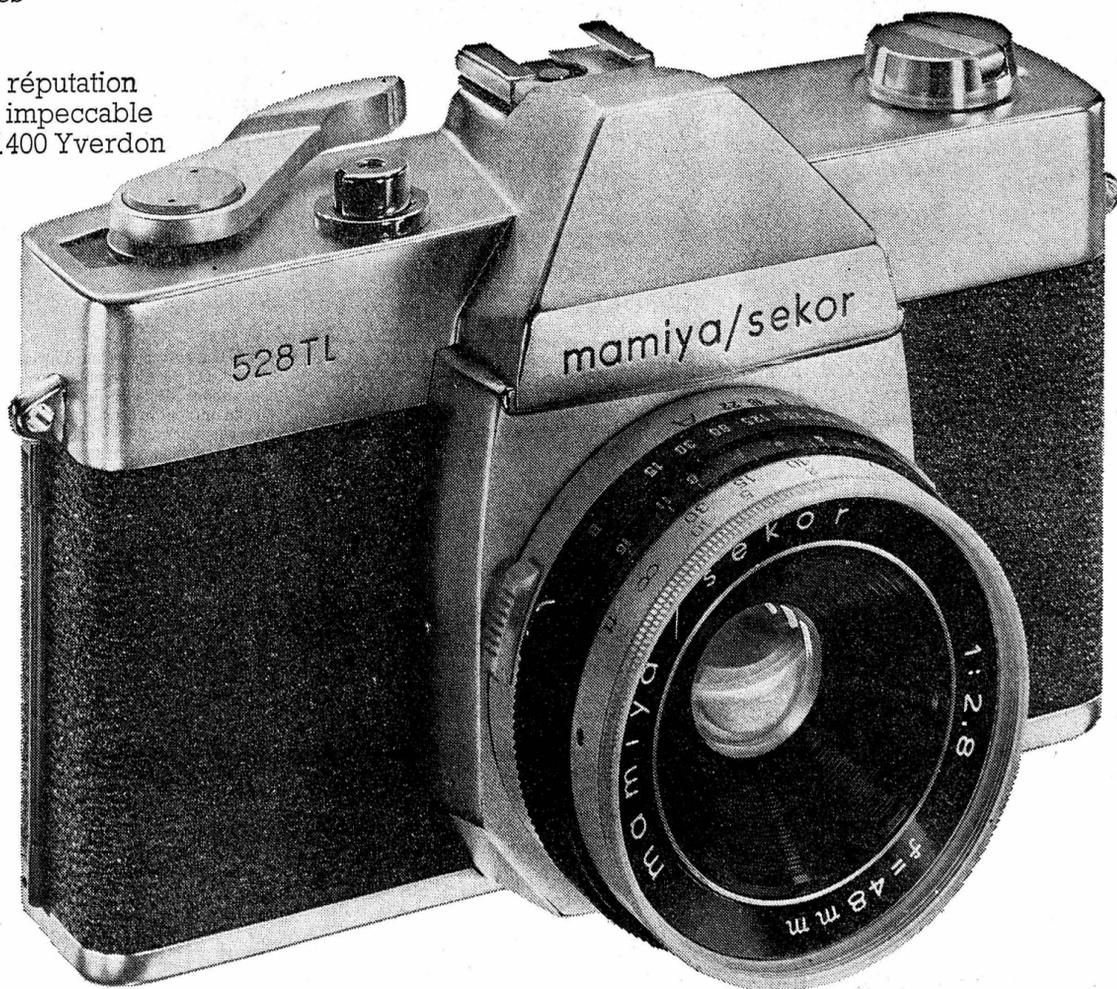
Quel que soit le genre de vos prises de vues, le **mamiya 528TL** vous assure, par tous les temps, des photographies parfaitement exposées et remarquablement nettes.

Prix 378.- seulement,
y compris sac toujours prêt
(prix indicatif)

mamiya

le plus grand choix d'appareils reflex de classe pour les amateurs, les photographes professionnels et les reporters.

BOLEX ce nom de réputation mondiale est le garant d'un service impeccable en Suisse, assuré par BOLEX S.A., 1400 Yverdon



AU CONSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL Inauguration des orgues et d'un piano de concert

Jour faste pour notre Conservatoire qui inaugurerait jeudi, en présence du conseiller d'Etat François Jeanneret et d'une brillante assistance, ses deux plus récentes — et spectaculaires — acquisitions: un orgue de deux claviers et neuf jeux de la maison Neidhart et Lhôte, et un piano de concert Steinway.

Deux brèves allocutions furent prononcées à cette occasion. D'abord celle de M. Fritz Humbert-Droz, président du Conservatoire, qui relève l'impersonnabilité de cette institution, au cours des trois dernières années: depuis l'agrandissement des locaux — un étage ajouté à l'immeuble — jusqu'au nouveau régime de subventions cantonales et communales, qui a litté-

ralement transformé les conditions d'enseignement et d'étude de la musique. A propos de l'orgue, l'orateur nous apprend que les fonds nécessaires ont été trouvés uniquement en faisant appel à la générosité des Amis du Conservatoire. Quelques instants plus tard, M. Roger Boss, directeur, devait remercier M. Humbert-Droz et rappeler que c'est précisément grâce à son dévouement, à son dynamisme et à son sens de l'organisation, que les grands projets du Conservatoire ont pu être réalisés.

Il appartenait à M. Samuel Ducommun, titulaire de la classe d'orgue, de nous montrer les ressources du nouvel instrument. Aussi bien dans «Tocatta, adagio et fugue», de Bach, que dans sa

magnifique improvisation sur un thème proposé par M. Boss, nous avons pu apprécier le choix judicieux et l'exceptionnelle qualité sonore des divers jeux. Malgré ses dimensions réduites, cet instrument permet de jouer, entre autres, toute l'œuvre de Bach. C'est dire qu'il possède à la fois la clarté, la diversité de timbres et même l'ampleur suffisante: joli tour de force qui fait honneur à la manufacture de Saint-Martin.

Ce fut ensuite une magistrale interprétation de la suite «Pour le piano», de Debussy, par Harry Daryner, qui sut montrer, avec toute l'autorité et la fougue qu'on lui connaît, la souplesse et l'éclat du nouveau Steinway. Une dernière visite des locaux du Conservatoire, un vin d'honneur offert par l'Etat, devaient mettre fin à cette brillante inauguration qui marque, dans la vie de notre Ecole de musique, une nouvelle et importante étape.

L. de Mv.

Dernière minute

Angela Davies acquittée

SAN-JOSÉ (Californie) (AP). — Le jury a prononcé un verdict d'acquiescement pour Angela Davis.

Des cris de joie ont retenti dans la salle du tribunal lorsque les douze membres blancs du jury ont rendu leur verdict de non-culpabilité pour les inculpations de meurtre, d'enlèvement et d'association de malfaiteurs dont la militante communiste noire fait l'objet à propos de la tentative d'évasion du tribunal du comté de San Marin en 1970, au cours de laquelle quatre personnes ont été tuées.

Hurlant de joie, les partisans de Miss Davis se sont levés et se sont embrassés. Les membres du jury, sept hommes et

deux femmes, n'ont eu besoin que de treize heures de délibérations. Mais le procès a duré treize semaines et marquait la phase finale de l'une des procédures juridiques les plus longues, les plus coûteuses et les plus controversées de l'histoire de la Californie.

Le jury est rentré dans la salle d'audience à 12 h 34 (20 h 34 heure de Paris), et le juge Richard Aronson a demandé à sa présidente, Mary Timothy, si les membres avaient décidé le verdict.

Une foule de spectateurs qui ne cachaient pas leur satisfaction et qui applaudissaient déjà a été admise dans le corridor du tribunal juste avant la lecture du verdict.

L'offensive communiste au Viet - nam du Sud aurait finalement échoué!

SAIGON (AP) — L'offensive d'Hanoi semble s'être un peu atténuée au cours des derniers jours, mais aucun officier supérieur du commandement allié ne se risquerait à affirmer que l'attaque communiste a atteint son point culminant.

Encouragés par les reculs communistes et par ce qui semble être un regain de confiance parmi certaines des troupes gouvernementales, les commandants alliés seraient plus convaincus que jamais de l'échec final de l'offensive, qui entre dans son troisième mois.

On croit qu'en raison de lourdes pertes, de revers sur le terrain et d'autres facteurs, le commandement communiste est en retard sur ses prévisions et a manqué des occasions de remporter des victoires.

Le point de vue le plus optimiste, que partageraient plusieurs officiers supérieurs, est que l'offensive, conçue à l'origine comme un «coup de boutoir», continuera en juin et jusqu'à la mi-juillet, au plus tard.

Cela se fonde sur les prédictions selon lesquelles les Nord-Vietnamiens vont manquer de main-d'œuvre et de voies de ravitaillement en raison des pertes humaines, du mauvais temps sur les pistes laotiennes, et des efforts américains visant à paralyser les moyens logistiques du Viet-nam du Nord par des bombardements et le minage des ports.

Selon les milieux militaires, des éléments communistes, qui ont pris part aux 55 jours de siège d'An-lo, ont commencé à se replier sur le Cambodge.

Sur les Hauts-Plateaux, les forces communistes attaquant Kontum auraient été retirées pour être réorganisées après avoir perdu 3000 hommes en neuf jours.

A Hué, où le général Truong a réussi à restaurer la confiance parmi les troupes, renforcer les défenses et à lancer quelques assauts limités, la plupart des 200.000 réfugiés sont revenus.

La vie nationale

Alertes à la bombe dans deux villes de Suisse alémanique

(c) Ce que l'on craignait en Suisse alémanique, sans vouloir y croire, est hélas devenu réalité samedi: des inconnus, prenant exemple sur ce qui se passe actuellement en République fédérale allemande, commentent à «bombarder» la police d'appels, signalant que des bombes exploseraient en différents lieux de la ville. Bâle et Schaffhouse en ont été les premières «victimes». Samedi après-midi — il était 14 heures — un grand magasin de Schaffhouse a dû être évacué.

La téléphoniste de service, donnant suite à une demande de la police, s'emparant du microphone, demanda au public d'évacuer le bâtiment, un inconnu ayant proféré des menaces. Le bâtiment fut passé au peigne fin, sans le moindre résultat. Une menace analogue fut proférée à Bâle, où la police renonça à faire évacuer le bâtiment.

AU CIRQUE

Une troisième alerte, également proférée à Bâle, mobilisa la direction et le personnel du cirque Knie, qui passèrent eux aussi la grande tente et le zoo au peigne fin, assistés dans leur tâche par la police. Un inconnu avait déposé au téléphone qu'une bombe allait exploser dans le zoo ambulatoire. Cette menace a été prise très au

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Sous le signe de la gymnastique

(c) La journée cantonale des sociétés de gymnastique-hommes s'est déroulée, hier, à Cernier, par un temps magnifique. Quatorze sociétés se sont présentées aux exercices à main libre et douze équipes au volley-ball, représentant quelque 180 participants auxquels il faut ajouter une centaine d'accompagnants. Grâce au dynamisme président du comité, M. André Blandinier et de ses collaborateurs, l'organisation fut parfaite. Une bonne discipline et une excellente camaraderie ont régné durant tous les concours et les jeux. Vainqueur du tournoi de volley-ball pour la troisième fois, la Gym-hommes de Cernier s'est vu attribuer définitivement la coupe challenge.

Résultats: concours des sections — 1re division: 1. La Chaux-de-Fonds 143,85; 2. Le Locle, 143,70; 3. Corcelles 142,60; 2me division: 1. Cornaux 145,65; 2. Pe-seux 144,20; 3. Neuchâtel Amis-Gymn. 144,10; 4. Colombier 143,25; 5. Hauterive 143,00; 6. Neuchâtel-Hommes 142,45. 3me division: 1. Cernier 146,65; 2. Valangin 144,60; 3. Savagnier 144,30; 4. Serrières 142,50; 5. La Coudre 141,25. Volley-ball: catégorie A: 1. Cernier, 2. Savagnier.

Bâle-Ville: non aux transports publics gratuits

BALE (ATS). — A une nette majorité, 46.090 «non» contre 6621 «oui», les citoyens et citoyennes du demi-canton de Bâle-Ville ont rejeté l'initiative des organisations progressistes de Bâle pour la gratuité des transports publics. L'initiative avait été lancée en été 1969 à la suite d'une décision du Conseil d'Etat d'élever les tarifs des transports publics. La participation au scrutin a été de 35,7%.

Les électeurs bâlois ont également rejeté un projet de créer une zone verte dans un quartier peu habité de la commune de Riehen. Ils ont pris leur décision par 29.312 «non» contre 19.503 «oui».

Après le rejet de la loi scolaire M. Simon Kohler: la concrétisation de l'option jurassienne doit être assurée

Interrogé dans la soirée de dimanche, après le refus par le peuple de la modification de la loi sur les écoles primaires et moyennes, M. Simon Kohler, président du gouvernement bernois, directeur de l'Instruction publique, a déclaré: «Je constate que des forces, diamétralement opposées quant au fond, se sont coalisées sciemment ou inconsciemment. On a fait passer la situation intermédiaire contenue dans le décret d'application de la loi, par-dessus les bases fondamentales de l'harmonisation scolaire intercantonale. Beaucoup de ceux qui, en réalité, étaient opposés à toute modification se sont tout à coup improvisés les partisans de la solution centralisatrice aux mains de la Confédération.

Si vraiment les cantons se montrent incapables de régler le problème de la coordination, alors il faudra effectivement l'intervention de la Confédération. Avec des compétences très élargies dans le domaine scolaire.»

L'AVENIR

S'agissant de l'avenir, M. Simon Kohler a déclaré qu'il entendait immédiatement rechercher la solution qui permette au Jura sa participation à l'Ecole romande, et cela dès l'automne 1974, avec notamment le début de l'année scolaire au 15 août. Craignant le résultat qui s'est vérifié dimanche, a indiqué le directeur de l'Instruction pu-

blique, nous avions, au sein du gouvernement, déjà prévu les options qui pourraient être envisagées dans ce sens. J'entends que leurs concrétisations doivent être assurées à préciser le magistrat qui a encore indiqué que le Grand conseil, lors de sa prochaine session, sera saisi d'une information qui le mettra devant ses responsabilités face à la décision sans équivoque du Jura.»

VAUD

Octogénaire retrouvée sans vie

(c) Le corps de Mme Madeleine Vuillien, 82 ans, pensionnaire de l'hôpital de la Rosière à Gimel, disparue lors d'une visite au zoo de la Garenne à la Vaud, vendredi 30 mai dernier, dans l'après-midi, a été retrouvée samedi dans un pré à proximité du zoo précité. La mort remonta à plusieurs jours.

FRIBOURG

Volours interceptés grâce au flair d'un gendarme

(c) Hier, vers 9 h, le gendarme de Vaulruz fut intrigué par l'allure singulière de deux cyclomotoristes, à Vaulruz. Les ayant pris en chasse, il en intercepta un qui lui donna une fausse identité, puis se ravisa et donna son vrai nom.

Le deuxième fut arrêté peu après. Il s'agissait de deux ressortissants espagnols résidant à Bulle, âgés de 20 et 22 ans. Samedi soir, à l'issue d'un bal, ils avaient dérobé deux cyclomotoristes à Riaz, s'étaient rendus à Châtel-Saint-Denis où ils avaient abandonné les véhicules et en avaient volé d'autres. Ils rentraient vers Bulle lorsqu'ils furent arrêtés.

JURA

MONTFAUCON

Une voiture tombe dans un talus

(c) Dimanche, à 3 h, un jeune automobiliste de Saignelégier, qui roulait entre le Bois-Derrière et Montfaucou, a manqué un virage. La voiture a alors brisé une barrière et a fait une chute de trois mètres au fond d'un talus.

Le conducteur a subi une forte commotion; il est hospitalisé à Saignelégier. Le passager, en revanche, est sorti indemne de l'embarcadere. Les dégâts s'élevaient à 3000 francs.

IBERIA vous offre chaque semaine 21 vols vers l'Espagne au départ de Genève.

IBERIA vous propose ses Inclusive Tours, des voyages à forfait individuels qui, tout en étant parfaitement organisés, vous laissent entièrement libre de choisir votre hôtel, la date de départ et la durée de votre voyage... car chaque jour vous pouvez compter sur un vol IBERIA pour l'Espagne.

Les Inclusive Tours d'IBERIA pour l'Espagne sont particulièrement avantageux, car ils comprennent en plus du vol, l'hôtel et les transferts.

Voici quelques exemples de prix:

Majorque	8 jours dès Fr.	543.-
Ibiza	8 jours dès Fr.	639.-
Costa Brava	8 jours dès Fr.	615.-
(Playa de Aro, Tamarit)		
Costa Dorada (Sitges)	8 jours dès Fr.	766.-
Almeria	8 jours dès Fr.	774.-
Costa del Sol	8 jours dès Fr.	763.-
(Torremolinos, Fuengirola, Marbella)		
Gran Canaria	8 jours dès Fr.	960.-
(Las Palmas, Playa del Inglés)		
Tenerife	8 jours dès Fr.	1078.-



Exigez les brochures spéciales TOURSPANIA de votre agence de voyages IATA ou directement d'IBERIA en envoyant le coupon ci-dessous.

Depuis le 15 mai, le BOEING 727/256, le plus récent des jets, relie chaque jour

GENÈVE à MADRID

(depuis Madrid, liaison avec 23 villes d'Espagne, 18 villes d'Amérique latine, avec Montréal, New York et Johannesburg).

GENÈVE à BARCELONE

(depuis Barcelone, correspondances pour Palma, Ibiza, Valence et Alicante).

Veuillez me faire parvenir les brochures détaillées

TOURSPANIA

pour des vacances balnéaires individuelles en Espagne:

MAJORQUE/IBIZA ILES CANARIES

PLAGES DE LA MÉDITERRANÉE

Nom: _____ Prénom: _____

Domicile: _____

Rue: _____

Prière de retourner ce coupon à votre agence de voyages IATA ou directement à: IBERIA, Chantepoulet 5, 1200 Genève.

Tél. 022/32 49 08

D'autres vols IBERIA vers l'Espagne:

mardi, jeudi, samedi, dimanche: Genève-Palma (DC-9)

mardi, jeudi, samedi: Genève-Malaga-Las Palmas (DC-9)

IBERIA
LINEAS AEREAS INTERNACIONALES DE ESPAÑA

Sans formalités

«prêt à prêter» Orca

Nombreux sont ceux qui en ont fait l'heureuse expérience depuis le lancement. Le «prêt à prêter» Orca vous permet d'avoir de l'argent sur-le-champ, sans formalités.

Il suffit de nous envoyer cette demande remplie pour recevoir argent ou contre-proposition dans les 48 heures.

Je désire un prêt de Fr. _____, remboursable en _____ mensualités.

Salaire mensuel: Fr. _____ Engagements actuels: Fr. _____

Nom de l'employeur: _____

Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)

Loyer mensuel: Fr. _____ Possédez-vous une auto? _____

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance (jour, mois, année): _____

Profession: _____ Etat civil: _____

Téléphone: _____ Nationalité: _____

N° postal et lieu: _____

N° et rue: _____

Adresse précédente: _____

Date: _____ Signature: _____

Discretion bancaire absolue vis-à-vis de votre employeur, votre régic ou propriétaire et votre famille.

Banque ORCA SA, quai de l'île 13, 1211 Genève 11

Notre offre spéciale «prêt à prêter» Orca y compris assurance solde de dette (maladie - accidents - décès):

Durée du prêt	15 mois	21 mois	27 mois	33 mois
Paie ment comptant				
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2200.-	163.30	121.10	97.65	82.70
3100.-	228.70	169.25	136.25	115.25
6200.-	454.65	335.85	269.80	227.80

Si le montant ou la durée de votre crédit ne figure pas dans ce tableau, nous vous l'accorderons quand même jusqu'à Fr. 20.000.- et 36 mois.



ORCA, institut spécialisé de l'UBS

Gromyko assure à Brandt que l'Union soviétique est décidée à déclarer la paix aux Etats-Unis en Europe

L'URSS ne cherche pas la confrontation de Roger Boos, de l'agence France-Presse :

avec les Etats-Unis en Europe. C'est l'assurance que M. Gromyko a donnée à M. Brandt, au cours d'un entretien de près de deux heures qui s'est déroulé dimanche matin à la résidence privée du chef du gouvernement fédéral allemand.

Selon des informations de source gouvernementale ouest-allemande, le ministre soviétique des affaires étrangères a fait au chancelier un compte rendu circonstancié des négociations

de Moscou entre le président Nixon et les dirigeants de l'URSS.

M. Brandt avait déjà été informé en détail, au début de la semaine dernière, des conversations de Moscou par le secrétaire d'Etat américain M. Rogers. Les explications de M. Gromyko affirme-t-on, ont confirmé que l'URSS n'a pas l'intention de miner la position américaine en Europe.

M. Gromyko, ajoute-t-on, a souligné que la déclaration d'intention soviétique, signée à Moscou, est fondée sur le principe de la renonciation à la violence comme le traité de non-agression entre la RFA et l'URSS qui est entré en vigueur samedi avec l'échange des instruments de ratification à Bonn.

La préparation multilatérale de la conférence européenne de sécurité et de coopération a occupé une place importante dans la conversation Brandt-Gromyko, à laquelle le ministre des affaires étrangères, M. Scheel, et le secrétaire d'Etat à la chancellerie, M. Bahr, ont assisté en partie. A cette occasion, précise-t-on, la question d'une réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe a donné lieu à un échange de vues animé. M. Gromyko, affirme-t-on, a fait preuve sur ce sujet d'une « certaine flexibilité ».

VERS L'ONU

M. Bahr, qui fut un des artisans du traité germano-soviétique et le négociateur des récents accords entre les deux Etats allemands, a expliqué les conceptions de Bonn au sujet des conversations qui vont s'ouvrir le 15

juin entre la RFA et la RDA en vue de la conclusion d'un « traité fondamental ». Le calendrier de ces pourparlers a été évoqué dans la perspective de l'admission des deux Etats allemands à l'ONU. Il a déjà été question dans ce contexte de la préparation des demandes d'adhésion.

Avant son départ de Bonn, après une visite de 21 heures, M. Gromyko s'est déclaré « très satisfait » de ses entretiens, qui ont été qualifiés de « substantiels ».

M. Scheel a souligné de son côté que l'admission des deux Etats alle-

mands à l'ONU n'est pas seulement l'affaire de Bonn et de Berlin-Est. Les Quatre (Etats-Unis, URSS, France et Grande-Bretagne) ont leur mot à dire à ce sujet, a estimé le chef de la diplomatie de la RFA, parce que leurs droits et responsabilités en Allemagne sont directement concernés par l'évolution actuelle. « C'est pourquoi, a dit M. Scheel, il a été très utile de pouvoir en parler à Bonn avec un représentant d'une des quatre puissances. » Ajoutons que selon certaines sources, M. Brejnev serait prochainement invité en Allemagne fédérale.

L'Angleterre rend aujourd'hui un suprême hommage au duc de Windsor

LONDRES (Reuter). — C'est près de Frogmore House, où il passa son enfance, que le duc de Windsor sera inhumé, aujourd'hui, non loin du mausolée où repose son arrière-grand-mère, la reine Victoria. Conformément à ses vœux, la cérémonie sera des plus simples, et 270 personnes seulement assisteront au service religieux organisé à la chapelle Saint-Georges du château de Windsor. Seront présents, toutefois, la reine Elisabeth et ses proches, ainsi que celle pour qui il abdiqua, la duchesse de Windsor. Elle est à présent âgée de 75 ans.

La duchesse aura dû attendre la mort de son mari pour être reçue au château de Buckingham, où elle séjournera jusqu'à la fin des funérailles.

Aujourd'hui, les controverses qui avaient

entouré sa décision d'abdiquer pour épouser la roturière divorcée qu'il aimait, se sont apaisées, et la presse britannique ne veut plus voir dans la vie du duc que l'histoire d'une très belle passion. C'est ainsi que le « Sunday Mirror » écrit : « Sa vie aura été une histoire d'amour au sens le plus vrai, et le plus profond du terme. Sa tendresse pour Mme Simpson aura su résister à toutes les passions. »

D'autres journaux rappellent les qualités dont il sut faire preuve, « le Sunday Times », en particulier, qui écrit qu'il montra toute sa vie une « humanité étonnante ».

Depuis, la reine Elisabeth II, revêtue de son uniforme de colonel de la garde, un brassard noir au bras gauche, et montée en amazone sur un cheval noir, a présidé samedi à Londres la traditionnelle cérémonie de la présentation des drapeaux à la garde qui marque son anniversaire officiel.



Quelques tours de roues dans les rues de Stockholm. (Téléphoto AP)

Quand les délégués à la conférence sur l'environnement prêchent par l'exemple

STOCKHOLM (AFP). — M. Strong, secrétaire général de la conférence de l'ONU sur l'environnement, et les membres de son état-major se sont livrés à une démonstration pratique de la lutte contre la pollution de l'air en enfilant 200 bicyclettes pour faire une promenade à travers les rues de Stockholm, où s'ouvre aujourd'hui la conférence.

Le cortège de ces cyclistes — peu expérimentés pour la plupart, sembla-t-il, — n'a pas été sans causer de sérieux embouteillages dans les rues de la capitale.

Les élégantes petites bicyclettes blanches, portant l'emblème des Nations unies seront mises à la disposition des délégués et des journalistes pendant la durée de la conférence.

La première conférence des Nations unies sur l'environnement, marquée véritablement le début d'une ère nouvelle pour la sauvegarde d'un monde de plus en plus menacé par les pollutions de toutes sortes ? C'est en tout cas le but que s'assigne cette conférence, et de servir de moyen d'encouragement des gouvernements et les organisations internationales à agir, et de leur fournir des indications en vue de cette action ».

Week-end sanglant en Irlande du Nord

Un homme a été tué en pleine rue, et 47 personnes blessées à la suite d'un attentat à la bombe qui s'est produit dimanche dans les premières heures de la journée à Belfast.

L'homme, un civil, a été abattu par un tireur isolé dans le quartier catholique d'Antrim-Road, à Belfast. La victime marchait dans la rue avec deux compagnons lorsque trois coups de feu ont été tirés. Les deux autres hommes n'ont pas été atteints.

D'autre part, 47 personnes ont été blessées à la suite d'un attentat à la bombe perpétré contre un bar situé dans un quartier où les deux communautés sont mêlées, à l'est de Belfast. Près de 80 personnes se trouvaient dans l'établissement au moment de l'explosion.

Les kamikazes, amis des Palestiniens se préparent-ils à frapper encore ?



Verra-t-on, dans les prochaines heures, dans un aéroport européen, des employés, comme ici à Tel-Aviv, être obligés de récupérer des bagages au milieu des taches de sang ? (A.S.L.)

LONDRES (AFP). — Les bureaux londoniens de la compagnie « Air-France » ont été prévenus d'une possible attaque de kamikazes du genre de celle de l'aéroport de Lod, qui aurait lieu sur un aéroport européen aujourd'hui.

Le même message envoyé par téléscripteur, est parvenu aux bureaux de Manchester et de Paris de la compagnie aérienne française, a précisé un porte-parole d'« Air-France ». Le porte-parole a ajouté que le message a été envoyé par une compagnie aérienne, mais il s'est refusé à dire laquelle. Il n'a pas non plus voulu communiquer le texte du message qui, semble-t-il, ne précisait pas quel aéroport européen pourrait faire l'objet d'un raid.

La « B.E.A. » a aussitôt transmis la mise en garde à dix-neuf compagnies, dont « Air-France ».

Le père de l'unique survivant du trio des terroristes japonais qui ont froidement abattu 24 personnes la semaine dernière à l'aéroport de Lod demande aux autorités israéliennes de condamner son fils à mort « sans délai ».

« Je pense que mon fils Kozo s'est maintenant repenti et qu'il préfère lui aussi être condamné à mort », a déclaré aux journalistes M. Okamoto, un ancien instituteur, âgé de 62 ans.

M. Okamoto a adressé une lettre à l'ambassade d'Israël pour exprimer son point de vue. Il a précisé qu'il veut faire savoir à la population israélienne qu'il est « véritablement abasourdi et peiné » par les actes de son fils.

Une infirmière japonaise qui travaille à Beyrouth dans un hôpital palestinien a démenti dimanche avoir eu un rôle quelconque dans le massacre de l'aéroport de Tel-Aviv.

Mais, la jeune femme Mariko Nakano, 29 ans, n'a pas caché son admiration pour les trois Japonais qui ont accompli la « mission » à l'aéroport, et a déclaré que « l'esprit kamikaze se répand au Proche-Orient ».

S'adressant aux journalistes, l'infirmière a déclaré à propos des trois Japonais : « Ils ont mes félicitations. Cela a rendu heureux mes frères palestiniens. »

« C'était des révolutionnaires et je soutiens la révolution. Pour moi, la révolution n'a pas de pays. Qu'y a-t-il de mal à combattre l'impérialisme à Tokio ou à Tel-Aviv. Il est partout le même. »

Nakano, qui portait le brassard du croissant rouge palestinien, a précisé qu'elle était au Liban depuis dix mois.

Un Suisse dit ce qu'il a vu au Burundi

D'un de nos correspondants :

Notre interlocuteur, probablement le seul Suisse à avoir pu quitter le Burundi, après y avoir vécu pendant des années, est rentré au pays après la répression sanglante, qui a fait plus de 60.000 morts dans ce pays. Cet homme encore jeune, qui a échappé de justesse à la mort, veut et doit rester anonyme pour garantir la sécurité de ceux qui sont restés au pays. Nous connaissons son identité et la respectons pour ne pas mettre en danger la vie d'autres Européens.

Ce qu'il a vu au Burundi dépasse de loin tout ce qui a été dit et écrit depuis quelques semaines. « Je ne veux pas tout décrire, je ne veux pas raconter tout ce que j'ai vu et enduré, mais je veux que les Suisses sachent ce qui se passe dans ce pays », devait nous déclarer notre interlocuteur au cours d'une interview réalisée en Suisse centrale.

LE MASSACRE

La répression a rapidement commencé. La police et les soldats ont arrêté

d'abord quelques personnalités hutu haut placées. Suivirent d'autres arrestations, qui ne se limitèrent pas seulement à Bujumbura, mais qui se sont étendues sur tout le pays. Le couvre-feu, des barrières routières rendirent toute fuite impossible. Après d'atroces tortures (coups, privation d'eau et de nourriture), des milliers de gens furent exécutés. Au début de la répression, les personnes arrêtées étaient encore fusillées. Par la suite, ce fut le simple massacre à coups de crosse et de baïonnettes. Les blessés étaient enterrés vifs. D'autres étaient écrasés par les bulldozers, venus « enterrer » les morts. Rien qu'à Bujumbura, six camions pleins, chargés de « condamnés », partent chaque nuit pour la fosse commune. Après trois semaines, cette impitoyable répression continue. Maintenant, c'est le tour des simples paysans hutus, qui sont liquidés par centaines.

Il aura fallu trois semaines avant que la presse mondiale ne parle de ce qu'elle appelle le génocide. Inutile de dire que dans tout le Burundi, c'est la terreur. La haine atteint un degré inima-

ginable. La chasse à l'homme systématique, sans pitié, continue. Pourquoi le monde se tait-il, pourquoi ne proteste-t-il pas ? ...

UN FAIT PAR JOUR

L'Allemagne...

La Deuxième Guerre mondiale est terminée. Il a suffi, à Berlin, d'un samedi de printemps. Et d'un bout de soleil. Plus quatre plumes légères. Il aura fallu aussi 27 ans de crises, de menaces et d'angoisses. Avec pas mal de sang de chaque côté du mur. La signature de l'accord quadripartite sur Berlin, précédée de la ratification du traité germano-soviétique et suivie du paraphe apporté à un autre traité, qui, celui-là, lie l'Allemagne fédérale et la Pologne, prouve qu'à un certain stade, il n'y a plus de problème allemand. Sauf, sans doute, pour les Allemands eux-mêmes.

Car il y a toujours deux Allemagnes. Et cela atteste, d'ailleurs, à quel point la position occidentale a évolué dans le contexte de la coexistence. Vous souvenez-vous encore des discours entendus, et où il était dit que la détente en Europe passait par la réunification ? Comme c'est loin ! Si loin que l'on commence à douter d'avoir un jour entendu ces paroles historiques...

Mais, ce n'est pas cela l'important. Ce qui compte, c'est le long cheminement des problèmes européens. C'est la déjà longue route suivie par l'Union soviétique en direction du cœur de l'Europe. C'est le succès de la politique à l'Ouest de Brejnev. L'Ostpolitik de Willy Brandt est un rêve s'ajoutant à tous les rêves enfantés par une Allemagne en proie à mille tourments. C'est la politique à l'Ouest de Brejnev qui triomphe. Il ne s'agit là que de vérité historique. La seule qui compte vraiment.

Il est d'ailleurs possible que, pour devenir vraiment une super-puissance, l'URSS ait besoin de mener à bien cette politique européenne. Possible ? Que dis-je ? C'est certain. Sans cette politique, Nixon ne serait pas allé à Moscou. Et dans ce contexte, il est sûr, que le président américain n'aurait pas signé un texte où il est dit que les deux géants s'engagent à faire preuve mutuellement de la plus grande modération dans les polémiques qui viendraient à les opposer... à cause des autres.

Croyez-vous que ce ne soit pas une date historique pour l'URSS que Gromyko ait été invité à la table de Willy Brandt ? Gromyko, qui sera suivi avant peu de la troïka du Kremlin ! Potsdam, c'était l'Austerlitz soviétique dans une guerre dont Valta avait été le Marengo. Se référer à Potsdam, c'est entrer en feu les feuillets de la vieille histoire. C'était écrire un chapitre où rien, décidément, ne serait plus pareil. Et à l'article un des traités qui lient désormais Bonn, Varsovie et Moscou, il est fait mention des accords de Potsdam. C'est-à-dire de la reconnaissance par l'Allemagne qu'elle a été vaincue. La reconnaissance par les puissances occidentales de la légitimité du glacieux soviétique.

Ces traités ayant été signés, paraphés, ratifiés, il n'était plus possible que Berlin soit un îlot brûlant dans une Europe qui aspirait à vivre sous un autre style. Il n'était plus possible de considérer l'autre côté allemand comme le résultat d'un simple épisode. Il y a ce que l'on dit. Il y a ce que l'on fait. Et ce que l'on peut faire. Et ce qui s'est passé samedi était contenu depuis bien des mois, dans les documents officiels qui nous étaient alors parvenus de Bonn, de Pankov et du Sénat de Berlin-Ouest. Discuter d'accord, signer encore d'accord. Mais d'égal à égal. Plus de paria. C'est pourquoi l'URSS, après avoir fait reconnaître les frontières du continent soviétique, va faire baptiser sa filleule préférée, cette Allemagne de l'Est, dont on avait dit qu'elle ne durerait qu'un matin.

Quelqu'un se lèvera-t-il au sein de l'OTAN pour dire qu'il est plus Allemand que Brandt ? Ridicule. C'est pourquoi, conséquence logique, il faut s'attendre, dans le cadre de la conférence européenne de sécurité, que, sur les conseils des deux Grands, la RDA soit reconnue par le monde occidental. Un des petits cadeaux du sommet de Moscou. L. GRANGER

PIRATES DE L'AIR

L'autre détournement a eu lieu à Reno, dans le Nevada. Au moment où les passagers d'un « Boeing 727 » descendaient à terre, un homme s'est rué à l'intérieur de l'avion, pointant un revolver en direction des trois hôtesses de l'air. Après avoir obtenu une somme de 200.000 dollars, l'homme montait à bord d'un autre avion. Peu après, l'homme, un ancien parachutiste de l'armée américaine, sautait de l'avion avec l'argent. Il devait, toutefois, être repris à l'issue d'une longue chasse à l'homme. Il s'agit d'un certain Bob Heady, âgé de 22 ans.

POINT FINAL

La sûreté fédérale américaine, FBI, a annoncé que Frédéric Hahneman,

accusé d'avoir détourné un avion des « Eastern Airlines » le 6 mai dernier et d'avoir sauté en parachute en Amérique centrale, s'est volontairement constitué prisonnier à l'ambassade américaine du Honduras.

Frédéric Hahneman est un ingénieur d'électronique, il a détourné l'appareil peu après que celui-ci eut quitté Allentown, en Pennsylvanie, pour l'aéroport national de Washington. En fait, l'avion fit escale à un autre aéroport proche de la capitale, l'aéroport international Dulles, où une raquette de 300.000 dollars fut remise au pirate, ainsi que des parachutes avec lesquels il sauta au-dessus du territoire hondurien quelques heures après que l'appareil eut à nouveau décollé.

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

La crise italienne
ROME (AP). — Le président Leone a chargé dimanche soir M. Andreotti, président du conseil, de former un nouveau gouvernement — le 34ème depuis la Seconde Guerre mondiale. Le président du conseil, âgé de 53 ans, peut choisir de s'appuyer sur une coalition de centre ou de centre-gauche ou sur un cabinet minoritaire uniquement démocrate-chrétien.

Tito en URSS

BELGRADE (AP). — Le président Tito et sa femme partis pour une visite officielle de cinq jours en Union soviétique à l'invitation du comité central du PCUS et du présidium du Soviet suprême.

Nouvelles bagarres à Poggioreale

NAPLES (Reuter). — Les gardiens de la prison Poggioreale, à Naples, ont tiré plusieurs dizaines de coups de feu en l'air, pour mettre fin à une nouvelle bagarre qui avait éclaté dans l'établissement. Quelque 300 prisonniers de la prison avaient mis le feu à leurs matelas et brisé des meubles pour protester contre leur transfert dans d'autres prisons, décidé après la mutinerie déclenchée à la prison dans la nuit de mercredi à jeudi.

A la mémoire de Jean XXIII

BERGAME (AP). — Plus de 100.000 personnes se sont rendues en pèlerinage au village natal du pape Jean XXIII, Sotto il Monte, à l'occasion du neuvième anniversaire de la mort du Souverain pontife. Le pape Paul VI a présidé samedi les cérémonies prévues à cette occasion à la basilique Saint-Pierre de Rome.

AMÉRIQUE

Bremer : pas de complices ?

WASHINGTON (AFP). — Selon le FBI (Sûreté fédérale des Etats-Unis), Arthur Bremer, accusé d'avoir tenté d'assassiner le gouverneur Wallace, le 15 mai dernier,

ASIE

Bangla Desh : 76 morts et 500 blessés
DACCÀ (AP). — Septante-six personnes ont été tuées et plus de 500 autres blessées dans un accident de chemin de fer à la gare de Jessore, où le train de Khulna a violemment heurté les bûchers d'arrêt. La plupart des victimes étaient dans le premier wagon, qui a été complètement détruit, ainsi que la locomotive.

Mandat d'arrêt contre Altmann au Pérou

LIMA (AFP). — Un mandat d'arrêt a été lancé à l'encontre de Klaus Altmann, par un juge d'instruction de Lima. L'ancien officier SS est accusé de fraude fiscale (et non pas de trafic de devises comme il avait été iniquement révélé), pour avoir introduit 400 stylos de luxe en contrebande au Pérou. Ces articles, en provenance de Panama, avaient été saisis à l'aéroport international de Lima.

Déficit aggravé de la balance commerciale américaine

NEW-YORK (ATS). — Le déficit de la balance commerciale américaine était déjà préoccupant en 1971, année où elle enregistrast son premier déficit depuis un siècle. Celui-ci s'annonce encore plus défavorable en 1972. Au cours des 4 premiers mois de cette année, en effet, le déficit de la balance commerciale atteint 2,2 milliards de dollars, c'est dire qu'il dépasse déjà celui de l'ensemble de l'année écoulée. Le déficit pour le seul mois d'avril de la balance du commerce extérieur, qui vient d'être révélé, s'élève à environ 700 millions de dollars et devient ainsi le deuxième en importance dans l'histoire des Etats-Unis, le premier étant celui d'octobre de l'an dernier, qui atteignait 821 millions de dollars.

Pas d'ultimatum israélien au Liban

TEL-AVIV (AP). — Le général Elazar, chef d'état-major, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les pays arabes devront « subir les conséquences » des actes de terrorisme commis en Israël et a attribué la responsabilité du massacre de Lod au gouvernement libanais, qui accueille les fedayins sur son territoire, et à l'Egypte et à d'autres Etats arabes, qui les soutiennent. Dans les milieux du ministère des affaires étrangères, on déclare qu'Israël a fait des démarches auprès des pays amis du Liban afin de lui faire comprendre sa part de responsabilité, mais on dément qu'un ultimatum ait été envoyé au gouvernement libanais.

PROCHE-ORIENT

L'Iran achètera des « Concorde »

TÉHÉRAN (AP). — Le shah d'Iran a voté, dimanche, à bord du prototype anglais « Concorde » et a déclaré que l'Iran sera l'un des premiers pays à utiliser l'avion supersonique franco-britannique pour ses vols internationaux. De source officielle, on déclare que la compagnie aérienne iranienne « Iran-Air » négocie actuellement l'achat de trois exemplaires. Le shah a déclaré par la suite que « Concorde » était un appareil idéal pour l'Iran, situé géographiquement entre Londres et Tokio.

L'appareil serait utilisé sur une nouvelle route Londres - Téhéran - Changhai - Tokio que l'Iran ouvrirait en 1975.

Vos vacances sans souci... des chèques de voyage... pour vos grandes dépenses... CHAUFFON FONCIER NEUCHÂTELOIS